

# Ennemi Ami héréditaire

1870/71: la guerre  
franco-allemande

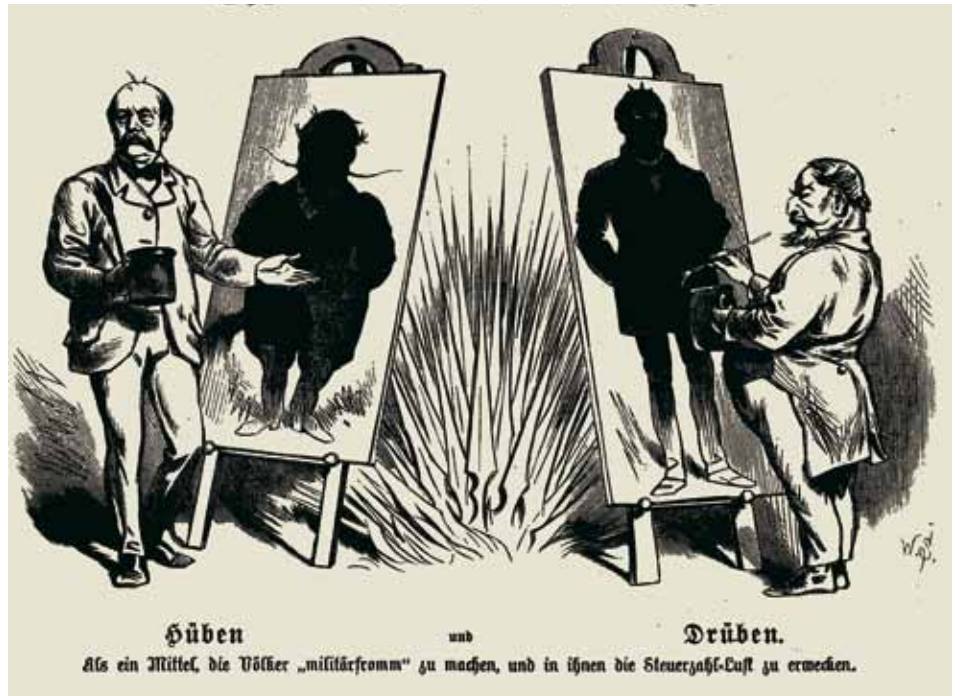
Autour de 1900 :  
paix armée

1914-1918 : la Première  
guerre mondiale

1919-1939 :  
l'entre-deux-guerres

1939-1945 : la Seconde  
guerre mondiale

Depuis 1945 : la période  
de l'après-guerre




Les relations franco-allemandes  
entre 1870 et 1945  
à travers la littérature contemporaine

*Une exposition  
de l'Institut Franco-Allemand, Ludwigsburg,  
avec le soutien de la fondation  
« Dr Karl Eisele et Mme Elisabeth Eisele »  
et du Ministère fédéral des Affaires étrangères*

# Ennemi Ami h r ditaire

Les relations franco-allemandes  
entre 1870 et 1945  
  travers la litt rature contemporaine

*Une exposition  
de l'Institut Franco-Allemand, Ludwigsburg,  
avec le soutien de la fondation  
« Dr Karl Eisele et Mme Elisabeth Eisele »  
et du Minist re f d ral des Affaires  trang res*



Conception de l'exposition :  
Franziska Lay  
(Collaboration : Ferdinand Eibl,  
Sarah Feick, Sebastian Nix)

Rédaction du catalogue :  
Franziska Lay, Sebastian Nix

Textes :  
Franziska Lay  
(Collaboration : Sebastian Nix)

Traduction : Danielle Dahan

Conception graphique :  
INFO & IDEE GmbH, Ludwigsburg

© Institut Franco-Allemand (dfi) 2008

L'Institut Franco-Allemand (dfi)  
remercie la fondation  
« Dr Karl Eisele et Mme Elisabeth Eisele »  
ainsi que le Ministère fédéral des  
Affaires étrangères pour leur soutien  
financier.

## Table des matières

Quelques mots de bienvenue : Christoph Palm .....	6
Avant-propos : Erwin Teufel .....	8
Introduction .....	10
■ 1870/71 : la guerre franco-allemande .....	12
■ Autour de 1900 : paix armée .....	26
■ 1914-1918 : la Première guerre mondiale .....	38
■ 1919-1939 : l'entre-deux-guerres : vers de meilleures relations .....	50
■ 1939-1945 : la Seconde guerre mondiale .....	62
■ Depuis 1945 : la période de l'après-guerre .....	76
Bibliographie et sources .....	86

## Quelques mots de bienvenue

Aujourd'hui quelle évidence : voyager à son gré à travers l'Europe ainsi que dans nombre de pays et payer avec une seule et même monnaie ! Cela semblait exclu en 1945, dans une Europe tombée en ruines suite aux événements atroces de la Seconde guerre mondiale. La vue de ces ruines rendait les choses claires : un avenir couronné de succès ne pouvait trouver sa place que dans une Europe unie et dirigée par des Etats démocratiques. Le rôle qui revint à la France et l'Allemagne pour y parvenir fut significatif. Et ce rôle, ils le remplirent. Jadis ennemis héréditaires, ils devinrent des voisins entretenant des relations amicales mais ils devinrent aussi le moteur du processus européen d'union et d'intégration.

Depuis le début du XIX<sup>e</sup> siècle, on parlait de cette « inimitié héréditaire ». La guerre franco-allemande de 1870/71 et les deux guerres mondiales semblèrent corroborer cette thèse. L'exposition « Les relations franco-allemandes entre 1870 et 1945 à travers la littérature contemporaine » met en lumière cette période. Elle montre aussi clairement que les relations enchevêtrées de ces deux pays situés au cœur de l'Europe, tantôt comme amis, tantôt comme ennemis,

touchaient, même dans cette phase d'inimitié, à différents domaines. A toutes les époques et dans chacun des pays, il y a eu des visionnaires – politiques, intellectuels, citoyens – soucieux d'un rapprochement et d'une réconciliation. Tous ont élaboré les bases du processus de réconciliation qui a débuté en 1945.

Je suis très heureux de voir que l'exposition de l'Institut Franco-Allemand (dfi) soit présentée au public pour la première fois à Fellbach. La fondation « Dr Karl Eisele et Mme Elisabeth Eisele » a eu plaisir à soutenir ce projet.

L'Histoire va jusqu'à poser ses empreintes sur des vies entières. Ainsi en est-il de celle de Karl et Elisabeth Eisele. Ce physicien docteur ès sciences et spécialiste de mécanique de transmission vécut et travailla de longues années en France après 1945 avant de rentrer en Allemagne avec sa femme. Il continua à diriger l'entreprise familiale d'articles métalliques alors qu'il avait déjà atteint un grand âge. En décembre 2005, Monsieur Karl Eisele décéda. C'était un homme impressionnant et sa personnalité ne l'était pas moins. Pour lui, le succès dont il faisait preuve dans son entreprise était toujours un moyen d'arriver au but. C'est ainsi qu'avec son épouse il décida de créer une fondation dont il se fixa pour objectif l'entente entre les peu-

ples, et en particulier entre l'Allemagne et la France. C'est parce que leur vie avait été marquée par des expériences de diverses natures qu'ils savaient que l'amitié franco-allemande n'allait pas de soi, mais qu'elle demandait comme toute amitié qu'on l'entretienne, qu'on la fasse prospérer et qu'on lui inspire régulièrement un nouveau souffle.

C'est cette tâche que se donne Fellbach avec ses deux villes jumelées, Tain l'Hermitage et Tournon-sur-Rhône. C'est ce but que se donne également la fondation « Dr Karl Eisele et Mme Elisabeth Eisele » à travers les projets qu'elle promet. L'exposition de l'Institut Franco-Allemand (dfi) y contribuera aussi. Car autant il va de soi que nous vivions aujourd'hui dans une Europe d'Etats unis par l'amitié, autant il est certain que l'avenir de cette Europe ne peut se faire qu'à condition de connaître l'Histoire.



*Christoph Palm*

*Membre du Parlement  
du Land de Bade-Wurtemberg  
Maire de Fellbach  
Membre du comité directoire  
de la fondation « Dr Karl Eisele et Mme  
Elisabeth Eisele »*

C'est avec succès que depuis 1945 l'Allemagne et la France ont parcouru le même chemin. Un coup d'œil jeté sur l'histoire des deux pays montre que cela ne releva pas de l'évidence. Des crises ont marqué la relation entre les deux pays, surtout depuis la fondation de l'Empire allemand après la guerre franco-allemande de 1870/71. Cette époque fatale est profondément ancrée dans la conscience historique des deux pays. Malgré tout, il ne faut pas oublier que les deux pays ont toujours su tirer profit de l'un et de l'autre et qu'ils se sont enrichis réciproquement en termes de prestations intellectuelles et artistiques. C'est pourquoi l'histoire récente de l'Europe est aussi l'histoire de la relation franco-allemande dans son sens le plus honorifique.

Même la période particulièrement difficile entre 1870 et 1945 ne signifia en rien la fin de toute forme de coopéra-

tion franco-allemande. Certes, les trois grandes guerres de cette époque marquèrent la relation franco-allemande d'une façon décisive, mais jamais de telle sorte que le regard positif et bienveillant qu'on avait sur son partenaire ne fut à jamais perdu. Aussi ne s'étonnerait-on pas que, parallèlement à côté des « grands conflits » de cette époque, l'on s'efforçât toujours de parvenir à une entente et une réconciliation. C'est un aspect que l'exposition « Les relations franco-allemandes entre 1870 et 1945 à travers la littérature contemporaine » aborde également.

Après 50 années de réconciliation couronnées de succès, le regard que l'on porte sur une phase riche en conflits des relations franco-allemandes peut être nuancé, la contribution historique de la réconciliation franco-allemande depuis la fin de la Seconde guerre mondiale en ressortant d'autant plus nettement.

L'Institut Franco-Allemand (dfi) fondé en 1948 à Ludwigsburg répond lui-même de ce processus de l'entente, de la réconciliation et de la coopération. Convaincu que le savoir est une clef essentielle d'une collaboration assurée de succès, l'institut s'est entre autres fixé pour tâche d'élargir constamment la connaissance de la France et des questions franco-allemandes. La bibliothèque du dfi, d'où sont issus tous les objets con-

temporaires exposés, joue un rôle particulièrement important dans ce contexte. Elle « incarne » en quelque sorte une partie du savoir de la France et des questions franco-allemandes comme conditions d'une coopération durable et stable entre les deux pays.



*Erwin Teufel*

*Ancien ministre-président  
du Land de Bade-Wurtemberg  
Président du dfi*

# Introduction

aujourd'hui encore le fardeau de la guerre est d'une grande utilité et d'un grand enseignement.

La réconciliation franco-allemande après 1945 est en ceci d'autant plus remarquable qu'elle succède à une longue phase de fortes tensions dans la relation bilatérale, commençant par la guerre franco-allemande de 1870/71 et se terminant par la libération de la France, en 1944, alors qu'elle était sous l'occupation de l'Allemagne.

L'Allemagne et la France sont depuis la Seconde guerre mondiale des piliers essentiels de la « maison européenne ». Leurs relations tant à un niveau politique que sociétal sont, malgré discordances et méprises jamais totalement évitables, marquées de l'empreinte de la confiance, voire même de l'amitié.

Et pourtant, ce qui aujourd'hui nous paraît évident au premier abord ne l'est en aucun cas au second. Que la guérison des blessures de la Seconde guerre mondiale fut si rapide – une rapidité qui fut sûrement favorisée par la situation menaçante que représentait le conflit Est-Ouest –, à cela on ne s'y attendait pas forcément. Dans ce contexte, jeter par exemple un regard sur des pays comme la Chine et le Japon qui portent

La relation entre les « Allemands » – même si l'on ne peut parler d'une nation allemande qu'à partir de la création et de l'unification de l'Empire allemand qui, remarquablement, se fit après un conflit guerrier avec la France – et les « Français » a toujours été marquée par des phases de tensions et de conflits, interrompues par des phases pacifiques de détente et de cohabitation voire même de coopération. Cependant, il serait erroné de considérer l'inconstance de cette relation d'une façon absolue, c'est-à-dire de croire que durant certaines phases elle fut exclusivement « mauvaise » et durant d'autres phases exclusivement « bonne ». Il serait plus juste de parler d'une relation aux multiples facettes où l'équilibre entre admiration – rappelons à titre d'exemple l'image positive de l'Allemagne propagée en France par l'auteur français Madame de

Staël ou, inversement, l'affinité que le roi de Prusse Frédéric II avait pour la langue et la culture françaises – et aversion est précaire. Cette balance penche tantôt vers le conflit, tantôt vers la détente.

L'évolution entre 1870 et 1945 servira précisément de preuve à la thèse suivante : certes, il est indéniable que trois grands conflits guerriers (les guerres de 1870/71, 1914 à 1918 et 1939 à 1945) ainsi que plusieurs crises géographiquement limitées (par exemple l'occupation de la Rhénanie par les troupes françaises) ont lourdement pesé sur les relations entre les deux pays et leur population. Mais en même temps, on constate que des énergies en politique (incarnées par exemple par Aristide Briand et Gustav Stresemann) et dans la société, portées par la conscience d'avoir des racines communes et de devoir organiser l'avenir ensemble, ont tenté à plusieurs reprises d'améliorer la relation entre les deux pays et de la poser sur des fondations solides.

C'est aussi l'aspiration essentielle de l'exposition « Les relations franco-allemandes entre 1870 et 1945 à travers la littérature contemporaine », largement soutenue par la fondation « Dr Karl Eisele et Mme Elisabeth Eisele » sise à Fellbach ainsi que par le Ministère fédéral des Affaires étrangères, conçue et réalisée par l'Institut Franco-Allemand

(dfi) de Ludwigsburg : rappeler le chemin considérable qu'ont parcouru ensemble les deux pays depuis 1945. Il s'agit aussi de montrer que l'idée de coopération entre les deux pays était aussi, ou est précisément vivante durant les périodes de graves conflits et qu'on continua à la développer. En ce sens, l'année 1945 ne marque pas « l'heure zéro » de la réconciliation franco-allemande, également thématifiée par l'exposition, mais le début d'une évolution qui a réussi et qui remonte loin dans le passé pour y prendre ses racines.

L'exposition a pour base l'importante réserve historique de livres de la bibliothèque du dfi relative aux questions franco-allemandes. La documentation des relations entre la France et l'Allemagne qui cherche à être la plus large possible est un élément central et essentiel de la collection de la bibliothèque du dfi. Ainsi, dans le cadre de l'exposition peut-on expliquer d'une façon tangible à l'aide de sources contemporaines « typiques » quelles influences ont particulièrement marqué les relations franco-allemandes au fil du temps. Tous les originaux des objets exposés sont disponibles à Ludwigsburg.

## *La guerre*

### *La Prusse devient une grande puissance*

Depuis le Moyen Âge, l'histoire franco-allemande est marquée par des conflits même si ce n'est que depuis 1871, date à laquelle fut créé l'Empire allemand, que l'on peut parler de relations franco-allemandes au sens de relations bilatérales entre deux Etats nationaux. Cependant, au XIX<sup>e</sup> siècle, les conflits guerriers se multiplient. Que l'on pense par exemple aux « guerres de libération » de 1813 à 1815 menées par les puissances européennes contre la France napoléonienne et auxquelles participa du côté des Etats allemands, entre autres, la Prusse. Parallèlement, la situation s'aggravait pour la France dans la mesure où désormais lui faisait face un dangereux voisin qui prenait les traits d'une Prusse de plus en plus forte.

Certes les traités de paix de Tilsit<sup>1</sup> conclus en 1807 rendaient la Prusse dépendante de Napoléon, mais la France

était consciente que la Prusse resterait « notre plus dangereux adversaire »<sup>2</sup>. Car bien qu'elle ait été vaincue, la Prusse guettait impatiemment la possibilité d'une revanche.<sup>3</sup>

Bientôt, cette opportunité se présenta. Les « guerres de libération » entre 1813 et 1815 menèrent à l'éclatement de l'armée napoléonienne et à la réorganisation de l'Europe décrétée par le Congrès de Vienne. Désormais, il était manifeste que l'aspiration au pouvoir de la Prusse portait ses fruits : « Par les guerres de Libération, la Prusse jusque-là concentrée sur elle-même se joignit à l'Allemagne. »<sup>4</sup> Ce rapprochement entre l'Allemagne et la Prusse ainsi que la croissance du pouvoir prussien sont les deux raisons principales pour lesquelles la France aspirait davantage à sa sécurité face à son voisin de l'Est. Cet état d'esprit marquera les relations entre l'Allemagne et la France jusqu'au milieu du XX<sup>e</sup> siècle.

Depuis 1860 et en particulier après qu'elle fut sortie plus forte de la guerre avec l'Autriche en 1866, la Prusse vivait une ascension fulgurante alors que la domination de la France en Europe diminuait de plus en plus. Otto von Bismarck, nommé ministre-président en 1862, fit du renforcement de la Prusse et de l'unité nationale les objectifs essentiels de sa politique. En 1866, les Etats de l'Allemagne du sud formèrent

des alliances de défense et rejoignirent le camp de la Prusse. Peu après, fut créée la Confédération de l'Allemagne du Nord (Norddeutscher Bund) auquel tous les Etats allemands situés au nord de Mayence adhèrent. La France fut surprise par la création de ces alliances : « Nous avons aussi compté sur l'Allemagne napoléonienne, en particulier sur les monarchies méridionales. On sait que nos espérances ont été déçues et que tous les Etats germaniques sans exception se sont coalisés contre nous. »<sup>5</sup> Ainsi, la montée en puissance de la Prusse était devenue encore plus palpable.



Source : Kladderatsch 22 (1869), n° 28, p. 214.

*Toutes sortes de caricatures provenant des deux pays documentent la tension croissante entre la France et son voisin de l'Est de plus en plus puissant. La caricature ci-dessus, extraite du « Charivari » du 20 juin 1869, journal politico-caricatural, montre d'une façon exemplaire comment Otto von Bismarck, alors Premier ministre de Prusse, et Napoleon III, empereur des Français, se peignent mutuellement sous les traits les plus noirs. Un an avant la guerre franco-allemande, des tensions émergeaient et pour les deux Etats il s'agissait de rassembler des partisans et des fonds pour une éventuelle guerre.*

*Les causes immédiates de  
la guerre de 1870/71*

En juillet 1870, le prince héritier Leopold von Hohenzollern-Sigmaringen (1835-1905) pose sa candidature au trône du royaume d'Espagne devenu vacant. Pour la Prusse, cela représentait une occasion propice d'agrandir son pouvoir alors que la France craignait pour sa sécurité, car ainsi il y aurait des territoires allemands à la frontière est et sud de la France. Suite à des protestations françaises, Leopold von Hohenzollern-Sigmaringen retira sa candidature. Pour le roi prussien Guillaume I<sup>er</sup> l'affaire était aussi classée et le conflit franco-prussien qui se profilait semblait désamorcé. C'est pourquoi l'historien Theodor Lindner, dans un recueil paru en son hommage, 25 ans après l'éclatement de la guerre caractérise la guerre d'événement soudain et inattendu après que « [durant ces dernières années] l'Europe n'avait jamais autant joui d'un calme général qu'au début de ce mois de juillet »<sup>6</sup>.

Le 13 juillet, l'ambassadeur Vincent comte de Benedetti et le roi de Prusse

Guillaume I<sup>er</sup> se rencontrèrent en vue d'un entretien dans la ville thermale de Bad Ems. La France réclama une garantie selon laquelle la Prusse s'engageait à l'avenir à n'exprimer aucune prétention face au trône d'Espagne. Le roi refusa son approbation et, dans un télégramme, fit part à Bismarck du contenu de l'entretien. Le jour même, Bismarck transmet une version de cette « dépêche d'Ems » à la presse dont il n'avait retenu que les termes révoltants pour les Français. De plus, la traduction française de la dépêche fit que le ton sur lequel elle avait été rédigée parut plus rude que celui de l'original allemand.<sup>7</sup>

Le gouvernement français ne condamnait pas particulièrement le refus du roi mais surtout le fait que le contenu de l'entretien à Bad Ems ait été transmis à la presse allemande et étrangère. La France répondit à cette provocation en déclarant la guerre à la Prusse le 19 juillet 1870. Pour l'Allemagne, la déclaration de guerre française était d'une « insolence criminelle », c'était le signe d'une « vanité misérable » et d'une « raillerie infantile ».<sup>8</sup>

Pour l'opinion publique européenne, Napoléon III semblait porter la responsabilité de l'éclatement de la guerre. C'est ce que l'on pouvait lire dans le journal britannique « Morning Advertiser » : « La guerre est déclarée. La France est

l'agresseur. [...] Sur la tête de Napoléon pèse et pèsera toujours la lourde charge de la responsabilité de cette guerre. Lui seul est le criminel. En ce point, tous étaient d'accord. »<sup>9</sup> Du côté français par contre, on vit bientôt en Bismarck celui qui avait bel et bien provoqué la guerre : « Le prétexte du conflit a été choisi non point par nous, mais par Bismarck, et, en falsifiant la dépêche d'Ems, il a réussi à donner l'impression que la Prusse avait été provoquée par le gouvernement impérial [...]. »<sup>10</sup>



Source : Walther 1898, p. 6.

Une caricature du journal satirique français « Le Charivari » de juillet 1870 illustre le rôle de Bismarck dans l'aggravation du conflit entre la Prusse et la France. Bismarck est représenté sous les traits d'un faiseur de tours de passe-passe. Devant lui, quatre chapeaux sur lesquels sont inscrits respectivement « Allemagne », « Italie », « Suisse [?] » et « Espagne ». Bismarck cherche un moyen pour mettre en relation l'Espagne avec la Prusse. Et de fait, sous le chapeau portant l'inscription « Espagne », on peut reconnaître le casque à pic prussien. Cette représentation reflète la conception française selon laquelle Bismarck avait conscience de mettre en jeu la Prusse dans le différend autour du trône espagnol dans une optique de provocation.



### *Le déroulement de la guerre*

A peine un mois après la déclaration de la guerre, il était clair que l'armée française avait peu de choses à opposer à l'Allemagne. D'un point de vue allemand, l'armée française était mal organisée, indisciplinée et la formation des soldats laissait à désirer : « La France n'était pas aussi prête que le ministre de la Guerre Leboeuf l'avait affirmé. Etant donné le goût des Français pour un commandement centralisé de l'armée, les différents corps ne géraient pas l'armement de leurs troupes avec autant d'indépendance et de responsabilité que les Allemands. Ce qui explique la plus grande confusion qui régna dès le départ. [...] Comme cela était différent en Allemagne ! Ici on avait pris ses précautions pour tout ce qui touchait du plus petit au plus grand domaine. »<sup>11</sup>

Bien que ce fût la France qui déclara la guerre suite à la provocation de Bismarck, son armée était mal préparée.

Cela, le général Boulanger, qui, par la suite, devint ministre de la Guerre, dut le reconnaître : « Les jeunes soldats incorporés dans l'armée par le sort appartenaient tous aux classes pauvres. [...] Peu instruits, en général, aigris par l'inégalité légale dont ils étaient les victimes [...] »<sup>12</sup>

Au début du mois d'août 1870, les troupes allemandes occupèrent la frontière entre Forbach et Wissembourg. Après un combat de courte durée, l'Allemagne gagna la bataille près de Froeschwiller à la suite de laquelle la France céda l'Alsace aux Allemands. En Lorraine aussi, les troupes allemandes remportèrent des victoires. Le 1<sup>er</sup> septembre, l'armée française capitula après la bataille de Sedan et l'empereur Napoléon III fut fait prisonnier. C'est aussi en septembre que les troupes allemandes occupèrent Paris. La France essaya encore de faire reculer les Allemands par le recours à des civils en armes qu'on appelait les « Francs-tireurs », mais à la fin du mois de janvier 1871 la capitale dut s'avouer définitivement vaincue.

Peu avant, le roi Guillaume I<sup>er</sup> avait été proclamé premier empereur du nouvel Empire allemand. Pour les Français, la proclamation de l'empereur et la création de l'Empire qui, de la sorte, devenait un fait accompli représentait une immense humiliation d'autant qu'elles entamaient

la fin de l'empire en France : « L'empire allemand renaissait au moment où disparaissait l'empire français. »<sup>14</sup>

La victoire de l'Empire allemand fut scellée le 10 mai 1871 : la paix de Francfort stipulait que la France devait céder l'Alsace-Lorraine et payer un dédommagement de guerre de cinq milliards de francs. Il était prévu que jusqu'au paiement total de ces réparations, le nord de la France serait partiellement sous occupation allemande.

La conception que la France avait d'elle-même en tant que « grande nation » en Europe semblait, surtout en raison de la perte de l'Alsace-Lorraine, remise en question à long terme.<sup>15</sup> C'est ainsi que les deux régions devinrent rapidement un point de conflit de grande importance dans les relations franco-allemandes dont la qualité était en train de se détériorer.



Source : Lindner 1895, p. 31.

*Parallèlement aux corps de troupe réguliers, on mobilisa aussi des réservistes et les régiments des Turcos et Zouaves des colonies françaises – ayant précédemment combattu pour la France (par exemple au Mexique) – pour renforcer les troupes : « On ne voit partout que turcos et zouaves, dont le teint bronzé offre un piquant contraste avec celui des blonds Alsaciens. Elles sont belles à contempler, ces troupes cuivrées par le soleil d'Afrique ; la force et la vie débordent en elles, et leur exubérance semble se traduire en un insolent défi jeté à la destinée du champ de bataille. Ce sont les régiments de l'Alma et d'Inkermann, de Magenta et de Solferino, de la Chine et du Mexique. »<sup>13</sup> Correspondant à cette description extraite d'un livre français, Lindner en offre une illustration intitulée « Les Turcos dans les vignes près de Wörth » (« Die Turkos in den Weinbergen bei Wörth »).*

## *Bismarck, la France et l'image des « deux Allemagnes »*

Pour l'Allemagne, Bismarck est avant tout celui qui a unifié le pays ; pour la France, par contre, Bismarck est l'homme dont les successeurs sont Guillaume II et Hitler et celui qui, en ayant unifié l'empire germano-prussien, a ouvert la voie au national-socialisme et à la Seconde guerre mondiale.<sup>16</sup> L'image que la France se fait de Bismarck est essentiellement négative et directement liée aux conflits guerriers entre la France et l'Allemagne « prussienne ».

Bien avant que la Prusse ne gagne en puissance, était née en France dans la seconde moitié du XIX<sup>e</sup> siècle l'image des « deux Allemagnes ». D'une part, il y avait l'image de l'Allemagne philosophique, apolitique et idéalisée forgée surtout par le livre « De l'Allemagne » de l'écrivain Anne Louise Germaine de Staël (1766–1817).<sup>17</sup> D'autre part, il y avait l'image d'un pays puissant pouvant devenir un danger pour la France.

C'est cette image dichotomique qui permit aux intellectuels français de s'intéresser à leur voisin et à la culture allemande sans ressentiment. Très ad-

miratif de l'Allemagne, Gérard de Nerval écrivit en 1836 : « Il y a l'Allemagne ! la terre de Goethe et de Schiller, le pays d'Hoffmann ; la vieille Allemagne, notre mère à tous ! »<sup>18</sup> Ernest Renan ne cachait pas non plus son admiration : « J'ai étudié l'Allemagne et j'ai cru entrer dans un temple ... Ô mon âme, oui, c'est un trésor, c'est la continuation de Jésus Christ. »<sup>19</sup>

Certes, en France aussi, certains s'exprimaient çà et là contre l'Allemagne. Cependant, on ne les prenait pas au sérieux. Ce n'est qu'en 1866, lorsque la Prusse obtint une rapide victoire sur l'Autriche que l'image de l'Allemagne en France changea. Le voisin allemand apparaissait dès lors de plus en plus comme une menace : « Il existe un jouet que l'on nomme Jack in the box : un diable petit et noir bondit hors d'une boîte. C'est cette impression que l'Allemagne-Prusse fit sur la France en 1870 : au lieu du professeur aux lunettes dorées, au lieu de la Gretchen aux tresses blondes, c'est sur un casque à pointe et sur la poitrine en fer de la Germania qu'on tomba. Révoltée, la France entière se soulevait : des épées au lieu des livres, des canons au lieu des in-folio ? »<sup>20</sup>

C'est surtout Bismarck, « cette tête carquée de hobereau prussien »<sup>21</sup>, qui incarnait l'image négative de l'Allemagne car, selon l'image qu'on se faisait de lui en

France, il avait consciemment humilié les Français en annexant l'Alsace-Lorraine, en réclamant des réparations élevées et en initiant la proclamation de l'empereur à Versailles. Outre l'animosité, il faut également reconnaître l'admiration cachée pour cet homme d'Etat, telle qu'on peut la lire par exemple dans un article de Francis Charmes paru dans la « Revue des deux Mondes » : « Il [Bismarck] était notre ennemi, il nous fit beaucoup de mal : lorsqu'il considéra qu'on lui barrait la route, il nous piétina furieusement pour pouvoir continuer son chemin. Et il le fit sans pitié, peut-être sans haine tout simplement parce que pour lui nous étions un obstacle. La seule leçon que nous puissions en tirer, c'est le profond regret de savoir que cet homme n'est pas né sur notre terre, mais de l'autre côté de la frontière. Il faut que nous reconnaissons combien nous aurions été heureux si nous avions eu son égal. »<sup>22</sup>

*Ce sont les caricatures de Bismarck qui mettent le mieux en évidence l'opinion qu'on avait de lui. Une myriade de caricatures de Bismarck ont paru dans presque tous les pays européens ainsi qu'aux Etats-Unis et en Russie à partir du milieu du XIX<sup>e</sup> siècle.*

*En 1898, peu après le décès de Bismarck, Karl Walther a rassemblé des « caricatures françaises, anglaises, russes, italiennes, américaines, viennoises, allemandes, suisses etc. » et les a publiées.*

*C'est ainsi que Bismarck dans le journal français « Le Charivari » de juillet 1870 est représenté comme un cannibale. Bismarck, facilement reconnaissable au casque à pique prussien, est assis à une table dressée, une serviette autour du cou et une fourchette à la main. Devant lui une assiette dans laquelle se trouve un soldat français qui pointe un fusil en direction de Bismarck, un verre de vin à la main, le tout étant intitulé « Sadowa ». Ainsi est-il fait allusion à la victoire des troupes prussiennes près de Sadowa durant la guerre prusso-autrichienne de 1866.*

*Cette victoire fut tout d'abord acceptée par l'opinion publique française, mais par la suite elle fut de plus en plus considérée comme la preuve de la fulgurante montée*



Source : Walther 1898, p. 8.

*en puissance de la Prusse. Par contre, dans la guerre franco-allemande, Bismarck, selon l'auteur, trouverait « des arêtes » dans son repas. Le message de la caricature est donc le suivant : la France ne se donnera pas vaincue face aux Prussiens aussi facilement que les troupes autrichiennes quelques années auparavant.*

CROQUIS RÉVOLUTIONNAIRES PAR PILOTTELL.



**LE DIEU DES ARMÉES**  
SE CHARGEANT PAR LA CULASSE.

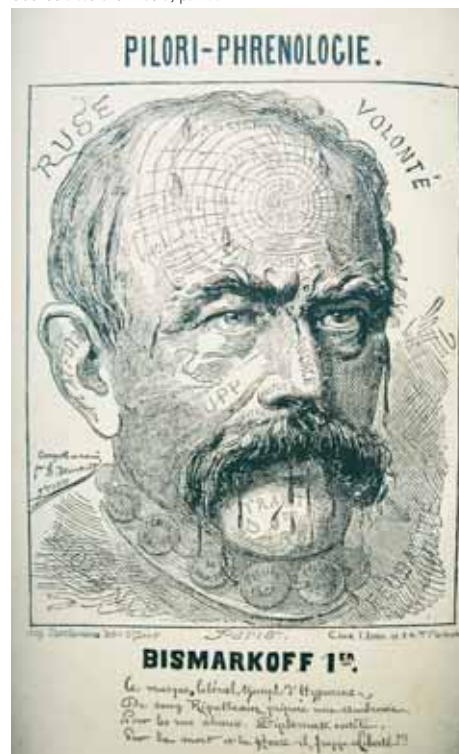
Source : Walther 1898, p. 9.

Une autre caricature montre Bismarck sous les traits d'un belliciste chargeant un canon par la culasse. Ce canon porte les traits de Guillaume I<sup>er</sup>. Le titre « Le Dieu des armées se chargeant par la culasse » renvoie au rôle de Bismarck dans la guerre franco-allemande. C'est lui qui, dans l'ombre, tirait les fils.

La caricature qui suit – « Pilori-phrénologie » de Belloguet – entre tout à fait dans ce cadre. Sur la tête de Bismarck sont inscrits plusieurs mots qualifiant son caractère

tels que : « ruse », « violence », « ténacité », « féodalisme » et « témérité » et qui sont présentés comme des qualités nécessaires au renforcement de la position prussienne. La caricature est une allusion selon laquelle ce sont des qualités que l'on peut facilement lire à la forme du crâne de Bismarck ainsi que le pensaient les adeptes de la phrénologie « scientifique ». De plus, on peut lire sur le front de Bismarck les noms de pays tels que « France », « Autriche », « Hollande » et « Danemark ». Ainsi on donne à comprendre que la Prusse veut aussi annexer ces nations. Pour compléter cette image, du sang coule partout et selon la légende

Source : Walther 1898, p. 10.



de la caricature, Bismarck préparerait une ambrosie avec le sang républicain – et donc français – pour les rois effrayés (il s'agit manifestement des rois et des princes des Etats allemands). Plus loin, on apprend que seules la mort et l'ignominie peuvent aider à conquérir la liberté au sens où Bismarck l'entendait.

D'après ces représentations, Bismarck n'avait pour l'opinion publique française qu'une chose en tête : en utilisant tous les moyens, faire de la Prusse voire de l'Allemagne une grande puissance et empêcher la France de retrouver ses forces :

« Il croit, ou feint de croire, que la politique française est toute de fourberie, que la France fera la guerre en 1874, avant le versement des trois milliards. [...] Il saisit tous les prétextes pour se plaindre, pour se poser en victime du 'chauvinisme' d'un peuple agité et belliqueux qui ne rêve qu'agression et de revanche. Il prend plaisir à piétiner le vaincu, à l'humilier, à lui faire sentir l'aiguillon de la défaite. »<sup>23</sup>

En d'autres termes : d'après les Français, Bismarck voulait empêcher que la France ne retrouve son rang de « grande nation » en Europe.<sup>24</sup>

Les caricatures des années 1890 étaient complètement différentes. Après que Bismarck eut été congédié de sa fonction de chancelier en 1890, il avait perdu de son importance et de sa dangerosité. Les caricatures de cette époque illustrent par exemple le rôle de Bismarck dans l'aggravation de la situation autour de la dépêche d'Ems.



Source : Walther 1898, p. 17.

*C'est ainsi que le journal humoristique français « Le Rire » d'avril 1895 représente Bismarck sous les traits d'un misérable faussaire. Recroquevillé, il est assis sur le bord d'un chemin avec, autour du cou, un panneau sur lequel est inscrit : « Falsification de dépêches – diplôme d'honneur ». Napoléon se tient devant lui et le traite de tartuffe, de ce nom que porte l'imposteur dans le « Tartuffe » de Molière.*



Source : Walther 1898, p. 18.

*Trois années auparavant, dans le journal « Don Quichotte », Bismarck caricaturé dans un corps d'aigle est déjà accusé d'être un faussaire. Il y est exposé comme trophée de chasse : les deux ailes sont percées de clous et au-dessus de sa tête on voit un panneau intitulé « Faussaire ».*

## *Les débuts de l'« inimitié héréditaire »*

1870/71 que l'« inimitié héréditaire » devint une expression courante pour caractériser la relation bilatérale des deux côtés du Rhin.

« L'animosité réciproque entre les deux peuples, une animosité qui croît constamment, peut être comparée à un fruit en train de mûrir et la chute qui provoquera la cassure ressemblera à la secousse du hasard qui aura fait tomber le fruit de l'arbre arrivé à maturité. »<sup>25</sup> C'est en ces termes que le commandant de l'époque von Stoffel, posté à Berlin, avait décrit les relations franco-allemandes dès août 1869 ; ainsi avait-il exprimé une vision des choses selon laquelle la caractéristique des relations entre les deux pays était traditionnellement celle de l'animosité.

Au XIX<sup>e</sup> siècle, un sentiment national commença progressivement à se développer en Allemagne. Le territoire de l'Allemagne d'aujourd'hui ressemblait encore à un tapis de pièces constitué d'une multitude de petits Etats. Cependant, depuis les années 1860, certains Etats s'allièrent – malgré les rivalités entre la Prusse et l'Autriche – et se retournèrent contre la France. Le concept d'« inimitié héréditaire » est également dépendant d'un sentiment national allemand en gestation, sentiment qui ne put se déployer que par une délimitation consciente par rapport au voisin français.

Telle que l'expression « inimitié héréditaire » le fait comprendre, cette façon de penser ne se développa pas en l'espace d'une génération. Au contraire et surtout en Allemagne, on peut remonter à ses débuts au moins jusqu'à l'époque de Louis XIV et de ses aspirations expansionnistes, voire même jusqu'au XV<sup>e</sup> siècle alors que la France faisait valoir ses vues sur l'Alsace. En France, par contre, longtemps ce fut l'Angleterre que l'on considéra comme l'ennemi principal et cela en raison entre autres de conflits d'intérêts lors de l'expansion des empires coloniaux entreprise par les deux pays. Ce n'est qu'avec la guerre de

*Le sentiment national allemand en gestation est exprimé d'une façon exemplaire dans un recueil de chansons contemporaines :*

*« Nous voulons réunir  
Tout le pays allemand,  
Les membres déchirés,  
Enlacés par un fort lien.  
Que cela les rassemble  
Pour une éternité,  
Qu'aucun différend  
Ne puisse à jamais les séparer. »<sup>26</sup>*

En construisant cette idée des « deux Allemagnes », la France différenciait en même temps sa perception du voisin allemand : il y avait la « bonne » et la « mauvaise » Allemagne. La Prusse, en particulier, était considérée comme l'ennemi principal de la France : « Ce qu'elle [la Prusse] représente purement et simplement, c'est l'esprit de conquête dans ce qu'il y a de plus dur, c'est l'ambition de race dans ce qu'elle a de plus étroit, de plus haineux et de plus implacable. Elle ne combat pas pour l'indépendance et la liberté germaniques, qui n'ont été jamais menacées, qui ne le seront pas même quand nous aurons retrouvé la victoire ; elle combat réellement pour la domination, au nom d'une sorte de césarisme mystique et féodal. »<sup>27</sup> Käthe Schirmacher, leader du mouvement bourgeois des femmes en Allemagne, écrit à ce sujet : « Les Prussiens sont [aux yeux des Français] des Vandales, des Huns et des Barbares, 'les forces noires' qui combattent le droit, la lumière et l'amour ; ce sont les représentants de la force brute, pour qui la violence prime sur le droit. »<sup>28</sup>

Alors que l'inimitié héréditaire de l'Allemagne pour la France dépendait aussi de la formation d'un sentiment national propre, et donc d'une évolution au

sein de l'Allemagne, la France, quant à elle, définissait son inimitié héréditaire pour l'Allemagne surtout par rapport à l'effet qu'elle avait sur la scène politique internationale. Ce qui avait déclenché toutefois cette aversion dans les deux pays, c'était un sentiment de peur : en Allemagne, on avait peur que la France ne prenne sa revanche suite à sa défaite en 1871 ; en France, on avait peur d'une Allemagne devenant trop puissante avec la Prusse à sa tête. En conséquence, les deux pays virent dans la lutte contre l'autre un moyen probant afin de vaincre ces peurs. C'est ainsi qu'on peut lire dans une parution allemande contemporaine sur l'ensemble de l'empire romain, cette victoire anéantira partout l'influence française pour la remplacer par l'influence allemande. »<sup>29</sup> Victor Hugo, par contre, écrit : « Prenez les pierres de notre terre sainte, lapidez les envahisseurs avec les ossements de notre mère la France ! »<sup>30</sup>


Les tournures françaises négatives renvoyant par exemple à des situations de conflits (« chercher une querelle d'Allemand ») ou à la provocation de Bismarck (« bismarquer ») constituent un aspect intéressant de cette époque d'hostilité réciproque. Lorsqu'au XIX<sup>e</sup> siècle, on ne comprenait absolument pas quelque chose on disait « c'est pour moi de l'al-



Abb. 13: Embrassons-nous! Honoré Daumier, 1867.

Source : Leiner 1989, p. 155.

*La caricature d'Honoré Daumier de 1867 montre clairement quelle Allemagne est celle qui domine du point de vue des Français : il s'agit de la Prusse, coiffée du casque à pique et habillée de l'uniforme militaire étranglant l'Allemagne rêveuse, aux boucles blondes. L'invitation à s'embrasser (« Embrassons-nous ») a un effet cynique.*



lemand ». L'écrivain Gérard de Nerval (1808–1855), bien qu'il fût un passionné de l'Allemagne, compara dans « Notice sur les poètes allemands » la langue allemande à une « vieille forêt inextricable et touffue » dans laquelle il serait difficile de se frayer un chemin sans « être arrêté à chaque pas par les lianes, les racines tortueuses et les chicots mal déracinés des arbres centenaires ». <sup>31</sup> Hippolyte Taine (1828–1893), lui non plus, ne put trouver goût à la langue allemande : « [...] les horribles substantifs allemands, les mots longues d'une toise. » <sup>32</sup>

Au XX<sup>e</sup> siècle, des mots allemands furent introduits dans la langue française (« Blitzkrieg », « Ersatz ») ; il s'agissait encore de termes négatifs. En allemand par contre, il n'existe pratiquement aucune tournure française renvoyant à l'hostilité entre les deux peuples. Les expressions pour lesquelles la France joue un certain rôle sont plutôt positives (cf. expressions relevant du domaine de l'amour ou de la jouissance) ou alors elles relèvent du vocabulaire du quotidien tels que « portemonnaie » ou « trottoir ».

- 1 *Les traités de paix de Tilsit mirent fin à ce qu'on appelait couramment la « guerre de la quatrième coalition » (1806/07) durant laquelle la Prusse, la Saxe et la Russie s'étaient alliées contre la France napoléonienne.*
- 2 Rovère 1918, p. 2.
- 3 *Op. cit.*
- 4 Lindner 1895, p. 3 (texte traduit en français).
- 5 Rovère 1918, p. 291. « L'Allemagne napoléonienne » comprend, selon Rovère, les Etats de l'Allemagne du sud.
- 6 Lindner 1895, p. 13 (texte traduit en français).
- 7 *Cf. Binoche 1996, p. 43.*
- 8 *Die Gartenlaube (1870), n° 32 (texte traduit en français).*
- 9 *Cité d'après Kolb 1970, p. 9 (texte traduit en français).*
- 10 Rovère 1918, p. 289.
- 11 Lindner 1895, pp. 19–20 (texte traduit en français).
- 12 Boulanger 1888 [tome I], p. 36.
- 13 Lonlay 1887 [tome I], p. 2.
- 14 Boulanger 1888 [tome III], p. 2390.
- 15 *Cf. Pinon 1913, p. 84.*
- 16 *Cf. Hüser 1996, p. 50.*
- 17 « *De l'Allemagne* » est l'œuvre la plus connue de l'écrivain français Anne Louise Germaine de Staël. Elle l'acheva en 1810. Cependant, peu après son impression elle fut l'objet de la censure napoléonienne car, en décrivant une Allemagne pacifique, l'auteur contrait le mode de gouvernement dictatorial de Napoléon. L'écrivain ne critiquait pas seulement dans son livre le plus la situation politique. Elle dut fuir à plusieurs reprises à l'étranger ayant pris, par exemple, le parti du couple royal français.
- 18 *Cité d'après Schneider 1928, pp. 14–15.*
- 19 Renan 1947 [tome I], p. 438.
- 20 Schirmacher 1906, p. 3 (texte traduit en français).
- 21 Pinon 1913, p. 12.
- 22 *Cité d'après Walther 1898, p. 3 (texte traduit en français).*
- 23 Pinon 1913, pp. 10–11.
- 24 *Cf. Pinon 1913, p. 15.*
- 25 *Citation dans Pommerin/Marcowitz 1997, p. 149 (texte retraduit en français).*
- 26 Trebitz 1870, p. 238 (texte traduit en français).
- 27 Mazade, Charles de : « *Chronique de la Quinzaine* ». – Dans : *Revue des Deux Mondes*, 1<sup>er</sup> septembre 1870, p. 191 (cité d'après Straub 1962, p. 113).
- 28 Schirmacher 1906, p. 3 (texte traduit en français).
- 29 Vetter 1870, p. 26 (texte traduit en français).
- 30 *Cité d'après Herre 1985, p. 165 (texte retraduit en français).*
- 31 *D'après Grossein 2005, p. 109.*
- 32 *D'après op. cit., p. 108.*

## Autour de 1900 : paix armée

### *Un rapprochement prudent*

#### *Le niveau politique*

Après la victoire allemande de 1871, l'Allemagne noua rapidement des relations avec l'Autriche et la Russie, plus tard aussi avec l'Italie afin d'assurer la paix et le statu quo qu'on avait réussi à obtenir. Parce qu'il avait peur que la France ne prenne sa revanche, Bismarck voulait empêcher une union entre les puissances étrangères et la France et il l'isola par sa politique européenne des alliances. C'est pour le même motif que Bismarck encouragea la politique coloniale de la France. De la sorte, il espérait détourner les esprits des crises potentielles en Europe. A cet égard, voici les termes dans lesquels s'expriment deux Français : « C'est que Bismarck, plein de bonnes paroles pour nos ambitions

transmarines, multipliait les tentations, semblait prévenir nos caprices et prendre en mains nos intérêts : la Conférence de Berlin (1884-1885) achevait l'œuvre du Congrès de Berlin. En cette Conférence, Bismarck, sous couleur d'appuyer nos revendications congolaises et nigériennes, installait son arbitrage entre les impérialistes de Londres et les coloniaux de Paris, et notre Parlement ratifiait l'Acte de Berlin sans critiquer cette étrange politique qui faisait de nos ennemis d'outre-Rhin les surveillants de nos relations avec nos voisins d'outre-Manche. »<sup>33</sup> « Pour dire toute la vérité, nous devons reconnaître que dans une certaine mesure nous sommes redevables à l'Allemagne de ce qu'elle ne nous a pas freinés dans notre politique mais que, en la personne de Bismarck, elle a reconnu que le regard de la France, lorsqu'il était porté sur les conquêtes coloniales, se détournerait plus facilement de la frontière allemande. »<sup>34</sup>

Dans un premier temps, les relations entre l'Allemagne et la France ne manifestaient que faiblement les traces d'un rapprochement. Cependant, la situation se désamorça pour la France, car Adolphe Thiers<sup>35</sup>, premier Président de la Troisième République, parvint à régler les frais des réparations dans leur totalité à l'Allemagne dès 1873, c'est-à-dire six mois plus tôt que prévu. Ainsi, l'Allemagne dut retirer ses troupes d'occupation du nord de la France qui retrouvait son indépendance face à l'Allemagne.

Certes, les aspirations à un réarmement de la part de la France en 1875 provoquèrent une altération momentanée de la situation, mais l'intervention de la Russie et de l'Angleterre fit qu'on retrouva rapidement le calme.

A la fin du XIX<sup>e</sup> siècle, la France parvint à se libérer de son isolation en s'engageant dans une alliance bipartite avec la Russie. L'écart qui s'était creusé entre l'empire du tsar et l'Allemagne avait fortement participé de cette évolution et explique pourquoi dès lors la France pouvait affronter l'Allemagne avec plus de sérénité. Le changement de gouvernement en Allemagne a également contribué au rapprochement prudent entre les pays limitrophes. L'empereur Guillaume II monta sur le trône allemand en 1888 et, en raison de différends entre lui-même et Bismarck, il congédia ce dernier en 1890 de sa fonction de chancelier. Le nouvel empereur tenait beaucoup à une entente avec la France, ce qui fut accueilli positivement par les Français : « Depuis son avènement au trône, l'empereur allemand tente par tous ses efforts d'écarter toute méprise entre l'Allemagne et la France, de soutenir en y employant toute sa personnalité chaque démarche afin d'améliorer les relations entre les deux Etats. [...] Désormais, la France croit à la volonté indestructible du monarque allemand de préserver la paix et à son désir si souvent exprimé de réconcilier l'Allemagne et la France. »<sup>36</sup>

Les relations entre l'Allemagne et la France ne cessaient de s'améliorer. Les deux pays combattirent par exemple côte à côte sous un commandement allemand en 1900 lors de la Révolte des Boxers<sup>37</sup> en Chine. A aussi contribué à ce rapprochement le fait que l'esprit revancharde semblât être secondaire : « La source première du différend, c'est-à-dire l'Alsace-Lorraine, étant ensevelie, pourquoi – d'autant que jusqu'à présent les intérêts de leur flotte et de leurs colonies n'ont pas fait montre d'oppositions notables avec les nôtres – une entente durable entre ces deux puissances voisines ne serait-elle pas pensable ? »<sup>38</sup>

Depuis les années 1880, la France avait conquis en Afrique un ensemble colonial homogène et de grande taille. Guillaume II, lui aussi, réclamait pour l'Empire allemand « une place au soleil » et participa à la course aux colonies. Bien que par cette nouvelle donne des frontières franco-allemandes soient nées en Afrique, les relations franco-allemandes étaient devenues entre-temps si solides que cela ne posa aucun problème.

### *Aspirations à un rapprochement au-delà de la politique*

Outre les rapprochements dans le domaine de la politique, ce sont de petites choses qui contribuèrent à ce que Guillaume II se fit bien voir des Français, et qui favorisèrent ces mêmes rapprochements. L'empereur allemand parlait « le français d'une façon très pure et couramment ; il connaît toutes les finesses de notre langue, même l'argot ne lui est pas étranger ». <sup>39</sup> Lorsque les occasions se présentaient, comme par exemple lors d'anniversaires, pour fêter un succès ou pour des enterrements, l'empereur s'adressait au Président de la République française pour le congratuler ou lui exprimer sa compassion. Par ailleurs, il invitait des artistes français en Allemagne et veillait à ce que leur séjour soit le plus agréable possible. La France et l'Allemagne participèrent à l'exposition mondiale de 1900 à Paris à l'occasion de laquelle l'Allemagne fut accueillie avec tous les honneurs. De même, la France accepta l'invitation allemande à la Semaine de Kiel.

A partir de 1900, dans les écoles allemandes on commença à appréhender

différemment l'acquisition des langues étrangères. Alors qu'avant 1870/71 l'enseignement du latin et du grec avait la primauté afin d'entraîner la pensée logique, la vue des choses changea avec la victoire de l'Allemagne sur la France et l'essor économique qui la suivit. Cela mena à une modification des programmes scolaires de 1901 qui introduisirent le français comme première langue étrangère. <sup>40</sup> On mit au point des échanges scolaires pour les élèves qui apprenaient la langue dans des familles allemandes voire françaises et le tourisme varié qui se développa apaisa la curiosité de chaque voisin. De plus, un cursus d'études germaniques fut par exemple créé à l'Ecole Normale Supérieure de Paris, en 1903.

Des hommes d'affaires allemands allèrent en France pour découvrir de nouveaux marchés étant donné la rapidité de l'essor économique allemand : « L'Allemand, doué en langues et toujours prêt à apprendre de nouvelles choses ; il se rend sur le marché étranger en tant qu'entrepreneur, commis et voyageur de commerce, converse avec les clients dans leur langue, étudie leurs besoins et leurs goûts, prend de petites commandes et leur accorde des facilités de paiement : 'ce peuple lourd' se révèle, par une métamorphose magique, particulièrement 'coulant'. » <sup>41</sup> Les Français aussi partageaient cet intérêt pour leur voisin

allemand : « Il y a des Français qui vont en Allemagne, un grand nombre de jeunes gens qui notamment se consacrent à cette matière, qui font leur thèse en Allemagne, s’y installent et se marient avec des Allemands [...]. Il y a aussi des établissements allemands [...] où les cadres sont des Français. »<sup>42</sup>

Au début du XX<sup>e</sup> siècle, des livres traitant du rapprochement franco-allemand parurent tant en France (par exemple de John Grand-Carteret ou Pierre Masclaux) qu’en Allemagne (par exemple de Käthe Schirmacher). Des deux côtés, on reconnaissait les meilleures chances à la réconciliation franco-allemande tel que, par exemple, Pierre Masclaux lorsqu’il disait : « Maintenant que la France est redevenue ce qu’elle était jadis elle fait au contraire preuve de sa noblesse et grandeur en acceptant la main de l’amitié tendue par une nation tout aussi noble et grande. Encore quelques années et l’heure de la réconciliation définitive sonnera pour ces pays des deux côtés des Vosges [...]. »<sup>43</sup>

Dans le domaine de la presse, il y eut aussi un rapprochement entre l’Allemagne et la France. De nombreux journaux prônaient une entente entre la France et l’Allemagne. En 1902, on fonda le quotidien allemand le plus important à Paris : la « Pariser Zeitung / Gazette Allemande de Paris ». En 1913, ce fut au tour

de la « Presse parisienne » (« Pariser Presse »). Les deux journaux s’adressaient aux Allemands vivant en France. Du côté français, on trouvait le « Journal d’Allemagne », un journal à teneur moins politique et qui plaidait en faveur d’une entente entre les deux pays.

## *L'Alsace-Lorraine : la question prédominante*

A première vue, les relations franco-allemandes autour des années 1900 évoluaient dans un sens plutôt positif. Pourtant, à bien y regarder, tous les conflits étaient loin d'être réglés. C'est surtout la question de l'Alsace-Lorraine qui restait épineuse et qui empêchait un rapprochement définitif : « Il [le problème de l'Alsace-Lorraine] domine, parfois invisible, mais toujours présent, toute l'histoire des relations de la France avec l'Allemagne depuis 1871. »<sup>44</sup>

La multitude de publications contemporaines concernant la question de l'Alsace-Lorraine montre combien elle occupait les esprits des deux côtés du Rhin. Chacun des deux pays revendiquait l'Alsace-Lorraine. La France parce que ce territoire avait été conquis par Louis XIV dans la seconde moitié du XVII<sup>e</sup> siècle, l'Allemagne parce que depuis cette époque l'Alsace-Lorraine était considérée comme un « territoire perdu de l'Empire allemand ».

L'attitude française est exposée clairement dans la citation suivante : « La France s'est attaché ces populations [d'Alsace-Lorraine] en les traitant avec douceur. Louis XIV, qui les réunit à son

royaume, se montra plein de ménagements pour elles. Non seulement il laissa aux Alsaciens l'usage de leur langue, de leurs coutumes et, à peu de chose près, de leurs institutions, mais il les maintint en possession de la liberté religieuse dans le temps qu'il la retirait à ses anciens sujets. [...] L'Alsace, émietlée, délaissée, pillée, souillée, saignée à blanc sous la domination allemande, avait enfin retrouvé, sous la loi de la France, la sécurité et la prospérité. »<sup>45</sup>

Face à cette argumentation, en Allemagne on rétorquait ceci : « Nous les Allemands, nous reprenons de droit l'Alsace et la Lorraine et nous les gardons. Selon le droit du plus fort, le droit de la conquête, de la réparation, selon le droit naturel des membres de la tribu, d'une seule et même nation, enfin selon le droit de la préservation de soi, selon le droit d'une meilleure défense contre un méchant voisin. »<sup>46</sup>

Dans de longs traités, on « prouva » à la veille de la guerre de 1870/71 que le territoire était indubitablement allemand et qu'il devait le redevenir. Dès 1870, parurent des livres tels que « La victoire allemande sur l'être roman et le droit de l'Allemagne à l'Alsace et la Lorraine » (« Deutschlands Sieg über welsches Wesen und Deutschlands Recht auf Elsaß und Lothringen ») de Joh. Vetter ou encore « L'Alsace et la Lorraine sont et

restent à nous » (« Elsaß und Lothringen sind und bleiben unser ») de Wolfgang Menzel. La tendance de ces œuvres est reflétée d'une manière exemplaire dans les citations des deux auteurs qui suivent. Vetter écrivit : « Et en ce qui concerne le territoire de l'Alsace-Lorraine, avant la conquête romaine [...] elle était déjà subordonnée aux peuplades allemandes. »<sup>47</sup> Quant à Menzel, il s'exprima en ces termes : « Les Alsaciens et les Lorrains sont de vrais Allemands, les descendants de leurs voisins, Alémaniques et Francs rhénans, aujourd'hui, parlent encore allemand ; la langue tout comme leur façon d'être font d'eux de vrais Allemands différents de ces Romains de l'autre côté du Rhin. »<sup>48</sup>

Par la suite, l'intérêt allemand pour l'Alsace-Lorraine se maintint. C'est ainsi que F. Dollinger explique dans son œuvre « Le problème culturel alsacien et cette espèce de 'Romans'. Une confession » (« Das elsässische Kulturproblem und die 'Weschlinge'. Ein Bekenntnis ») pourquoi l'Alsace est plutôt française qu'allemande : « Il est certain qu'au Moyen Âge et à la Renaissance, l'Alsace a été un terrain favorable à la culture allemande. Mais jamais elle n'a dédaigné l'influence d'ennoblissement des rejetons romans. C'est précisément à l'influence 'romane' de la vie artistique et intellectuelle qu'elle doit plusieurs de ses œuvres remarquables. [...] Le

style architectural roman de l'Alsace se prévaut de multiples façons de l'influence des abbayes de Cluny. Et puis il y a aussi l'architecture gothique ! [...] Pour peupler les portails de leurs cathédrales, les sculpteurs alsaciens pointent leur regard vers Chartres, Reims, Laon et s'enthousiasment pour des œuvres d'art sans égal [...]. »<sup>49</sup>

Chacune des deux nations revendiquait l'Alsace-Lorraine et aucune n'était à court d'arguments en faveur de sa conception. De plus, pour les deux pays, l'Alsace-Lorraine était importante d'un point de vue militaire. Ainsi la France pouvait assurer la frontière à la hauteur du Rhin avec son voisin tandis que l'Allemagne, à l'aide de l'Alsace et de la Lorraine, mettait une ceinture de sécurité entre elle et la France. Il ne faut pas sous-estimer non plus les avantages économiques. La Lorraine en particulier avait de grandes richesses minières tels que la houille et le minerai de fer. Ainsi le « propriétaire » respectif des centres industriels qui résultaient de l'exploitation de cette richesse en tirait profit. La région se trouvait toujours au centre de l'Europe et représentait un important nœud de trafic.

Par la paix de Francfort du 10 mai 1871, l'Alsace-Lorraine fut cédée à l'Empire allemand. Contrairement à ce que ce nom composé peut porter à croire, l'Alsace-



Source : Kladderadatsch 23 (1870), n° 41, p. 368.

*Une caricature parue dans le journal satirique « Le Charivari » du 4 septembre 1870 reflète bien cette ambiance. Bismarck coupe les griffes d'une bête féroce portant une muselière et sur lesquelles est écrit : « Alsace » et « Lorraine ». Voici les termes de la légende : « Il faut couper les griffes de la bête féroce pour qu'à l'avenir, elle nous laisse tranquilles. »*



Source : Kleber 1914, p. 37.

Henri Zislin, un caricaturiste alsacien, décrit la politique de l'Empire allemand vis-à-vis de l'Alsace-Lorraine dans ses dessins. La première des caricatures intitulées « Vie de famille ou la langue coupée » montre le serviteur Johann Reichstag et la maîtresse Germania. Dans le coin, deux enfants vêtus du costume folklorique alsacien sont en train de pleurer. Germania en a assez des pleurs et demande à Johann de faire quelque chose. La caricature suivante montre Johann, une assiette à la main dans laquelle se trouvent deux langues. Les enfants, debout dans le coin, saignent de la bouche.

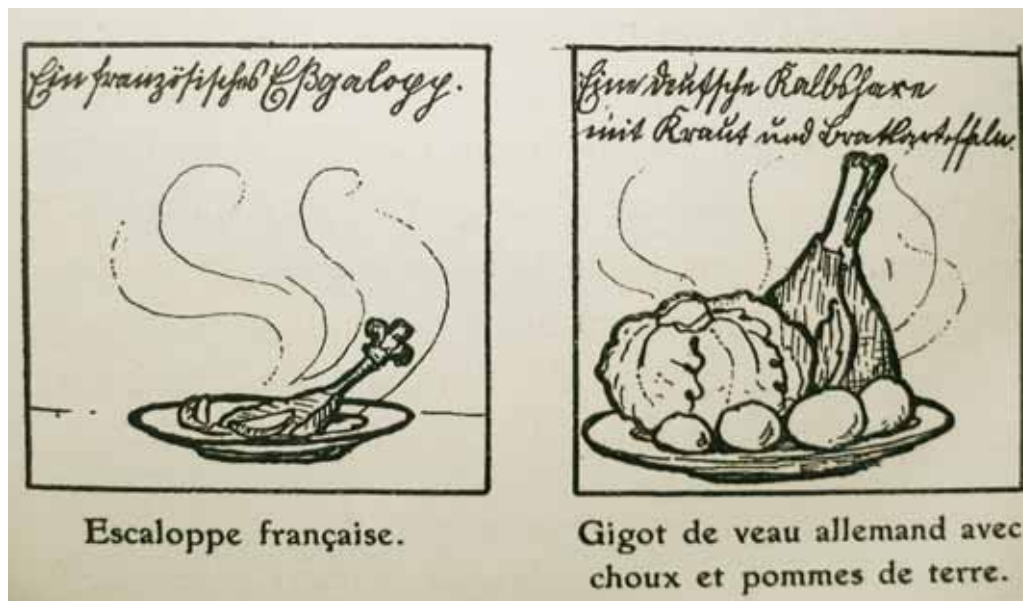
Lorraine n'était pas du tout un territoire homogène parce que les deux régions auraient eu une histoire commune. Au contraire, il s'agissait d'une construction du Reich allemand. En France, les protestations contre cette annexion fusai-ent. La statue de marbre de la ville de Strasbourg placée sur la Place de la Concorde à Paris fut recouverte d'une étoffe en signe de deuil. On disait que ce n'est que lorsque l'Alsace-Lorraine ferait de nouveau partie de la France que la crêpe de deuil disparaîtrait.

Celui qui désirait garder la nationalité française pouvait passer en France sans problème jusqu'en 1871 ; en même temps, de nombreux Allemands immigrèrent dans la « terre d'Empire » (« Reichsland »). L'Alsace-Lorraine fut gérée à tous les niveaux selon les lois allemandes. Et pourtant, elle ne jouissait pas du même statut que les autres Länder allemands. Par exemple, elle n'était ni représentée au « Reichstag », l'assemblée parlementaire de l'Empire allemand, ni au « Bundesrat », la représentation des Etats fédérés. Ce n'est qu'en 1874 que la constitution de l'Empire allemand entra en vigueur pour l'Alsace-Lorraine. Sur ce, on créa une délégation d'Alsace-Lorraine. Organe politique élu au suffrage indirect, cette délégation avait une fonction de conseiller. On autorisa ses habitants à voter aux élections du Reichstag. Suite aux élections de 1874,

l'Alsace-Lorraine délégua 15 députés à Berlin. Néanmoins, il fallut attendre 37 ans pour que l'Alsace-Lorraine ait sa propre Constitution et, par conséquent, le statut d'un Etat allemand.

Le statut particulier de l'Alsace-Lorraine fut maintenu si longtemps parce que « l'état d'esprit de la population autochtone [...] était encore à 90% français ». <sup>50</sup> Tout ce qui était français devait disparaître <sup>51</sup> : il était interdit de porter des uniformes français ; on censura des récitals de chants français ; le gouvernement allemand fut même scandalisé par une publicité en français pour un sèche-cheveux. Hisser le drapeau français était aussi interdit. A cet égard, un inspecteur de police trop zélé devint la risée de tout le monde : « Qui ne se souvient pas avec un plaisir ironique de la course hippique à Strasbourg où, sur le champ de courses à côté des drapeaux des pays du monde entier, flottait également le drapeau néerlandais. Quel divertissement pour le public lorsque, soudain, comme piqué par une mouche, un inspecteur de police se jeta sur ce drapeau le tenant, en raison de la composition similaire des couleurs, pour un drapeau français. Et l'inspecteur de réclamer qu'on l'ôte immédiatement ; honteux, il dut partir lorsqu'on lui fit savoir que le drapeau de mauvais augure n'était pas le drapeau français qu'on réprouvait. » <sup>52</sup>

Un des défenseurs les plus connus de « son » Alsace-Lorraine était le dessinateur Hansi (Jean-Jacques Waltz de son vrai nom, 1873–1950). A première vue, ses cartes postales représentent des traditions alsaciennes ; à mieux y regarder, on y décèle des coups de bec contre les occupants allemands en Alsace. Dans son livre « Le professeur Knatschké » Hansi montre l'étroitesse d'esprit des Allemands du Reich et leur ignorance de la culture française.



Source : Hansi 1912, p. 31.



Source : Steinmann/Candir 1996, p. 121.

C'est ainsi que Hansi fait raconter au professeur allemand Knatschké ses aventures à Paris, en 1907. Prenant un repas dans un restaurant français, Knatschké se heurte à ses limites linguistiques et culturelles. Parce qu'il ne parle pas français, il commande tout simplement des plats dans l'ordre dans lequel ils se trouvent sur la carte. A chaque fois cependant, on ne lui sert que des mini-portions. Pour finir, on lui apporte une escalope et étant donné sa petite taille il croit comprendre pourquoi « Schnitzel » s'appelle « escalope » en français :

« Ce n'est pas sans raison que les Français nomment 'Essgalop' une semblable portionnette de veau : en un clin d'oeil elle était avalée [...] »<sup>53</sup>  
Deux représentations mises à côté de cette explication aident à la compréhension de l'illustration : une petite escalope française face à un jarret de veau allemand avec des légumes amoncelés les uns sur les autres.

Malgré les animosités entre Français et Allemands, beaucoup d'habitants de l'Alsace-Lorraine profitèrent de l'essor économique de l'Allemagne et des industries s'installèrent dans cette Alsace agricole. Les relations économiques avec le reste de l'Allemagne devinrent plus étroites et nombre d'habitants du territoire annexé se laissèrent attendrir par leur voisin. Guillaume II tenta de réconcilier les habitants de l'Alsace-Lorraine avec l'Allemagne. Il éprouvait de la sympathie pour le territoire annexé et séjournait souvent dans son château de chasse près de Hauviller.

Au demeurant, l'Alsace-Lorraine fut de nouveau l'objet de négociations franco-allemandes. En 1899, l'Allemagne se montra disposée à conclure une alliance avec la France à la condition que la France et la Russie se déclarent prêtes à garantir la situation territoriale du moment. La France refusa, car elle ne voulait pas renoncer définitivement à l'Alsace-Lorraine. Quatre ans plus tard, l'Allemagne tenta de nouveau de s'entendre avec la France mais cette négociation échoua aussi en raison du refus de la France de perdre l'Alsace-Lorraine. A cet égard, Flotow, conseiller de l'ambassade allemande en poste à l'ambassade de Paris, écrivit à Bülow, chancelier du Reich, au mois de juin 1905 que : « Reconnaître ouvertement la perte territoriale [de l'Alsace-Lorraine]

et la considérer comme irréparable est aujourd'hui encore inadmissible, même pour les Français tournant le dos à toute idée de revanche ; c'est cette difficulté qui fait échouer toute tentative dans la poursuite d'un rapprochement entre les deux voisins que sont ces deux grandes nations culturelles. »<sup>54</sup>

« *La guerre en perspective* » :  
*l'Allemagne et la France durant les crises du Maroc*

Au début du XX<sup>e</sup> siècle, la paix déjà bien branlante ressemblait de plus en plus à une relation de crise et qui, d'ailleurs, finit par aboutir à la Première guerre mondiale. Finalement, ce n'est pas seulement la question de l'Alsace-Lorraine qui contribua à l'échec de la tentative d'amitié franco-allemande. Dans les colonies africaines aussi, des points de friction apparurent. Vers 1900, l'Angleterre prit à plusieurs reprises l'initiative de soumettre des propositions d'alliance à l'Allemagne qui, toutefois, furent accueillies d'une manière très critique. Pour finir, l'Angleterre s'adressa à la France et ce fut une réussite. En 1904, les deux pays signèrent la fameuse « entente cordiale » qui mettait fin aux différends relatifs aux colonies. Le Maroc était au centre des négociations, un pays qui, déjà depuis la moitié du XIX<sup>e</sup> siècle, était une pomme de discorde des puissances coloniales européennes. On promit l'Égypte à l'Angleterre tandis que la France reçut le Maroc et en consentit une partie à l'Espagne.

En 1880, la « Convention de Madrid », qui convenait de l'égalité de commerce entre toutes les puissances présentes au Maroc, accorda un droit de codécision

à l'Allemagne. Cependant, jusque vers 1904, l'Allemagne occupa essentiellement l'arrière de la scène. Néanmoins, lorsque par l'entente franco-anglaise le Maroc revint à la France, l'Allemagne considéra l'égalité mise en danger. C'est cela qui ressort des paroles d'un diplomate allemand s'exprimant en ces termes en juin 1904 : « Ce n'est pas seulement pour des raisons matérielles que l'Allemagne doit émettre son veto contre l'intention française d'acquiescer le Maroc, mais pour préserver son prestige. Ce qu'il faudrait mettre en avant, c'est ceci : l'absorption du Maroc prévue ouvertement par la France met fin à la libre concurrence de l'étranger et de la sorte inflige de sensibles dommages aux intérêts d'un tiers pays, en particulier de l'Allemagne, maintenant et à l'avenir. »<sup>55</sup>

En mars 1905, l'empereur Guillaume II rendit visite au sultan du Maroc pour faire valoir la revendication allemande : « Le 31 mars 1905, Guillaume II débarqua à Tanger et annulait d'un geste toutes les compensations idéales que les Anglais avaient accordées aux Français en échange de l'Égypte et de Terre-Neuve. Il déclarait que le sultan de Maroc était pour lui un 'souverain indépendant', et que ce souverain devait tenir le pays ouvert à la concurrence pacifique 'de toutes les nations, sans monopole et sans annexion'. »<sup>56</sup>

En avril, la France proposa à l'Allemagne de chercher avec elle une solution concernant la question du Maroc. Cependant, l'Allemagne refusa et s'obstina à réclamer la convocation d'une conférence internationale qui finit par avoir lieu à Algésiras, en janvier 1906.<sup>57</sup> L'Empire allemand était isolé. De plus, la réputation allemande n'était plus aussi bonne. Certes la « Conférence d'Algésiras » garantissait la liberté de commerce ; cependant, la France continuait d'être très présente au Maroc comme, par exemple, dans la gestion de la police et des banques.

Le 9 février 1909, l'Allemagne et la France signèrent un autre accord dans lequel l'Allemagne certifiait qu'elle ne s'intéressait au Maroc qu'en termes d'économie et qu'elle ne se mettrait pas en travers des intérêts politiques de la France. De son côté, la France déclara qu'elle préserverait l'égalité économique de l'Allemagne et qu'elle n'entraverait pas les intérêts commerciaux et économiques de l'Allemagne.<sup>58</sup> Et pourtant au printemps 1911, un nouveau conflit éclata au Maroc. Des troupes françaises occupèrent Fès et Rabat à la demande du sultan car il voulait faire reculer des révoltes berbères. Bien que la France ne contrôlât pas l'intérieur du pays, elle envoya toutefois des troupes afin de protéger les Européens qui y vivaient. Cela représentait une violation des clauses

de la « Conférence d'Algésiras » ; l'Allemagne vit ses intérêts économiques en danger. Cependant, le secrétaire d'Etat allemand Kiderlen-Wächter proposa à la France de mettre le Maroc entièrement sous sa coupe ; en contrepartie, elle devrait rendre la partie française du Congo. En juillet 1911, l'Allemagne envoya la canonnière du nom de « Panther » à Agadir pour appuyer sa position. La guerre était imminente : l'Allemagne menaçait d'intervenir militairement au cas où on ne répondrait pas à ses revendications. L'Angleterre, elle, se rangea du côté de la France et se préparait à une guerre. On finit par trouver un compromis le 4 novembre 1911 : l'Allemagne renonça à toute forme d'influence au Maroc ; en contrepartie, elle reçut une partie du Congo, mais elle dut rendre certaines parties du Togo et du Cameroun. Voici ce que déclara à ce sujet Serret, l'ancien attaché militaire auprès de l'ambassade française à Berlin, dans un rapport à Etienne, ministre de la Guerre : « Le traité du 4 novembre 1911 représente une profonde déception. La colère est la même dans toutes les parties du pays. Tous les Allemands jusqu'aux socialistes nous gardent rancune de leur avoir pris leur concession au Maroc. »<sup>59</sup>

- 33 Bérard 1907, p. 12.
- 34 Masclaux 1910, pp. 21–22 (texte traduit en français).
- 35 *La Troisième République dura de 1871 à 1940. Adolphe Thiers conduisit le gouvernement de 1871 à 1873.*
- 36 Masclaux 1910, pp. 29–30 (texte traduit en français).
- 37 *Dans la révolte appelée communément « Révolte des Boxers » (1900–1901), des milices chinoises combattirent la présence européenne, nord-américaine et japonaise. Après la multiplication d’attaques d’étrangers en Chine à partir de mai 1900, les puissances européennes décidèrent d’envoyer une armée commune en Asie. La révolte fut réprimée par les troupes alliées. A la suite de ce conflit, la Chine dut rendre entre autres Hongkong à la Grande-Bretagne.*
- 38 Trojan 1918, p. 111 (texte traduit en français).
- 39 Grand-Carteret 1911, p. 37 (texte traduit en français).
- 40 Cf. Bott 1992, pp. 45 et suiv.
- 41 Schirmacher 1906, p. 88 (texte traduit en français).
- 42 Grand-Carteret 1911, p. 6 (texte traduit en français).
- 43 Masclaux 1910, p. 23 (texte traduit en français).
- 44 Pinon 1913, pp. 5–6.
- 45 Heimweh 1894, pp. 31–32.
- 46 Menzel 1870, p. 5 (texte traduit en français).
- 47 Vetter 1870, p. 27 (texte traduit en français).
- 48 Menzel 1870, p. 6 (texte traduit en français).
- 49 Dollinger 1911, pp. 20–21 (texte traduit en français).
- 50 Stéphaney 1906, p. 9 (texte traduit en français).
- 51 *Pour les exemples, voir Stéphaney 1906. Dans la préface, on apprend que le gouvernement allemand voulait empêcher l’impression de ce livre et qu’il avait proposé à l’auteur, un ancien commissaire de police judiciaire en fonction à la direction de la police impériale à Strasbourg, une certaine somme d’argent pour qu’il se taise.*
- 52 Stéphaney 1906, p. 17 (texte traduit en français).
- 53 Hansi 1912, p. 31.
- 54 Cité d’après Pommerin/Marcowitz 1997, p. 206 (texte traduit en français).
- 55 Cité d’après op. cit., p. 204 (texte traduit en français).
- 56 Maurras 1913, p. 170.
- 57 Pour plus de détails voir Raulff 1976.
- 58 Cf. Pommerin/Marcowitz 1997, p. 209.
- 59 Cité d’après Bernstein 1915, p. 8 (texte retraduit en français).

## 1914-1918 : la Première guerre mondiale

### *L'Allemagne contre la France : la « petite guerre » dans une « Grande » ?*

La « Grande guerre », ainsi nommée en France, n'était en aucun cas une guerre franco-allemande, mais l'expression de la marche au pouvoir des grandes puissances européennes. La France, l'Angleterre et la Russie étaient opposées à l'Allemagne et l'Autriche-Hongrie. L'éclatement de la guerre fut favorisé par un système complexe d'alliances qui, concrètement, mena à la formation de blocs d'alliances dans lesquels l'Allemagne, l'Autriche et l'Italie étaient opposées à une alliance britanico-franco-russe. Cependant, les relations franco-allemandes jouèrent un rôle particulier, car c'est précisément le différend franco-allemand qui avait essentiellement contribué à la conclusion de ces alliances. De plus, le théâtre des principales opérations militaires se trouvait en territoire français ; enfin, c'est la France qui en grande partie détermina les conditions de paix.

Certes, et ainsi qu'il l'a été montré dans le chapitre précédent, vers 1900 il y eut une phase d'entente entre l'Allemagne et la France. L'esprit de revanche que l'on rencontrait en France en raison de la perte de l'Alsace-Lorraine s'était amenuisé au fil du temps. Par contre, et surtout depuis les crises du Maroc, la

crainte d'un pays limitrophe trop fort fit de nouveau surface, car la démographie allemande était en hausse, l'économie prospérait et la création en Allemagne de la « Fédération pangermanique »<sup>60</sup> (« Alldeutscher Verband ») en 1891 semblait faire apparaître une forte volonté d'expansion. Ces changements contribuèrent à préparer le terrain d'une nouvelle guerre en Europe.

Le déclencheur immédiat de la Première guerre mondiale fut l'assassinat perpétré par un Serbe le 28 juin 1914 sur la personne du prince héritier autrichien Franz-Ferdinand. En conséquence, l'Autriche-Hongrie posa un ultimatum au gouvernement serbe le 23 juillet et y réclama réparation, entre autres, par une enquête judiciaire avec le concours de l'Autriche afin d'élucider les motifs de l'attentat. La Serbie répondit en grande partie à cet ultimatum ; à l'exclusion, toutefois, des revendications qui touchaient à sa souveraineté. Dans un même temps, le gouvernement serbe décréta la mobilisation partielle. L'Autriche-Hongrie, elle aussi, se préparait à la guerre. La Russie décida de soutenir militairement la Serbie. L'Allemagne, quant à elle, soutenait l'Autriche-Hongrie et lui promit de la soutenir au cas où la Russie attaquerait les alliés. Peu après, le 28 juillet 1914, l'Autriche-Hongrie déclara la guerre à la Serbie. Le 1<sup>er</sup> août suivit la déclaration de guerre allemande à la

Russie, après quoi la France, alliée de la Russie, ordonna aussi la mobilisation. En raison de sa neutralité, la Belgique refusa aux troupes allemandes qu'elles passent par son territoire pour atteindre la France. Après que l'Allemagne eut ignoré cet ordre, l'Angleterre aussi entra en guerre pour protéger la Belgique.

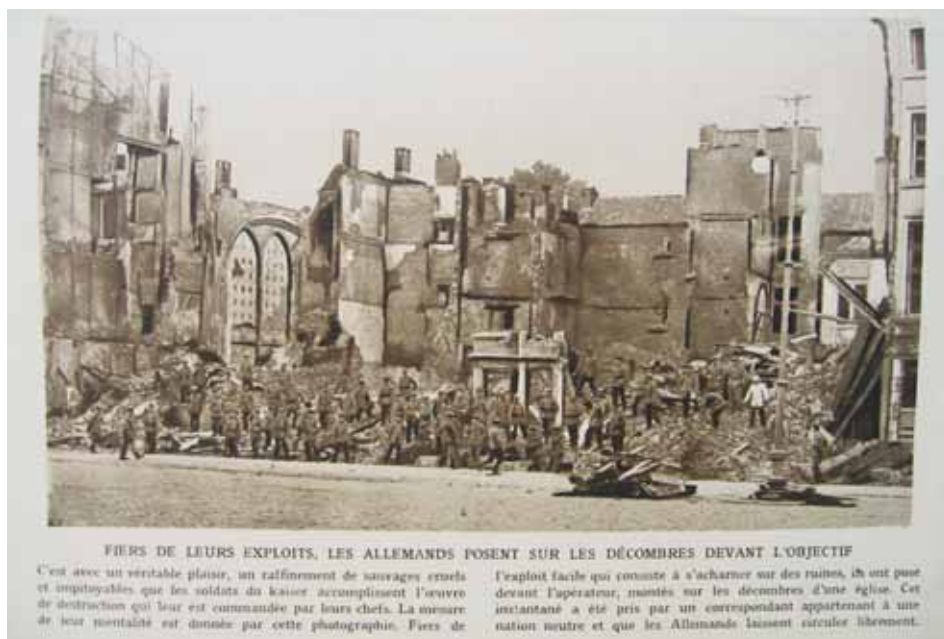
L'opinion négative que les uns avaient des autres réapparut, au plus tard, au moment de l'agression allemande en France. La guerre de 1870/71 retrouva

sa place dans la mémoire des Français. Dans le journal français « Le Miroir » du 20 septembre 1914, une double page fut consacrée aux destructions de 1870/71, année baptisée « année terrible ». Quelques pages plus loin, on peut voir des photographies des bombardements allemands de l'époque afin de comparer les deux situations dans le temps. Cela fit dire au rédacteur de l'article que les Allemands étaient dépourvus de culture et qu'ils étaient en proie à une volonté de détruire :



Source : Spectator Galliae 1916, p. 21.

A la une de l'hebdomadaire français « Le Rire » du 20 mars 1915, un « soldat du kaiser » est caricaturé. C'est un soldat au regard sombre. De sa bouche sortent des saucisses qui pendent à ses lèvres et il porte un sac à dos rempli de biens français vraisemblablement volés. D'une main, il tire un garçon accroché à son pied, de l'autre il tire une femme par les cheveux. Le texte extrait de la « Gazette de Francfort » selon lequel les lois de la guerre ne seraient nulle part aussi sévèrement observées que chez les Allemands est démenti par les observations du dessinateur et souligne cyniquement le message du dessin : « En réalité les faits de cette guerre prouvent qu'aucune armée au monde n'a un esprit militaire aussi idéal ... et que les lois de la guerre interdisant le pillage, le meurtre et le viol ne sont nulle part aussi sévèrement observées que dans l'armée allemande. »



FIERS DE LEURS EXPLOITS, LES ALLEMANDS POSENT SUR LES DÉCOMBRES DEVANT L'OBJECTIF

C'est avec un véritable plaisir, un raffinement de sauvages cruels et impitoyables que les soldats du kaiser accomplissent l'œuvre de destruction qui leur est commandée par leurs chefs. La mesure de leur mentalité est donnée par cette photographie. Fiers de

l'exploit facile qui consiste à s'acharner sur des ruines, ils ont posé devant l'appareil, montés sur les débris d'une église. Cet instantané a été pris par un correspondant appartenant à une nation neutre et que les Allemands laissent circuler librement.

Source : Le Miroir, 20.9.1914, p. 12.

« C'est avec un véritable plaisir, un raffinement de sauvages cruels et impitoyables que les soldats du kaiser accomplissent l'œuvre de destruction qui leur est commandée par leurs chefs. [...] Le vandalisme des barbares s'est attaqué, on le sait, aux inestimables trésors architecturaux de la Belgique. »<sup>61</sup>



Georges Jeannot, Fusillades dans une cour d'usine (Creil, 3. septembre 1914).  
Les crimes allemands d'après les témoignages allemands p. 9  
(Joseph Bédier, du Collège de France).

Source : Spectator Galliae 1916, S. 13.

On trouve aussi cette caricature dans le « Spectator Galliae : Frankreichs Kriegsvorbereitungen in Wort und Bild » de 1916, un journal allemand se servant de la propagande française contre l'Allemagne afin de faire ressortir la haine que les Français éprouvent pour l'Allemagne. De plus, dans le « Spectator Galliae » un dessin du dessinateur français Georges Jeannot est imprimé. On y voit des soldats allemands postés dans une cour et coiffés du casque à pointe fusillant des civils. La légende a pour titre : « Fusillades dans une cour d'usine (Creil, 3 septembre 1914). Les crimes allemands d'après les témoignages allemands p. 9 (Joseph Bédier, du Collège de France). » Dans le journal en question<sup>63</sup>, Joseph Bédier, membre de l'Académie française de 1920 à 1938 et profes-

seur de littérature française au Collège de France, fait la liste des horreurs commises par les Allemands durant la guerre, telles qu'on peut les lire dans des cahiers intimes, les journaux etc.. Les commentant, il attise la haine des Français pour les Allemands. Que Jeannot ait placé au bas de son dessin l'extrait du livre de Bédier prouve pour les Allemands, une fois de plus, que la France « bien avant la guerre a repris à son compte des images incendiaires existant déjà et qu'elle les a interprétées comme faits et gestes de l'armée allemande ». <sup>64</sup> C'est ainsi que la boucle d'une propagande réciproque se ferme et qu'elle montre la méchanceté de l'un et de l'autre.

Une propagande réciproque mit de l'eau au moulin à l'« inimitié héréditaire » entre l'Allemagne et la France. Toutes deux s'accusèrent de barbarisme :

« La guerre actuelle a de nouveau prouvé que nos voisins de l'ouest sont incorrigibles et qu'à l'avenir nous ne pourrions nous préserver des manifestations de leur rapacité et de leur férocité que lorsque nous leur aurons extirpé ce chauvinisme et cette suffisance nationale qui les démantent. A ce carnivore, il faut lui couper les griffes au moins pour un siècle de sorte qu'on le rende incapable de continuer à causer des dommages. [...] Celui qui douterait encore de la nécessité du radicalisme de cette cure politico-militaire, à celui-là je recommande la lecture des journaux qui suivent et desquels il ressort très clairement que la France a toujours été et est l'ennemi héréditaire de l'Allemagne [...]. »<sup>62</sup>



Source : Archives privées Xavier Froidevaux (Ludwigsburg).

Les enfants étaient déjà incités à l'amour de la patrie. Une carte postale de la Première guerre mondiale montre un garçon muni d'un sabre et coiffé d'une casquette de soldat debout devant des ruines dans un casque à pointe posé à terre. Il se soulage. Dans le titre, le garçon est qualifié de « Graine de Poilu », c'est-à-dire de successeur des soldats français.

Les « Chants de Guerre des Enfants de France »<sup>65</sup> réunissent des prières, des rondes et des chants pour les temps de guerre. On adapta de nouveaux textes à des mélodies connues comme par exemple « Sur le pont d'Avignon » ou « Frère Jacques » en accord avec la situation de guerre. Les rondes sont accompagnées de directives indiquant la façon dont elles doivent être jouées du point de vue de la mimique et de gestuelle. C'est ainsi que les tout-petits devaient déjà intérioriser les gestes des soldats. Le jeu décrit ci-dessous indique aux enfants la façon dont ils doivent viser, charger leur fusil ; à la fin, le « boche », mains en l'air, se rend ou se sauve en courant :

« Sur le front, sur le front,  
Pour délivrer la patrie,  
Sur le front, sur le front,  
Tous les Français s'en iront.

Les canonniers pointent comme ça,  
Et les mitrailleurs comme ça.  
Sur le front, sur le front, ... etc.

Les cuirassiers chargent comme ça,  
Les beaux dragons sabrent comme ça.  
Sur le front, sur le front, ... etc.

[...]

Bientôt l'Boche se rendra comme ça,  
Ou déguerpira comme ça... »<sup>66</sup>

Que la Première guerre mondiale fut aussi une guerre franco-allemande, cela ressort très clairement des campagnes de propagande telles qu'elles existaient dans les deux pays. Néanmoins, il y eut une exception. En 1914, à Noël, les armes se turent pour quelques jours sans qu'aucune convention officielle ne fût établie. Un soldat français décrit ce moment de recueillement dans une lettre adressée à sa mère :

*« Noël, tôt le matin.*

*Quelle nuit unique ! Quelle nuit sans pareille, durant laquelle la beauté triomphait, durant laquelle malgré ses égarements sanglants, l'humanité avait fait preuve de la vérité de sa conscience.*

*Sache que lorsqu'il y avait des tirs de feu occasionnels, un chant s'élevait sans interruption sur toute la ligne de tirs!*

*Face à nous une merveilleuse voix de ténor chantait le chant de Noël de l'ennemi. Bien plus loin derrière nous, derrière la chaîne de collines, là où nos lignes reprenaient, répondait la Marseillaise. La merveilleuse nuit gaspillait ses étoiles et météores. Des hymnes, partout des hymnes. C'était l'éternelle nostalgie de l'harmonie, le cri indompté réclamant l'ordre dans la beauté et la concorde. »<sup>67</sup>*

Bien que dans cette guerre les deux nations se fissent face en tant qu'« ennemis héréditaires », cette fraternisation

ou « petite paix » se réalisa même si, tel que s'en souvient un soldat, les commandants en chef des deux pays tentèrent de l'entraver : « Pour des motifs compréhensibles de discipline et parce qu'on se trouvait dans un état d'esprit d'agression militaire, le commandement ne vit pas d'un bon œil cet accord. [...] Du point de vue du commandement, on devait reconnaître cette mesure [tirs trop courts de la propre artillerie] comme légitime ; mais nous, nous regrettons infiniment des moments d'une paix bien-faisante. »<sup>68</sup> Les soldats allemands et français ne fraternisèrent qu'après une courte hésitation, car l'Allemagne avait pénétré sur le territoire français et, de plus, c'est elle qui avait déclaré la guerre. Entre les « ennemis héréditaires », la fraternisation était tout simplement impossible. Cela explique que l'on trouve bien moins de témoignages s'y rapportant que, par exemple, des témoignages sur des contacts entre Allemands et Britanniques dans le no man's land. Mais de toutes parts du front, les conditions étaient les mêmes : le froid, la faim et le souhait d'un recueillement propre à la fête de Noël. Malgré l'inimitié héréditaire entre Allemands et Français, des hommes continuaient à se faire face. Au plus tard au début de l'année 1915, on retourna au quotidien guerrier et les fraternisations avec l'ennemi firent l'objet de sanctions.

## Le traité de Versailles : diktat ou mesure de sécurité ?

Après quatre longues années de guerre, les négociations d'armistice débutèrent à la fin de l'année 1918. L'Allemagne fut considérée comme le responsable principal et dut répondre de ses actes auprès des autres nations. La France, en particulier, avait été gravement touchée par la guerre étant donné que les combats en Europe de l'Ouest s'étaient essentiellement déroulés sur le territoire français. Ce qui explique que les Français tenaient à jouer un rôle décisif dans les négociations de paix.

Le 11 novembre 1918, l'armistice fut signé dans la voiture-restaurant « 2419 D » près de Compiègne. Il y était stipulé que l'Allemagne devait évacuer les territoires occupés, y compris ceux de la rive gauche et ceux qui étaient situés tout près de la rive droite du Rhin, qu'elle devait rendre le matériel de guerre ou alors le laisser sur place (par exemple les réserves de charbon) et qu'elle devait pourvoir au ravitaillement des troupes alliées stationnées sur les bords du Rhin.<sup>69</sup> Et pour les Français, il y avait une clause d'une importance particulière : l'Alsace-Lorraine redevenait française.



Source : L'Echo de Paris, 12.11.1918, p. 1.

*Dans « L'Echo de Paris », un quotidien français d'obédience conservatrice, on fit grand cas de l'armistice : « Et vous, combattants sublimes de la Grande Guerre, votre courage surhumain a fait de l'Alsace-Lorraine, aux yeux de l'univers, la personnification même du droit. [...] le retour de nos frères exilés n'est pas seulement la revanche nationale, c'est l'apaisement de la conscience humaine et le présage d'un ordre plus haut ! »<sup>70</sup>*



Source : Excelsior, 25.12.1918, p. 1.

*Le quotidien « Excelsior » du 25 décembre 1918, lui aussi, se saisit du sujet. Une page entière du journal fut consacrée à un dessin intitulé le « Pépère Noël ». Le message du dessin est le suivant : le 25 décembre 1918, ce n'est pas seulement le père Noël mais aussi et enfin un Noël paisible. Dans sa botte, le père Noël transporte l'Alsace-Lorraine facilement reconnaissable à la tenue folklorique et au nœud dans les cheveux des poupées. Il apporte également de nouvelles maisons qui remplaceront la France détruite. De plus, le père Noël a une cigogne avec lui. Comme en Allemagne, la légende dit aussi en France que cet oiseau apporte les enfants. En même temps, la cigogne est aussi un symbole de l'Alsace. L'oiseau est donc doublement un signe des bonnes perspectives d'avenir pour la France.*

Le 18 janvier 1919, sous la présidence du Premier ministre Clemenceau, débuta la conférence de paix. Six mois plus tard, l'Allemagne signait le traité de paix à Versailles. Consciemment, la France choisit à cet effet la Galerie des Glaces : en 1871 Guillaume I<sup>er</sup> y avait été couronné empereur de l'Allemagne. Jacques Bainville, historien et journaliste français contemporain de l'époque, décrit la signature du traité en ces termes : « Le 18 janvier 1871, à midi, dans la même Galerie des Glaces où nous étions hier, Guillaume I<sup>er</sup>, couronnant sa victoire, s'était proclamé empereur allemand. [...] L'Allemagne est revenue dans la Galerie des Glaces. A l'endroit même où, pour la première fois, les princes allemands et les délégations de l'armée avaient lancé des hoch en l'honneur de l'empereur nouveau, les deux délégués du Deutsches Reich, de l'Empire sans porte-couronne, ont comparu comme devant le tribunal du monde. Et ce qu'ils

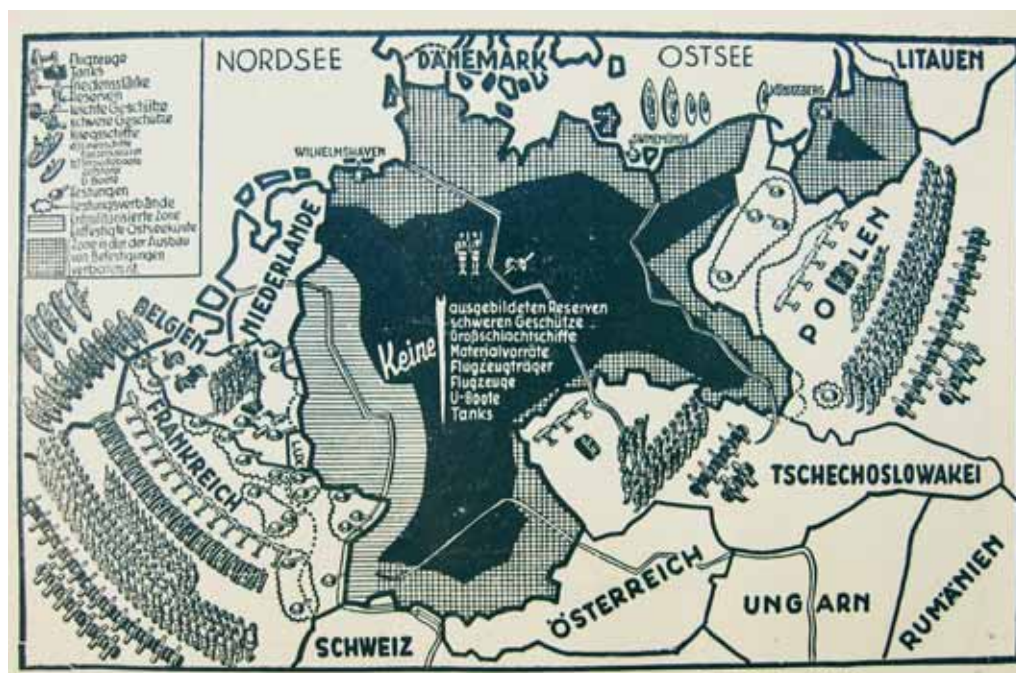
ont entendu à la place des hourras, c'est la voix tranchante et grave, l'accent de volonté courtoise et ferme dont M. Clemenceau leur a dit : 'Ce qui va être signé sera irrévocable. Il faudra l'exécuter intégralement et loyalement'. »<sup>71</sup>

L'histoire se répétait. Seule la position du vainqueur et du vaincu s'inversait. En 1940, Hitler se servira de cette stratégie : il fit amener le wagon-restaurant dans lequel l'Allemagne avait signé l'armistice en 1918 au même endroit pour faire, cette fois-ci, signer le traité d'armistice aux Français.

Le traité de Versailles contenait 440 articles. De grandes parties du traité se référaient à des accords franco-allemands. Ainsi qu'il l'avait été déjà stipulé dans le traité d'armistice, l'Allemagne n'avait droit à aucune formation militaire sur la rive gauche du Rhin ainsi que sur une ligne de 50 kilomètres le long de la rive droite du Rhin. Comme les combats de la Première guerre mondiale s'étaient essentiellement déroulés sur le territoire français, la France réclama de très lourdes réparations de la part des Allemands. Outre la livraison de différents matériaux et de contributions financières, l'Allemagne dut céder des territoires à la France. La France occupa les deux rives du Rhin et la Sarre. Le traité de Versailles consacrait un paragraphe particulier à la question de l'Alsace-Lor-

raîne : « Les territoires cédés à l'Allemagne en vertu des préliminaires de paix signés à Versailles le 26 février 1871 et du traité de Francfort du 10 mai 1871 [...] sont réintégrés dans la souveraineté française à dater de l'armistice du 11 novembre 1918. »<sup>72</sup>

L'Allemagne considéra ces conditions comme trop dures ; cependant, en tant que pays vaincu, elle n'avait pratiquement aucune possibilité d'influencer les termes du traité. Il ressort de la correspondance de Clemenceau que les Alliés avaient conscience de la nécessité « de faire une paix qui apparaisse à l'Allemagne comme une paix juste ». <sup>73</sup> Néanmoins, l'Allemagne devait comprendre qu'elle devait endosser la plus grande responsabilité dans l'éclatement de la guerre : « L'Allemagne ayant vu au cours des dernières années croître sa prospérité et son commerce d'une façon inouïe, elle pensait que sur le globe terrestre elle n'avait pas la place qui lui était due et qui revenait à son intelligence et sa culture. Elle était d'avis qu'elle était victime d'une sorte d'injustice et, par conséquent, se croyait autorisée à déroger à ses obligations sous le couvert du droit. Le criminel est profondément convaincu de ce qu'il est la victime d'une injustice, d'une sorte de coup du sort, et qu'il doit rétablir le droit qui est à son désavantage par le recours au pouvoir et à la violence. »<sup>74</sup>



Source : Historicus 1935, p. 82.

*Un écrit de propagande antifrançaise, paru en 1935 sous le titre « Les 33 guerres de conquête de la France » (« Frankreichs 33 Eroberungskriege »), illustre l'interprétation qu'en Allemagne on faisait des conditions du traité de Versailles. La carte montre une Allemagne démilitarisée suite aux conditions du traité de Versailles et entourée d'adversaires voulant faire croire à une supériorité militaire.*

Malgré toute la joie qu'on avait de vivre en paix, en France on continuait d'avoir peur de l'Allemagne. C'est ainsi que « L'Echo de Paris » écrivit : « Une grande Allemagne peut renaître : ce ne sera pas pour demain et ce ne sera qu'au prix de grandes défaillances de notre part. »<sup>75</sup> Clemenceau s'exprima en ces termes dans un discours qu'il tint devant le Sénat français le 11 octobre 1919 : « La défaite a pour résultat de rassembler les forces dispersées. [...] L'Allemand est un homme qui s'asservit pour asservir. »<sup>76</sup> Et de proposer dans le même discours le remède suivant : « Nous sommes les maîtres. Toutefois si nous voulons une conciliation utile pour nos enfants et pour l'avenir, il faut user de cette maîtrise avec la modération suffisante mais nécessaire pour nous assurer sa durée. Si nous faisons cela, l'Allemagne est désarmée. »<sup>77</sup>

Tous les Français n'étaient pas d'accord avec les conditions du traité de Versailles, car selon eux on n'avait pas assez fait pour responsabiliser l'Allemagne et éviter, à la longue, qu'elle ne puisse

déclencher une nouvelle guerre. D'après Jacques Bainville, la paix de Westphalie<sup>78</sup> est considérée comme « le modèle de paix sérieuse et durable avec les pays allemands ». Seul le démembrement de l'Allemagne, sans une Prusse puissante, pouvait selon lui mener à une paix durable : « [L'Allemagne nouvelle] a vécu, en effet, de l'autorité qui lui avaient donnée les trois victoires successives de la Prusse. »<sup>79</sup>

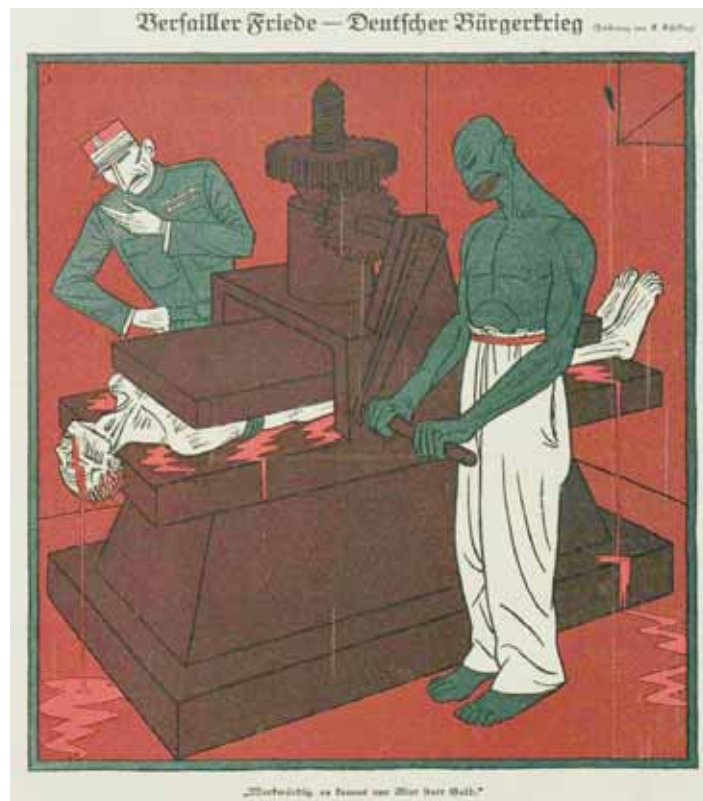
L'évolution de la situation après 1945 montre des parallèles avec ce qui se passa après la Première guerre mondiale. Dans les deux cas, la France cherchait à se protéger durablement de son « ennemi héréditaire » d'outre-Rhin et dans les deux cas, cela se passe par le démembrement voire par la dislocation totale. La peur française d'un voisin trop puissant après les deux guerres mondiales joua un grand rôle dans la recherche d'une réponse à la question : « Que faire de l'Allemagne ? »



Source : Kladderadatsch 74 (1921), n° 15, p. 212.

D'une perspective allemande, le traité de Versailles se présentait d'une manière complètement différente. D'après les Allemands, ce traité était un diktat injustifié. A ce sujet, on trouve de nombreuses caricatures dans le « Kladderadatsch », ce « journal allemand pour personnes apolitiques ». Par exemple, on y voit Marianne comme symbole de la France représentée avec un abaque à la main en guise de harpe. A gorge déployée, elle chante les paroles suivantes :

« Les milliards d'or, je les aime beaucoup,  
J'en ai bien besoin,  
Je souhaite toute une mer,  
Pour m'y plonger dedans. »



Source : Simplicissimus 27 (1922), n° 18, p. 265.

L'hebdomadaire satirique « Der Simplicissimus » se saisit lui aussi du sujet. Un homme représentant l'Allemagne est allongé, ligoté sous une presse à billets. A côté, un soldat de couleur venant certainement des colonies françaises et qui contrôle l'Allemagne au nom de la France et de la Belgique, visse de plus en plus la presse. Et un second soldat français de s'étonner du résultat en ces termes : « Bizarre, c'est du sang qui sort et pas de l'or. » En raison des réparations exigées, l'Allemagne sentait une charge peser sur elle outre mesure et, bien qu'à son avis, elle essayât de les satisfaire elle avait l'impression qu'on lui en demandait toujours plus jusqu'à ce que le pays soit détruit.

Les Allemands, par contre, se considéraient comme victimes des agressions françaises : « Jamais au cours de ce millénaire, l'Allemagne n'a agressé la France. Elle s'est seulement défendue lorsqu'elle a été agressée et une fois l'attaque repoussée, elle a rengainé. La France, elle, s'est de tous temps servi des pays frontaliers comme base à partir de laquelle elles pouvaient attaquer l'Allemagne. »<sup>80</sup> En même temps, les Allemands reprochaient à la politique allemande de la France de vouloir aller au-delà des conditions du traité de Versailles qu'ils ressentaient déjà comme démesurément dures et injustes : « La Rhénanie et la Sarre vont rester occupées 'de 5 à 15 ans' ; l'annexion prévue ne peut être annoncée ouvertement parce qu'on fait miroiter aux Américains et aux pays neutres qu'il s'agit d'un combat pour le droit à l'autodétermination et la liberté des peuples. Poincaré aura bientôt trouvé une issue. Il impose aux Allemands des réparations qu'ils ne peuvent pas payer et veut garder la Rhénanie et la Sarre comme 'consignes' pérennes afin de les intégrer peu à peu à la France en chassant les fonctionnaires allemands. »<sup>81</sup> En conséquence, la signature du traité de Versailles n'apporta pas la paix espérée en Europe étant donné que la conception d'une paix juste pour les Allemands était trop opposée à la conception française et inversement.

- 60 La « Fédération pangermanique » (« Alldeutscher Verband ») exista de 1891 à 1938. A sa création, elle portait le nom de « Association générale allemande » (« Allgemeiner Deutscher Verband ») ; ce n'est qu'en 1894 qu'on le modifia et que l'association prit le second nom. Le but était de représenter les intérêts allemands dans le pays et à l'étranger et de renforcer la conscience patriotique. Les membres reconnaissaient leur appartenance à une communauté de tous les Allemands, indépendamment de toute frontière.
- 61 *Le Miroir*, 20.9.1914, pp. 12–13.
- 62 Kohut 1914, pp. III–IV (texte traduit en français).
- 63 Cf. Bédier 1915.
- 64 *Spectator Galliae* 1916, p. 13.
- 65 Cf. Vézère, 1915.
- 66 *Op. cit.*, pp. 39 et suiv.
- 67 *N.N.* 1918, p. 116–117.
- 68 Cité d'après Pommerin/Marcowitz 1997, p. 223 (texte traduit en français). Les témoignages cités se rapportent aux événements de 1915. La « petite paix » a surtout eu lieu à Noël de 1914. A Noël de l'année 1915, il y eut encore çà et là des suspensions d'armes, mais d'une part elles furent de courte durée, d'autre part elles furent sanctionnées. Pour les deux années en question, les « petites paix » se déroulèrent d'une façon semblable. C'est pourquoi les témoignages datant de différentes années ont été mis l'un à côté de l'autre.
- 69 Entre autres, « *L'Echo de Paris* » avait publié les conditions de l'armistice à la une de son édition du 12 novembre 1918.
- 70 *L'Echo de Paris*, 12.11.1918, p. 2.
- 71 Cité d'après Clemenceau 1938, pp. 101–102.
- 72 Cité d'après Pommerin/Marcowitz 1997, p. 237 (texte traduit en français).
- 73 Clemenceau 1938, p. 77.
- 74 Hesse 1919, p. 11.
- 75 *L'Echo de Paris*, 12.11.1918, p. 3.
- 76 Clemenceau 1938, pp. 254–255.
- 77 *Op. cit.*, p. 263.
- 78 *La paix de Westphalie fut conclue à Münster et Osnabrück en 1648 et mit fin à la guerre de Trente Ans. La France reçut entre autres dix villes impériales alsaciennes et s'assura ainsi le Rhin comme frontière. En outre, le Saint Empire romain germanique se morcela dans une confédération d'Etats, ce qui eut pour conséquence l'impuissance politique et militaire de l'Allemagne. Le danger d'une hégémonie des Habsbourgeois en Europe fut ainsi évincé et il permit à la France de se hausser au rang de grande puissance.*
- 79 Bainville 1939, p. 182. Bainville fait allusion aux victoires militaires de la Prusse durant la guerre germano-danoise (1864), la guerre prusso-autrichienne (1866) et, pour finir, durant la guerre contre la France (1870/71).
- 80 Autenrieth 1920, p. 7 (texte traduit en français).
- 81 *N.N.* 1925, p. 46 (texte traduit en français).

## 1919–1939 : l’entre-deux-guerres : vers de meilleures relations ?

### *Une politique de fer aux débuts des années 1920 : le problème de la Rhénanie*

La politique allemande de la France après la Première guerre mondiale visait surtout à se protéger de son voisin outre-Rhin. Après la Seconde guerre mondiale, le même concept est appliqué. Selon les Français, la France ne pouvait parvenir à cette sécurité qu’en prenant des mesures énergiques. Il ne fallait pas oublier que depuis plusieurs générations les relations franco-allemandes avaient été marquées par des conflits, et sachant qu’en 50 ans l’Allemagne était entrée par deux fois en France, la sécurité de la France devait être enfin garantie durablement : « La question de la Sécurité est tout aussi importante pour nous, sinon plus, que celle des Réparations. A quoi nous servirait-il en effet de recevoir de l’Allemagne tous les versements auxquels nous avons droit, de restaurer toutes nos provinces de l’Est, si nos

frontières demeurent vulnérables, si dans dix, vingt, trente ans, une nouvelle guerre devait décimer notre race et détruire notre pays. »<sup>82</sup> Le transfert de la frontière française, puisque désormais c’est le Rhin qui la marquait, fut considéré comme une possibilité efficace de garantir la sécurité : « L’unique garantie pour la France et la Belgique qu’elles ne soient pas attaquées par l’Allemagne, ou que si elles l’étaient, elles pourraient très aisément se défendre, est de tenir les passages du Rhin. »<sup>83</sup>

En mars 1921, les troupes françaises occupèrent Duisburg, Ruhrort et Düsseldorf, car l’Allemagne remettait en question le montant des réparations qu’elle devait payer et qui, entre-temps, avait été fixé. En effet, le traité de Versailles stipulait seulement que l’Allemagne devait payer des réparations sans que la somme exacte n’ait été arrêtée. Après plusieurs conférences au cours de l’année 1920, le montant des réparations fut fixé, lors d’une conférence à Paris en janvier 1921, à 269 milliards de mark or, payables en 42 annuités. Après que les Alliés eurent légèrement corrigé les conditions de paiement, en mai 1921 on posa un ultimatum aux Allemands. On précisait que s’ils n’étaient pas prêts à accepter cette créance, la Ruhr serait entièrement occupée. Le chancelier Wirth était contraint d’accepter. Sa stratégie était celle de la « politique de l’ac-

complissement » (« Erfüllungspolitik »). Selon lui, l'Allemagne devait tout faire pour s'acquitter autant que possible des réparations afin qu'on prenne conscience de l'exagération des créances.

Certes, les Allemands parvinrent à obtenir de courts reports de paiements mais les Alliés refusèrent d'autres négociations. Lorsqu'au début de l'année 1923, l'Allemagne ne put exécuter à temps la livraison de bois et de charbon en guise de réparations, les Belges et les Français entrèrent dans la région de la Ruhr et l'occupèrent au titre de consignés des réparations impayées. Selon eux, il leur aurait été impossible d'agir autrement : « Pour résumer, on pourrait dire ceci : succédant à un mauvais armistice, un traité plein de lacunes, négligeant de régler la plus grosse question d'où, au point de vue économique, dépend notre avenir et même notre existence : celle des Réparations. »<sup>84</sup>



Source : Cay 1923, premier dessin.

*L'image illustre la perspective allemande de l'entrée de l'armée française : deux soldats français plus grands que nature se saisissent du charbon de la région de la Ruhr avec la « brutalité du militarisme français ».*<sup>85</sup>

La résistance passive contre les Français et les Belges soutenue par le gouvernement allemand restait le seul moyen contre ce que les Allemands considéraient comme une injustice. C'est ainsi que les trains, par exemple, ne circulaient plus parce que les cheminots allemands faisaient la grève et que le charbon ne pouvait plus être transporté. Ce qui fit dire au journaliste français Raymond Recouly : « Cette attitude des cheminots leur a été imposée par les autorités de

Berlin. On les a obligés à faire grève. On a menacé de peines très graves : révocation, privation de retraite, etc. »<sup>86</sup>

A la résistance allemande, Français et Belges réagirent par un élargissement de leur zone d'occupation. Outre la région de la Ruhr, désormais d'autres villes frontalières avec la France (entre autres Offenbourg, Appenweier, Mannheim et Karlsruhe) furent occupées. A la lecture des « rapports et documents

officiels » parus dans les « Mensuels de l'Allemagne du Sud » (« Süddeutsche Monatshefte »)<sup>87</sup> d'avril 1923, « la terreur et le martyr [qui régnaient] en Rhénanie et dans la Ruhr » devenaient désormais tangibles. « Ayant le sentiment qu'ils peuvent tout se permettre parce qu'ils

ont le pouvoir, des officiers français et belges balayent, d'un coup de main, le chapeau de la tête de passants pacifiques lorsque ceux-là refusent de se mourir par vénération pour eux. [...] Des soldats français et belges se précipitent sans raison sur des passants qui suivent leur chemin alors qu'ils ne cherchent pas d'histoire ; ils n'épargnent ni les femmes ni les enfants qu'ils travaillent à coups de cravache, de matraques en caoutchouc, de crosses, en les piquant avec leur baïonnette ou leur poignard. »<sup>88</sup>



Source : Cay 1923, couverture.

*Ces descriptions correspondent aux dessins de A. M. Cay. Sur presque tous ses dessins on voit aussi des soldats noirs issus des colonies françaises et belges. L'entrée en ligne de ces soldats fut interprétée en Allemagne – avec un racisme sous-jacent – comme une provocation de la part des pays d'occupation : « Leur utilisation à des fins sécuritaires contre un peuple opprimé, désarmé, [est] aussi un crime de toute la culture, dans la mesure où on a fait naître dans ces demi-bêtes le sentiment qu'un pouvoir blanc ne peut plus se passer d'eux s'il veut obtenir leur soutien pour que l'État puisse exister. »<sup>89</sup>*

Finalement, c'est l'inflation provoquée en Allemagne par la Première guerre mondiale, dont l'« hyper-inflation » de l'année 1923 constitue le paroxysme, qui mit fin à la résistance passive. Lorsque la Première guerre mondiale débuta, la population avait augmenté ses retraits d'argent liquide de telle sorte qu'on dut en imprimer plus. La faible offre de produits aboutit à des hausses de prix, la dette de l'État augmenta suite aux coûts de guerre qui, eux aussi, augmentaient, et plus tard suite aux réparations. L'impression croissante de billets de banque, elle non plus, ne pouvait pas ralentir la chute du système monétaire ; au contraire, elle l'accéléra. Par ailleurs, le gouvernement allemand soutenait financièrement la résistance passive dans la région de la Ruhr. Au début des années 1920, il fallait immédiatement échanger son argent contre des biens réels, car

peu de temps après il était possible qu'il ne vaille plus rien. Les fortunes s'envolaient, les épargnes perdaient de leur valeur et de grandes parties de la population allemande s'appauvrirent. La seule possibilité d'enrayer cette inflation était d'abandonner la résistance contre les occupants français. En septembre 1923, le chancelier Gustav Stresemann finit par mettre un terme à la résistance passive. La réforme monétaire du 15 novembre 1923 signifia la fin de l'inflation.

A la suite de cela, Stresemann put reprendre les négociations avec la France, au début certes sans grand succès. Au contraire, en Rhénanie des mouvements séparatistes soutenus par la France se formèrent. Et pourtant, peu à peu, la situation entre l'Allemagne et la France commença à se détendre. En 1924, le gouvernement français ordonna l'évacuation de la région de la Ruhr. Désormais, la satisfaction du besoin de sécurité français passait par le fait que l'Allemagne se fonde dans le règlement de la paix et qu'elle puisse trouver sa place en Europe. Dès la fin 1921, on trouve çà et là ces idées, par exemple dans « L'Europe Nouvelle » (édition du 26 novembre), une revue à la fondation de laquelle participa l'auteur et féministe Louise Weiss : « L'Allemand [...] a le goût de la domination et de la servitude ; il ne sait qu'obéir [...]. Ce n'est pas en un jour que le peuple allemand deviendra vrai-

ment démocrate et apprendra la liberté ; mais il faut avant tout le débarrasser de ses maîtres, lui permettre de disposer librement de lui-même et de créer au centre de l'Europe une grande démocratie laborieuse et pacifique qui pourra collaborer à la reconstitution de l'Europe au lieu de travailler à sa destruction. »<sup>90</sup>

Le plan Dawes de 1924, lui aussi, contribua à une certaine détente dans les relations franco-allemandes. C'est grâce à lui qu'un nouveau règlement du paiement des réparations fut établi sur la base de traites qu'on avait arrêtées. De la sorte, la monnaie allemande se stabilisa de nouveau. Le plan Dawes définissait également les sanctions en cas de non-paiement des traites. Certes, le montant définitif et le nombre d'années des réparations ne furent pas définis, mais l'occupation de territoires allemands comme moyen pour assurer le paiement des réparations fut exclue. Ainsi, les relations franco-allemandes entraient dans une phase de plus grande sérénité : place était faite à de nouveaux rapprochements.

## *Rapprochement à partir du milieu des années 1920*

### *Les accords de Locarno*

Stresemann ne resta que peu de temps au gouvernement. Dès novembre 1923, il fut remplacé par le nouveau chancelier Wilhelm Marx. Cependant, il participa à la définition de la politique en tant que ministre des Affaires étrangères jusqu'à son décès, en 1929. Après que le plan Dawes eut clarifié l'aspect financier du rapprochement franco-allemand et que l'évacuation de la Ruhr amena à une détente militaire, il s'agissait désormais de trouver une entente politique afin de poursuivre la normalisation des relations entre les puissances européennes : « Il ne peut exister à l'avenir de sécurité si nous ne commençons pas par nous diriger vers un désarmement moral sans lequel un désarmement matériel est impossible. [...] Nous avons le choix. D'une part, toutes les peines de la guerre immortalisées par l'esprit de revanche. D'autre part, une réconciliation sincère

et la possibilité d'un travail fructueux. »<sup>91</sup> Le ministre des Affaires étrangères français Aristide Briand, lui aussi, se prononça en faveur d'une politique active de réconciliation tout en expliquant dans son discours du 2 mars 1926 que la France en tant que vainqueur devait tendre la main de la paix à son voisin allemand : « Vous dites que le peuple allemand sera à peine prêt à accepter les résultats de cette guerre comme définitifs. Mais il ne faut pas oublier qu'à la fin de chaque guerre il y a eu des vainqueurs et des vaincus et que l'humeur du vaincu ne peut pas vraiment être la même que celle du vainqueur. Un temps durant, la rancœur et le sentiment de revanche persistent, des espoirs de nature peut-être malsaine qui pourraient amener ceux qui les portent à de nouveaux conflits sanglants. Un long effort est nécessaire pour balayer tout cela. Mais c'est au vainqueur qu'il revient de le faire. [...] C'est un honneur pour la France que de parler un tel langage. »<sup>92</sup>

L'Allemagne et la France acceptèrent cette tâche de concert et allèrent ouvertement l'un vers l'autre afin de discuter des détails de leur nouvelle relation. Gustav Stresemann, devenu entre-temps ministre des Affaires étrangères, et son homologue français, Aristide Briand, n'étaient pas les seuls à être présents à la conférence de Locarno réunie en octobre 1925 ; il y avait aussi

les ministres des Affaires étrangères de l'Angleterre, l'Italie, la Belgique, la Pologne et de la Tchécoslovaquie. Le 15 octobre, les représentants de ces pays signèrent plusieurs accords pour pourvoir au règlement pacifique des différends de toutes sortes qui pourraient exister entre certains d'entre eux. Ce traité contenait plusieurs accords.<sup>93</sup> Pour ce qui est des relations entre l'Allemagne et la France, le pacte de sécurité et le traité d'arbitrage entre les deux pays étaient particulièrement importants. Le premier accord stipulait que la frontière occidentale allemande fixée par le traité de Versailles était inviolable. Cela signifiait aussi que les troupes d'occupation devaient évacuer la Rhénanie. Les Etats signataires se portaient garants du respect des accords. Le second accord engageait tant l'Allemagne que la France à convoquer une commission internationale d'arbitrage en cas de différends entre les deux pays.

Les accords de Locarno avaient pour base l'entente franco-allemande. Le besoin de sécurité que manifestait la France avait été respecté et l'Allemagne échappait à l'isolation politique par son entrée dans la Société des Nations<sup>94</sup>, en septembre 1926. Cela aussi avait été arrêté dans les accords de Locarno. Ainsi qu'il le déclara dans un discours prononcé devant la Société des Nations le 10 septembre 1926, Briand considé-

rait les accords de Locarno comme le début d'une époque où l'Allemagne et la France devraient continuer à travailler à un avenir commun : « Il ne fait aucun doute que ce n'est pas parce que vous et moi, nous sommes à la même réunion et que nous pouvons nous entendre pour ce qui est du soin du même idéal que les difficultés vont disparaître [...] Mais cela suffit lorsque les deux parties des pays d'un sentiment profond – et je peux assurer que c'est le sentiment de la France – ont la bonne volonté de confronter les difficultés avec l'intention de les arbitrer par la voie de la compréhension. »<sup>95</sup>

En signe de distinction particulière pour leur politique d'entente, Briand et Stresemann reçurent le prix Nobel de la paix en 1926. Qu'un Allemand et un Français reçoivent ensemble le prix Nobel de la paix aurait relevé trois ans auparavant d'une utopie totale. Briand alla même plus loin en ébauchant en 1929 un concept relatif aux « Etats unis d'Europe » faisant montre de similitudes avec ce qui sera plus tard l'Union européenne : « Elle [l'union des Etats unis d'Europe] devait englober toute l'Europe, ou tout du moins les Etats continentaux, à l'intérieur d'une frontière économique unique, avec une barrière douanière commune tandis que toutes les autres barrières à l'intérieur du territoire objet de l'union seraient abolies. »<sup>96</sup>

Toutefois l'entente franco-allemande avait ses limites. Le président du Conseil Raymond Poincaré, qui conduisit la politique du gouvernement de 1926 à 1929, tenait fermement au traité de Versailles. Stresemann, lui aussi, combattait l'incompréhension à laquelle se heurtait sa politique de rapprochement. Trop de questions restaient sans réponse : la Rhénanie n'avait pas été encore entièrement évacuée. L'Allemagne n'acceptait pas que lui incombe à elle seule la responsabilité de la guerre. La France, de son côté, ne démorait pas de cette idée. La démilitarisation exigée par la France et la volonté de l'Allemagne de se remilitariser contribuèrent aussi à la reprise des animosités. La méfiance réciproque, que Briand et Stresemann parvinrent à dépasser dans une relation personnelle, était encore trop profondément ancrée dans l'esprit des deux nations. A la fin des années 1920, on ne semblait pas encore mûr pour une amitié entre les deux peuples.

Avec la mort de Stresemann en 1929 et la crise économique mondiale, les ébauches d'entente disparurent de nouveau : « Moteur du mécanisme mondial, il [Briand] était déjà à l'agonie depuis qu'on lui avait enlevé son grand adversaire qu'était Stresemann. C'était un de ces cas dans lequel deux adversaires se poussent à devenir meilleurs par l'envergure de leur lutte ; Frédéric le Grand et

Voltaire, Disraeli et Gladstone en sont des exemples. Lorsque Stresemann céda, Briand s'éteignit comme une lumière qu'on avait privée d'oxygène, un moteur auquel on avait coupé le courant. Car ce courant avait été produit par le contact entre lui-même et Stresemann, par leur engagement régulier pour les intérêts des deux nations et leur fraternité d'armes en vue d'un grand idéal commun. »<sup>97</sup>

Malgré le court épisode de ce rapprochement, force est de constater des parallèles avec les relations franco-allemandes après 1945. Ce que Stresemann et Briand parvinrent seulement à ébaucher fut repris par Adenauer et de Gaulle.

rapprochement entre l'Allemagne et la France tel qu'il avait déjà été possible au début du XX<sup>e</sup> siècle. Ils étaient convaincus de ce que des deux côtés du Rhin l'image respective du voisin devait changer pour pouvoir « penser l'Europe des idées »<sup>100</sup>.

### *Intermédiaires entre deux cultures*

En dehors du domaine politique, on réfléchissait à la nécessité d'un rapprochement franco-allemand. C'est ainsi que l'écrivain allemand Thomas Mann dans un article intitulé « Le problème des relations franco-allemandes » (« Das Problem der deutsch-französischen Beziehungen ») paru dans le « Nouveau Mercure » (« Neuer Merkur »)<sup>98</sup> se souciait de la jeunesse car, selon lui, c'était elle en somme qui devait poursuivre l'entente franco-allemande. D'après lui, au début des années 1920, les jeunes Allemands étaient indifférents à la France, ce qui était bien plus grave que s'ils haïssaient le pays limitrophe. Le célèbre romaniste allemand Ernst Robert Curtius regrettait aussi douloureusement l'absence d'une communauté d'esprit, d'une confrontation avec l'autre, car « ce n'est pas un programme établi entre littérateurs qui peut produire une communauté d'esprit là où les énergies vitales et porteuses font défaut ».<sup>99</sup> À l'aide de mots, les deux auteurs se battaient pour un nouveau

Du côté français, on était aussi intéressé par une entente. À cet égard, on peut citer l'exemple d'André Gide qui, dans une longue correspondance, échangea ses idées avec Curtius.<sup>101</sup> Ils s'informaient régulièrement et d'une manière extrêmement polie de leurs articles et livres respectifs auxquels ils étaient en train de travailler, se faisaient parvenir des œuvres d'auteurs allemands et français et lisaient avec critique ce que l'un et l'autre rédigeait. Régulièrement, leur échange tournait autour de la question de savoir comment parvenir à une entente entre l'Allemagne et la France. C'est ainsi que Gide rebondit, par exemple, sur l'article de Curtius paru dans le « Nouveau Mercure » (« Neuer Merkur ») d'un point de vue français (et incita de la sorte Thomas Mann à prendre position).

Par contre, l'écrivain français Paul Valéry (1871-1945) disserta sur l'idée d'une entente paneuropéenne dans un article intitulé « Caractères de l'esprit européen » et paru en 1924 dans la « Revue Universelle ». Il y comparait l'Europe

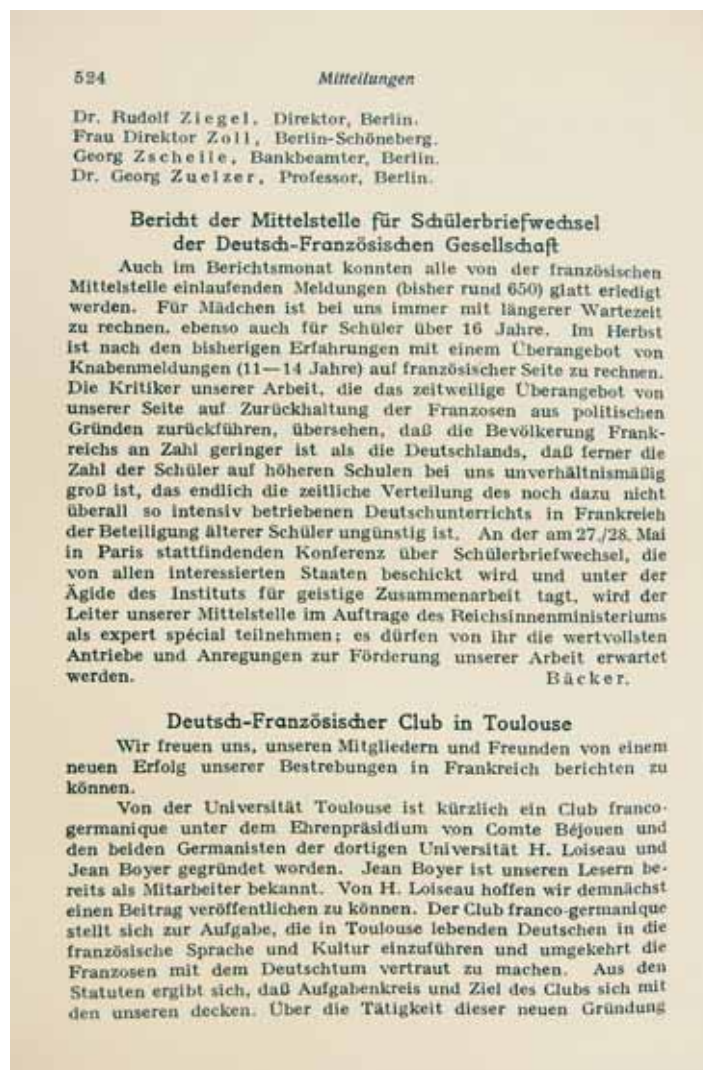
avec une « ville immense » qui, d'une part, est assez petite pour pouvoir être traversée en un temps raisonnable et d'autre part assez grande pour pouvoir offrir de la place à différentes cultures et aux régions les plus différentes les unes des autres : « [...] l'homme d'Europe n'est pas défini par la race, ni par la langue, ni par les coutumes, mais par les désirs et par l'amplitude de la volonté [...]. »<sup>102</sup> Ainsi Valéry saisit une caractéristique importante d'une Europe unie : il ne s'agit pas de savoir si on a des points communs externes, mais de construire quelque chose en commun. Quarante ans plus tôt, le 11 mars 1882, l'écrivain français Ernest Renan avait esquissé l'idée d'une « confédération européenne » dans une conférence tenue à la Sorbonne et intitulée « Qu'est-ce qu'une nation ? ». Dans ce contexte, il avait renvoyé à la relativité et à l'arbitraire le concept de « nation ».<sup>103</sup>

A partir du milieu des années 1920, les contacts entre Allemands et Français se multiplièrent. Hommes et femmes des deux pays apprirent à mieux se connaître, ce qui conduisit à une diminution des préjugés. Les Français prirent conscience que « ce n'était pas des Barbares habillés de peaux d'animaux qui se vaudraient dans les parcs mais que les villes allemandes étaient habitées par des gens que certains aspects physiques différenciaient des Français. Vous vous

demandez ce que peuvent bien être ces aspects ? On nous les avait appris à l'école : les Allemands sont grands, forts, blonds, ils ont les yeux bleus. Oui, mais on trouve beaucoup d'enfants [allemands] frêles, de petite taille, qui ont les cheveux noirs comme du jais et les yeux marron. »<sup>104</sup>

Chez les Allemands aussi, on se rendait de plus en plus compte que les hommes et les femmes des deux pays n'étaient pas essentiellement différents les uns des autres. Otto Grautoff<sup>105</sup>, en particulier, était un préconiseur convaincu de cette découverte réciproque. Il pensait que les jeunes surtout avaient de grandes chances de jouer un rôle d'intermédiaires entre l'Allemagne et la France : « Ce sont ces derniers [les élèves] que nous pouvons nommer comme étant les plus importants, car la vue qu'ils ont du pays étranger est affranchie d'intérêts professionnels et donc matériels. Ils ne souhaitent qu'une chose : connaître ce pays ; ils possèdent encore cette capacité propre à la jeunesse qui est de s'enthousiasmer de tout ce qui est nouveau ; ils sont les porteurs des futures possibilités d'entente. »<sup>106</sup> En 1928, Grautoff fonda la « Société de la revue franco-allemande » (« Gesellschaft der Deutsch-Französischen Rundschau ») de laquelle émergea la même année la « Société franco-allemande à Berlin » (« Deutsch-Französische Gesellschaft in

Berlin »). Avec cette fondation, il finançait la parution mensuelle de la « Revue franco-allemande » (« Deutsch-Französische Rundschau »). Le but de la société était de plaider pour une entente entre la France et l'Allemagne et de créer un forum pour tous ceux qui s'intéressaient au pays limitrophe : « La volonté de se comprendre est là, plus forte, plus véhémente, plus passionnée que jamais. Profitons-en pour aboutir à une véritable compréhension réciproque ! »<sup>107</sup> La Société franco-allemande trouva un soutien auprès de personnalités allemandes et françaises comme Konrad Adenauer, Albert Einstein, Otto Dix, Thomas Mann, Georges Duhamel et André Gide. Ces derniers en furent les premiers présidents. Thomas Mann et Grautoff étaient liés par une amitié de jeunesse.



Source : Deutsch-Französische Rundschau 2 (1929), n° 6, p. 524.

*La « Revue franco-allemande » (« Deutsch-Französische Rundschau ») fondée par Otto Grautoff rendait régulièrement compte de l'évolution des relations franco-allemandes.*

En outre, on n'en resta pas à la simple idée de l'entente ; au contraire, on favorisa d'une façon ciblée les échanges. La Société franco-allemande organisa par exemple un voyage d'étude à Paris « au cours duquel l'attention était portée sur la volonté d'initier à la vie intellectuelle et culturelle de la métropole et de prendre contact avec les institutions décisives qui aspiraient elles aussi à un rapprochement entre les deux peuples. »<sup>108</sup> De plus, à l'aide de la « Mittelstelle für Schülerbriefwechsel » la société créa, en 1929, un pendant de la « Section allemande du Comité de correspondance scolaire internationale ». Dans l'un des bulletins qui suivirent la création de la revue, on rapportait déjà que l'appel lancé aux élèves allemands était un grand succès et qu'une liste d'attente avait même été établie. De plus, des orateurs allemands et français avaient été invités en France et en Allemagne.

Aux dernières pages de chaque édition de la « Revue », on annonçait régulièrement les manifestations franco-allemandes ayant lieu en France et on présentait aussi les nouvelles publications dans un contexte franco-allemand. A cet égard, Grautoff constatait : « De cet agenda, il ressort qu'à Paris mais aussi dans d'autres villes de France des sportifs et des cirques allemands se produisent, qu'on tourne des films allemands, que des chanteuses et chanteurs classiques

allemands, des pianistes et violonistes, des chefs d'orchestre allemands donnent des concerts, qu'il existe plusieurs sociétés et cercles qui organisent des conférences faites par des Allemands ou des Français sur des problèmes allemands. »<sup>109</sup>

Du côté français, on créa en 1928 et en étroite collaboration avec la Société franco-allemande la « Ligue d'Etudes Germaniques » ainsi que la revue « Spes », qui fut plus tard rebaptisée sous le titre de « Se Connaître ». Dans ce contexte, Otto Grautoff plaida résolument pour la préservation des particularités des deux nations : « On ne peut pas demander aux deux revues qu'elles se ressemblent comme deux gouttes d'eau. La France et l'Allemagne non plus ne sont pas des puissances congrues. La réciprocité des efforts allemands et français ne doit pas avoir pour but de niveler les particularités dans chacun des pays et de faire des deux cultures une bouillie unitaire, mais d'inciter à la compréhension du caractère de l'autre, tout en préservant les particularités de chacun des peuples et en usant de la méthode de l'impartialité propre à la raison. »<sup>110</sup>

Aux débuts des années 1930, la Société franco-allemande ne se portait plus aussi bien. La crise économique et la diminution de l'intérêt pour une entente

franco-allemande ne sont pas étrangères aux difficultés financières dans lesquelles elle tomba. En juillet 1934, le régime nazi la mit au pas. Certes, une « Société franco-allemande » (« Deutsch-Französische Gesellschaft ») existait encore mais, en réalité, elle était contrôlée par des gens fidèles au régime et elle n'était plus ce qu'elle avait été à l'origine : une institution participant de l'amitié et de l'entente des deux nations. Ce n'est qu'en 1949 que la « Société franco-allemande » actuelle put être recréée et qu'elle put reprendre l'idée originelle de l'amitié entre les peuples.

82 *Recouly 1923, pp. 245-246.*

83 *Op. cit., p. 247.*

84 *Op. cit., pp. 175-176.*

85 *Cay 1923, texte explicatif se référant à la première illustration.*

86 *Recouly 1923, p. 186.*

87 *La revue culturelle des « Mensuels de l'Allemagne du Sud » (« Süddeutsche Monatshefte ») parut pour la première fois en janvier 1904. Libéraux à leurs débuts, ils finirent par devenir pendant la Première guerre mondiale et la République de Weimar une revue nationaliste qui, cependant, refusa le national-socialisme. La dernière publication de la revue date de septembre 1936.*

88 *Süddeutsche Monatshefte, avril 1923, p. 2 (texte traduit en français).*

89 *Distler 1921, p. 13 (texte traduit en français).*

90 *D'après Arnavon [et al.] 1932, pp. 83-84.*

91 *Margueritte 1925, p. 31 (texte traduit en français).*

92 *Briand 1928, pp. 155-156 (texte retraduit en français).*

93 *Cf. Berber 1936, pp. 49 et suiv.*

94 *La Société des Nations prit officiellement son service le 10 janvier 1920. A l'époque, elle comprenait tout d'abord les 32 puissances victorieuses de la Première guerre mondiale ainsi que 13 Etats neutres. Ce n'est qu'à la suite de plusieurs interventions de Gustav Stresemann en 1926 que l'Allemagne put intégrer la Société des Nations. La tâche essentielle de la Société était de garantir la paix. Cependant, elle ne put empêcher la Seconde guerre mondiale. Lorsqu'en 1946 l'ONU reprit le travail en tant qu'organisation succédant à la Société des Nations, cette dernière fut dissolue.*

95 *Briand 1928, p. 195 (texte traduit en français).*

96 *Stern-Rubarth 1947, p. 274 (texte retraduit en français).*

97 *Op. cit., pp. 315-316.*

98 *Cf. Mann 1921/22.*

99 *Curtius 1921/22, p. 146 (texte traduit en français).*

100 *Op. cit., p. 153.*

101 *Voir aussi Dieckmann/Dieckmann 1980.*

102 *Valéry 1963, p. 100.*

103 *Cf. Renan 1992.*

104 *Grautoff 1931, p. 14 (texte traduit en français).*

105 *L'Allemand Otto Nikolaus Grautoff (1876-1937) était historien de l'art, romaniste, journaliste et traducteur. Il s'engagea pour la relation amicale entre l'Allemagne et la France.*

106 *Grautoff 1931, p. 13 (texte traduit en français).*

107 *Zweig 1929, p. 2 (texte traduit en français).*

108 *Fuchs 1929, p. 586 (texte traduit en français).*

109 *Grautoff 1930, p. 383 (texte traduit en français).*

110 *Op. cit., p. 381.*

## 1939–1945 : la Seconde guerre mondiale

### *Le rôle de la France dans le concept du « Troisième Reich »*

Hitler accéda au pouvoir en tant que chancelier du Reich le 30 janvier 1933. Auparavant, il avait déjà exposé ses idées dans son livre intitulé « Mon combat » (« Mein Kampf »). Pour lui, la France était le principal rival de l'Allemagne ; elle visait à sa destruction. Etant donné sa vision des choses, il ne pouvait avoir qu'un but : l'anéantissement de la France. Le fait qu'en octobre 1933 l'Allemagne ait quitté la deuxième conférence internationale du désarmement, après que la France ne se fut pas exprimée en faveur du réarmement de l'Allemagne, peut être interprété comme un premier pas dans ce sens. En même temps, l'Allemagne quitta la Société des Nations. La seconde démarche de l'Allemagne fut de réintroduire le service militaire général en réaction à l'allongement du service militaire en France. Par cette décision, le Reich allemand violait de plein fouet le traité de Versailles. En mars 1936, on assista à la remilitarisation de la Rhénanie qui, depuis le retrait total des troupes françaises en 1930, était affranchie de toute présence militaire. Cela aussi représentait une grave violation des accords de 1919, mais dans la presse allemande fidèle au régime on l'accueillit avec allégresse car on le considérait

comme l'expression d'une puissance retrouvée. C'est ce que montre d'une façon exemplaire la citation extraite d'un article du journal « Berliner Lokalanzeiger » du 8 mars 1936 : « Voici l'heure que les Allemands de la Rhénanie ont attendue d'année en année. Qu'ils puissent comme jadis être de nouveau sous la garde d'une Allemagne forte, que leur pays ne soit plus un no man's land dépourvu de toute protection, exposé à l'impuissance. [...] Soudain retentissent du pont Hohenzollern des cris d'allégresse, la tête de l'infanterie est arrivée. Les cris d'allégresse couvrent le régiment. Chacun des hommes porte des fleurs, les voitures sont décorées. [...] C'est un événement unique en son genre : des hommes saluent les soldats ; c'est le premier régiment allemand qui fait son entrée à Cologne depuis 1918. »<sup>111</sup>

Le gouvernement allemand ne se considérait plus lié par les accords de Locarno, car la France avait conclu une alliance avec l'Union soviétique en 1935. On pensait que si la France et l'Union soviétique avaient conclu une alliance, il y avait un risque d'agression contre l'Allemagne alors que le but du traité de Locarno avait été de maintenir la paix en Europe. L'Allemagne vit dans l'alliance franco-soviétique le danger d'un encerclement de l'est et de l'ouest, d'autant que les Allemands n'avaient pas reconnu les frontières de l'est. Rap-

pelant ces faits, Hitler expliqua dans un discours devant le Reichstag le 7 mars 1936 que la France avait violé le traité de Locarno :

« 1. Il est indéniable que le pacte franco-soviétique se dresse exclusivement contre l'Allemagne.

2. Il est indéniable que par la signature de ce pacte et dans le cas d'un conflit entre l'Allemagne et l'Union soviétique, la France prend des engagements qui dépassent largement son mandat prévu par la charte de la Société des Nations et qui la contraindront à une action militaire contre l'Allemagne si elle ne peut se référer ni à une recommandation ni à une quelconque décision du Conseil de la Société des Nations. [...]

De la sorte, le pacte de Locarno a perdu son sens profond et a cessé d'exister en pratique. En ce sens, l'Allemagne de son côté ne se considère plus comme liée par ce pacte qui s'est éteint. »<sup>112</sup>

La remilitarisation mettait fin à l'ordre instauré par le traité de Versailles et représentait en même temps un affront au besoin de sécurité de la France. La France, cependant, ne contrecarrait pas cette provocation et, aux yeux d'Hitler, elle ouvrait la voie vers l'est à l'Allemagne. Étant donné que la France n'était pas en mesure de défendre ses propres

intérêts sécuritaires face à l'Allemagne, la Pologne ne pouvait plus compter avec certitude sur le soutien de la France en cas d'une agression allemande tout à fait pensable sur le voisin oriental.

Il est vrai qu'en 1931 les indices selon lesquels les intentions d'Hitler à l'égard de la France auraient changé semblaient se multiplier. Dans une interview accordée au rédacteur en chef des « Dernières nouvelles de Leipzig » (« Leipziger Neueste Nachrichten »), le chancelier du Reich déclara qu'une entente avec la France était de l'intérêt de l'Allemagne. Dans cet entretien, tournant le dos à ce qu'il avait déclaré dans « Mon combat » (« Mein Kampf »), il alla même jusqu'à déclarer que la France du Nord du moins prendrait une place importante dans la loi raciale allemande et qu'elle pourrait de concert avec l'Allemagne amener à la réorganisation du monde.<sup>113</sup>

Même peu après la remilitarisation de la Rhénanie, Hitler, dans un discours prononcé devant le Reichstag le 7 mars 1936, trouva des mots apaisants pour la France qui firent apparaître l'« ennemi juré » de jadis sous les traits d'un « partenaire égal » : « Le peuple allemand n'est pas intéressé par la souffrance du peuple français et inversement. Quel avantage aurait la France à ce que l'Allemagne soit en détresse ? Quel profit le paysan français tire-t-il si le paysan alle-

mand ne va pas bien ou inversement ? Ou alors quel avantage le travailleur français tire-t-il de la détresse du travailleur allemand ? Mais quelle serait aussi la bénédiction pour l'Allemagne, pour le travailleur allemand, les classes moyennes allemandes et le peuple allemand si la France était victime d'un malheur ? »<sup>114</sup> Et dans un discours prononcé à Karlsruhe le 12 mars de la même année, il déclarait : « Je veux trouver une synthèse entre les deux peuples. Je ne veux pas priver de ses droits l'autre peuple de même que jamais je n'accepterai que l'Allemagne soit privée des siens. Je crois qu'il est tout d'abord nécessaire que les deux peuples se confrontent comme des éléments entièrement égaux en Europe. »<sup>115</sup>

L'ambassadeur français en exercice en Allemagne, André François-Poncet, pouvait comprendre dans un certain sens le « rapprochement » qu'Hitler envisageait avec la France, mais il restait sceptique : « Les avances qu'il est disposé à faire à la France lui sont dictées par un sentiment qu'il partage, au moins par intermittence, avec la majorité des Allemands, à savoir la lassitude d'un duel séculaire et le désir d'y mettre fin ; ce sentiment se trouve aujourd'hui renforcé par le souvenir de la rencontre de Munich, par la sympathie que le Président Daladier a éveillée en lui et également par l'idée que notre pays est en train d'évoluer

dans un sens qui lui permettra de mieux comprendre le Troisième Reich. Mais on peut être sûr qu'en même temps, le Führer reste fidèle à sa préoccupation de disjoindre le bloc franco-anglais et de stabiliser la paix à l'Ouest, pour avoir les mains libres à l'Est. »<sup>116</sup>

Parallèlement à ce changement apparent du cours politique, des points de contact franco-allemands se formèrent dans le domaine culturel. La « Société franco-allemande » continuait d'exister malgré sa mise au pas engagée par Otto Abetz, qui exerça plus tard la fonction d'ambassadeur allemand en France. Le journal de la société étaient les « Cahiers franco-allemands » (« Deutsch-Französische Monatshefte ») dont l'objectif, d'après la préface du premier numéro de 1934, était de parvenir à une « confiance mutuelle » afin de « concilier l'honneur et la paix des peuples ».<sup>117</sup> La « Revue mensuelle de culture politique et coopération intellectuelle entre les peuples » (« Monatsschrift für Kulturpolitik und zwischenvölkische geistige Zusammenarbeit »), qui paraissait depuis 1922, publiait également des articles sur l'entente franco-allemande et aidait Hitler à étayer sa « politique d'entente ».

Le 6 décembre 1938, dans une déclaration franco-allemande<sup>118</sup>, les deux parties s'assuraient leur volonté de préserver la paix entre elles et déclaraient

que les frontières actuelles étaient définitives. D'une perspective allemande, cette alliance avait pour but de calmer le voisin d'outre-Rhin eu égard à la politique de l'Est que faisait l'Allemagne ; d'une perspective française, cet accord servait à gagner du temps : « En résumé, le pacte franco-allemand ne sera pas [...] la meilleure ou la pire des choses. Il sera quelque chose d'indifférent, d'à peu près inutile, mais d'inoffensif, si nous ne savons pas en tirer parti. Il sera quelque chose de bon, peut-être à la longue d'excellent, si nous avons, dans les années qui viennent, une politique sûre d'elle-même, souple dans ses attitudes, mais constante dans ses vues. »<sup>119</sup>

## *Le regard de la France sur l'Allemagne avant 1940*

Certes, la France observait ce qui se passait en Allemagne, mais elle n'entreprit que peu de choses contre la montée d'Hitler ; cela parce que d'une part elle ne se sentait pas assez forte sans la Grande-Bretagne, d'autre part parce qu'Hitler la calmait en misant sur une entente.

L'écrivain Jules Romains (1885-1972) décrit dans « Le couple France - Allemagne » les expériences qu'il avait faites dans l'Allemagne de 1933. D'après lui, il n'émanait pas (encore) un danger direct du régime nazi ; cependant, il était conscient que l'Allemagne était prête à se subordonner presque inconditionnellement à Hitler : « L'Allemagne, à qui la regarde en ce moment, semble parfaitement passive. Son maître lui dirait : 'Va te jeter dans la mer', on a l'impression qu'elle irait se jeter dans la mer. Mais n'oublions pas que jusqu'ici Hitler ne lui a rien demandé qui lui coûtât beaucoup ; et que, depuis le début, les formules de la

propagande naziste se trouvaient répondre aux vœux, avoués ou secrets, d'un très grand nombre d'Allemands. »<sup>120</sup>

La France était l'alliée de la Grande-Bretagne et travaillait en étroite collaboration avec elle. Jusqu'en 1938, la Grande-Bretagne misa sur une politique dite « d'apaisement » et essaya par de nombreuses négociations d'éviter la guerre. La France soutenait cette politique. La remilitarisation de la Rhénanie, la résiliation de facto des accords de Locarno ainsi que le fait que l'Allemagne eût quitté la Société des Nations représentaient une menace évidente de la sécurité en Europe. Surtout pour l'Europe de l'Est, le danger d'une agression allemande grandissait car la France, ou plutôt les puissances occidentales, avaient montré, par leur non-intervention en Rhénanie, qu'elles n'étaient pas en mesure de reconnaître le potentiel conflictuel en train de se former et de défendre la paix en Europe. Lorsqu'Hitler annexa les Sudètes et qu'il força la « réunion » (« Anschluss ») de l'Autriche au Reich allemand, là non plus aucune puissance ne lui barra le chemin. Daladier, alors président du Conseil, défendit la neutralité de son pays face à la politique allemande de l'annexion légalisée peu avant par les Accords de Munich<sup>121</sup> en ces termes : « J'ai déclaré devant le Parlement que je comprenais totalement le drame intime qui s'est déroulé dans chacune


des consciences françaises durant cette crise. Mais aujourd'hui, je ne peux pas accepter qu'on parle d'une capitulation de la France. Je connais et je mesure les conséquences de ces accords mais je sais que nous ne nous sommes pas courbés devant la contrainte. »<sup>122</sup>

Plusieurs raisons expliquent le comportement de la France. La réunion de facteurs différents les uns des autres explique pourquoi la France n'ait pas agi contre l'Allemagne bien que ses exigences sécuritaires aient été massivement entravées. Avec la montée d'Hitler, l'image d'une Allemagne militariste réapparut et la crainte française d'un nouveau redressement de l'Allemagne devenant une puissance importante grandissait. En même temps, il est vrai que les Français sous-estimaient l'Allemagne vu le fait que « les propagandes communistes, hitlériennes et ultraconservatrices aient empoisonné l'âme de la France » et « que l'effort de redressement n'ait, pas plus sur le plan militaire et sur le plan aérien que sur le plan moral, été assez énergique, alors qu'il eût dû être implacable »<sup>123</sup>.

D'après l'écrivain et historien André Maurois (1885-1967), la propagande qu'Hitler avait consciemment menée en particulier et le fait qu'il se soit servi de la France aident à comprendre pourquoi la France était tant dans l'expectative :

« Depuis trois ans, l'Europe vivait dans l'angoisse et dans l'incertitude. Une forme étrange et nouvelle de conquête menaçait tous ses peuples sans les unir. Ce n'était pas l'attaque à main armée, mais une infiltration sournoise, continue, irrésistible. L'Allemagne choisissait la nation qu'elle voulait abattre ; elle y recrutait, dans la minorité allemande, des agents soumis et sans scrupules ; ces agents, par leurs provocations, attiraient des représailles ; ces représailles, si indulgentes et anodines qu'elles fussent, devenaient, par les soins de la presse allemande, des persécutions ; ces persécutions appelaient des menaces. A ce moment, il importait de rassurer les autres États européens. On leur témoignait la plus tendre amitié. [...] L'Europe, lasse de combats, se résignait. Isolée, terrifiée, impuissante, la victime était dévorée. Aussitôt le gouvernement du Reich choisissait, pour l'année suivante, une proie nouvelle. La tragi-comédie recommençait. »<sup>124</sup>

Le regard porté sur l'Allemagne par les Français paraissait nébuleux ; on ne jugeait plus la politique allemande d'une manière réaliste. A cela s'ajoutèrent des problèmes de politique intérieure. De nombreux changements de gouvernement entravèrent la stabilité interne et la continuité de l'action politique. De plus, économiquement la France se trouvait aussi dans une situation difficile, ce qui



eut des conséquences sur la situation financière du pays. Ce n'est que vers 1939 que la France sembla s'en remettre. Dans ses mémoires, André François-Poncet, alors ambassadeur, disait que nombreux « étaient, alors, chez nous, ceux qui s'imaginaient que nous serions vainqueurs du Troisième Reich, sans avoir même à livrer, ou à subir une bataille »<sup>125</sup>.

## Occupation et Résistance

Le 1<sup>er</sup> septembre 1939, l'Allemagne franchit la frontière polonaise. La France et l'Angleterre persévéraient dans la recherche d'une solution pacifique mais en même temps elles firent comprendre qu'elles soutiendraient militairement la Pologne. Finalement, le 3 septembre, la France, qui avait conclu un pacte d'assistance avec la Pologne en mai 1936, déclara la guerre à l'Allemagne. Pour la Pologne cependant, son aide arrivait trop tard.

A la frontière, les troupes françaises et allemandes se faisaient face sans qu'il ne se passe quoique ce soit. Cette situation que les Français qualifièrent de « drôle de guerre » allait durer jusqu'au mois de mai 1940 : « Sur le front aussi, seul le matériel de propagande était ce avec quoi on se tirait dessus et on se bombardait. Sur l'invitation de quelques officiers avec qui j'étais ami, je descendis la ligne Siegfried de Karlsruhe au coude du Rhin près de Bâle et, m'arrêtant devant différentes positions militaires, je fus témoin de l'amitié avec laquelle des soldats allemands et français s'entretenaient par-dessus le Rhin. Les seuls tirs que je [...] percevais tombèrent à Breisach. Au port, il y avait une longue et maigre poupée de foin avec un

parapluie à la main qui était pendue à une grue. Des fusils et des mitrailleuses de la ligne Siegfried comme ceux de la ligne Maginot se livraient à un concours de tirs contre cette cible explicite. »<sup>126</sup>

Le 10 mai, l'offensive allemande débuta; le 14 juin, les troupes allemandes entrèrent à Paris et en quelques semaines la France était vaincue. Avec la signature de l'armistice le 22 juin 1940 commencèrent pour les Français quatre années d'occupation. Tout d'abord ils durent subir l'humiliation de la signature de l'armistice dans le wagon « 2419 D » dans lequel les Allemands, eux, avaient signé l'armistice de 1918. Dans les années 1920, ce wagon avait été exposé en tant que symbole de la victoire française à Paris ; en 1927, il retournait sur les lieux de la signature de l'armistice, dans la forêt de Compiègne. Avant que les Français ne signent l'armistice avec l'Allemagne en 1940, Hitler fit sortir le wagon du musée spécialement à cet effet pour le faire placer exactement à l'endroit où il s'était trouvé en 1918. Après la signature, le wagon fut exposé à Berlin. En avril 1945, les troupes allemandes le dynamitèrent pour y empêcher une nouvelle signature. Enfin, aux débuts des années 1990, des élèves trouvèrent des parties de la plaque à Ohrdruf, en Thuringe et les remirent à la France en signe de réconciliation définitive. L'histoire du wagon « 2419 D » explicite la relation étroi-



Source : Illustrierter Beobachter (1940), numéro spécial, p. 47.

te entre les événements de la Première et de la Seconde guerre mondiale.

La convention d'armistice de 1940<sup>127</sup> prévoyait la démobilisation de la France ; par ailleurs, le gouvernement français s'engageait à soutenir la puissance d'occupation et à exécuter ses ordres. La conquête de la France offrait à Hitler un point de départ pour la guerre qu'il avait prévu de mener contre l'Angleterre ; cela explique pourquoi la totalité du littoral faisait partie de la zone d'occupation allemande et qu'il avait dû être évacué par les troupes françaises

sans que les forteresses et fortifications qui s'y trouvaient ne fussent détruites. Le nord de la France fut placé sous tutelle allemande ; le sud continua dans un premier temps à être gouverné par la France.

L'Alsace-Lorraine fit les frais du conflit d'intérêts franco-allemand et fut rattachée au Reich allemand auquel elle appartint jusqu'à la libération de la France en 1944. A ce sujet, voici ce qu'on pouvait lire dans un journal de propagande : « Ce que 300 années et plus ont manqué et raté doit maintenant, à l'heure où le présent nous ravit dans cette Grande Allemagne sous la bannière de la croix gammée, tourner pour toujours au bien. Nous souhaitons la bienvenue à l'Alsace et la Lorraine. Nous voulons donner et recevoir, communiquer des choses et apprendre. Les grandes et diverses forces des Alsaciens et des Lorrains vont pouvoir se déployer librement et dans une noble concurrence avec les autres tribus allemandes accroître la grandeur de notre empire. Mais l'Allemagne prouvera que sa douloureuse histoire lui a appris à gagner d'une main délicate et d'un cœur chaud non seulement des pays mais aussi des âmes. »<sup>128</sup>

*En 1940, l'illustré hebdomadaire du Parti national-socialiste allemand des travailleurs (NSDAP), « L'Observateur illustré » (« Der Illustrierte Beobachter »), publia un numéro spécial sur la France. A partir de caricatures et de photos, on y relatait l'histoire franco-allemande tout en insistant sur « La faute de la France » ; ainsi on propageait de nouveau la conception de la France comme ennemi héréditaire. L'objectif de la campagne de France était la soumission de la France ; de plus, il fallait empêcher qu'elle continue de représenter une concurrence pour l'Allemagne en tant que puissance politique. En accord avec la volonté du ministère de la Propagande, la France devait être dégradée au statut de petit Etat de second ou de troisième rang qui, au plus, aurait une importance en tant que « pays de tourisme ». <sup>129</sup> D'après le régime nazi, c'est de la France que viendrait le danger d'un « enjuivement et d'une ennégitude » de l'Europe. « L'Observateur illustré » traitait de ce sujet dans son numéro spécial. « Les combattants de la culture de la France », ainsi titrait-on des photos de soldats français des colonies qu'on « munie en plus de leurs armes régulières de couteaux de bouchers afin qu'ils puissent se décharger de leurs instincts bestiaux sur les blessés ». Des photos, qui n'avantageaient pas les soldats, étaient titrées de telle sorte qu'elles étayaient ces « avertissements ».*

Après la victoire allemande sur la France, on vit paraître une multitude de publications sur un ton de propagande anti-française sous-jacente. C'est ainsi que parut en 1940 dans les « Revues de l'institut allemand pour la recherche en affaires étrangères et de l'institut d'Hambourg pour la politique étrangère » (« Schriften des Deutschen Instituts für Außenpolitische Forschung und des Hamburger Instituts für Auswärtige Politik ») la collection « La France contre la civilisation » (« Frankreich gegen die Zivilisation »). Le titre est déjà une allusion au contenu des différents fascicules qui, en gros, certes traitent de différents aspects mais veulent tous au fond justifier la volonté de domination allemande en montrant la France sous son mauvais jour : « Poèmes de la haine en France », (« Hassdichtung in Frankreich »), « L'opinion publique en France » (« Frankreichs öffentliche Meinung »), « La propagande de la France contre l'Allemagne » (« Frankreichs Propaganda gegen Deutschland »), ou encore « Nationalisme et chauvinisme en France » (« Nationalismus und Chauvinismus in Frankreich »).



Source : Lange 1942.

A partir de 1940, la France fut gouvernée, en termes de droit public, par le régime de Vichy. En pratique, l'Allemagne maintenait le nord de la France occupée ; seule la partie sud relevait encore de la suzeraineté de la France. Dès octobre 1940, le régime de Vichy proposa sa coopération à l'Allemagne : ladite « Collaboration » débutait. Pierre Laval, le vice-président du Conseil des ministres français, assura, dans une discussion avec Hitler, que la politique de la France devait se construire sur la base d'une collaboration avec le Reich alle-

mand et qu'une « collaboration sincère » avec l'Allemagne était le seul moyen de sauver la France.<sup>130</sup>

Cette collaboration prévoyait que, par exemple, des travailleurs furent envoyés de force en Allemagne (Service du travail obligatoire, S.T.O.) et que, dans un geste d'obéissance qui allait au-devant des exigences nazies, des lois contre les juifs furent promulguées en juillet 1940. Il leur était interdit d'avoir accès aux bâtiments officiels ainsi que de voyager ou de faire du vélo ; on instaura un cou-



Source : Eparvier 1944, annexe photographique.

*Au quotidien, la population parisienne sentait nettement l'occupation allemande. Les aliments se faisaient rares, le marché noir florissait. Partout dans les rues on voyait des soldats allemands et des pancartes en allemand leur indiquaient leur chemin.*

vre-feu. A partir de mai 1942, en France aussi tous les juifs devaient se distinguer par le port de l'étoile jaune. A la mi-juillet 1942, la police française parqua plus de 10 000 juifs dans le stade du « Vélodrome d'Hiver » de Paris et les envoya dans les camps de concentration.

Le 11 novembre 1942, en réponse au débarquement des Alliés en Afrique du Nord, l'Allemagne occupa aussi le sud de la France libre jusqu'à ce jour. Il est vrai que tous les Français ne se plièrent pas au régime allemand. La voix de la Résistance se faisait de plus en plus entendre, comme par exemple dans ce poème :

« (A l'Allemand que je croise dans la rue.)  
– Je ne sais pas bien ce que j'éprouve quand je me trouve près de toi. Je ne te hais pas, je ne te hais plus. Je sais que tu ne seras jamais mon maître. J'affecte de ne pas te voir. Je fais comme si tu n'existais pas. Je me suis promis de ne te parler jamais. »<sup>131</sup>

Dans son œuvre « Le silence de la mer », l'écrivain français Vercors (de son vrai nom Jean Marcel Bruller) appela avec cette méthode du silence à la résistance passive. Vercors était membre de la Résistance. En 1942, il fonda la maison d'édition clandestine des « Editions de Minuit » et offrait ainsi aux écrivains français opprimés par les Allemands un important porte-voix. « Le silence de la

mer » traite de deux Français dans la maison desquels un officier allemand prend ses quartiers. Les habitants préfèrent ne pas voir l'Allemand et encore moins lui parler : « D'un accord tacite nous avons décidé, ma nièce et moi, de ne rien changer à notre vie, fût-ce le moindre détail : comme si l'officier n'existait pas ; comme s'il eût été un fantôme. »<sup>132</sup> L'officier respecte ce choix mais entame à plusieurs reprises de sa propre initiative une « conversation » sans vouloir contraindre ses vis-à-vis à une quelconque réaction. Vercors ne peint pas l'officier allemand sous les traits du terrible ennemi héréditaire, mais sous ceux d'un homme cultivé. Néanmoins, les deux Français persistent dans leur résistance passive jusqu'à la fin.

Immédiatement après l'armistice, la Résistance s'était formée. Tout d'abord, seuls quelques-uns la rejoignirent ; au cours du temps, il y eut une affluence de plus en plus grande. La « Résistance », ce mouvement organisé contre les occupants allemands, soutenait les Alliés en procédant à des actes de sabotage et en leur livrant des informations sur les mouvements des troupes allemandes. Les Français n'étaient pas les seuls à y adhérer ; des Allemands s'y engagèrent aussi. Ainsi, par exemple, Gerhard Leo qui dut fuir l'Allemagne et qui, l'allemand étant sa langue maternelle, travailla tout d'abord à la Kommandatur allemande

des transports dont il transmettait les informations à la Résistance. Plus tard, il rejoignit les partisans et vécut la fin de la guerre à leurs côtés.

Le mouvement de la Résistance française fut aussi incité pour une importante part par Charles de Gaulle (1890-1970). Celui qui deviendra par la suite le chef du gouvernement de transition français et le premier Président de la V<sup>e</sup> République était déjà allé à Londres le 17 juin 1940. De là et avec le soutien du Premier ministre britannique Winston Churchill, il appelait dans des allocutions radiophoniques régulières la population française à ne pas baisser les bras et à continuer de se battre pour une France libre. C'est d'une telle allocution que provient la citation qui suit : « Mais le dernier mot est-il dit ? L'espérance doit-elle disparaître ? La défaite est-elle définitive ? Non ! [...] Car la France n'est pas seule ! [...] Elle a un vaste Empire derrière elle. »<sup>133</sup> Quelques semaines plus tard, de Gaulle déclarait : « Pour l'instant, il s'agit de faire tout le possible, activement ou passivement, pour que l'ennemi soit battu. Qu'il le soit et nous renaîtrons, qu'il ne le soit pas et chaque jour il nous brisera, nous pillera, nous étouffera davantage. »<sup>134</sup> Et dans un message du 11 novembre 1942, le Général appela ouvertement ses compatriotes à la résistance contre l'occupation allemande : « Le 18 juin 1940, j'invitais les officiers, soldats, marins,

aviateurs français, les techniciens et ouvriers, les spécialistes, à se mettre en rapport avec moi pour continuer le combat. Aujourd'hui 11 novembre, à la veille de la victoire [...], je répète mon appel. Français, Françaises de France ! Profitez des quelques heures dont vous disposez pour venir, si vous pouvez, vous joindre à ceux qui luttent aux côtés des Alliés. [...] La victoire est certaine. Venez y participer. »<sup>135</sup>

Lorsqu'en juin 1944 les actes de sabotage se multiplièrent afin de soutenir le débarquement des troupes alliées, les Allemands prirent des mesures de plus en plus sévères contre la Résistance. C'est ce que prouve l'arrêté du commandant en chef allemand de l'ouest, Gerd von Rundstedt, dicté le 8 juin 1944 : « L'évolution des terroristes dans le Massif Central durant les derniers jours et dernières heures rend nécessaire l'action immédiate et impitoyable de forces puissantes. [...] Des moitiés de succès dans ce genre d'actions ne servent à rien. Nous devons agir rapidement et amplement pour abattre les forces de la résistance. Nous devons prendre les mesures les plus sévères pour rétablir le calme et la sécurité, pour effrayer les habitants de ces territoires constamment empestés et à qui l'envie doit définitivement passer d'héberger les groupes de résistance et de se laisser diriger par eux ; nous devons le faire



Source : Archives du Service de Recherche des Crimes de Guerre Ennemis 1947, p. 7.

pour que cela serve d'exemple et d'avertissement à toute la population. »<sup>136</sup>

Après le débarquement des Alliés le 6 juin 1944, la Résistance connut une plus grande affluence. Au début du mois d'août, de plus en plus de Parisiens entrèrent dans la Résistance, ce qui aboutit à une grève générale que les Allemands ne purent que faiblement contrecarrer. Le 25 août 1944, les troupes allemandes capitulèrent à Paris ; peu de temps après, de Gaulle entra dans Paris. Dans le sud de la France aussi, les forces alliées purent s'imposer contre les Allemands. Finalement, la France fut totalement libérée au début de l'année 1945. Le 8 mai, l'Allemagne signa la capitulation.

*Le massacre d'Oradour-sur-Glane dans le sud de la France que les troupes allemandes perpétrèrent sur la population le 10 juin 1944 est un exemple particulièrement drastique de la cruauté avec laquelle les Allemands prenaient des mesures contre la Résistance. On prétextait que les habitants du village avaient des contacts avec la Résistance et qu'ils possédaient des dépôts de munitions. Les hommes du village furent fusillés, les femmes et les enfants enfermés dans l'église à laquelle les troupes allemandes mirent le feu. Seules quelques personnes survécurent au massacre. Depuis 1945, Oradour est un lieu de mémoire nationale laissé dans l'état dans lequel il se trouvait en 1944.*

**1944** 25 août 1944 :  
Libération de Paris

**1945** Début 1945 : La France  
est totalement libérée

**1945** 8 mai 1945 :  
Capitulation de l'Allemagne

- 111 Cité d'après Römer 1940, p. 156 (texte traduit en français).
- 112 Cité d'après Berber 1936, pp. 226 et 228 (texte traduit en français).
- 113 Cf. Knipping 1978, p. 615.
- 114 Cité d'après Berber 1936, pp. 215-216.
- 115 Cité d'après Römer 1940, p. 160 (texte traduit en français).
- 116 François-Poncet 1946, p. 398.
- 117 Cité d'après Ray 2000, p. 156.
- 118 Cf. Ministère des Affaires Etrangères 1940, pp. 38-39.
- 119 Romains 1939, p. 79.
- 120 Romains 1934, p. 19.
- 121 Les accords furent signés le 30 septembre 1938 entre l'Allemagne, la France, la Grande-Bretagne et l'Italie. Ils stipulaient que les territoires des Sudètes allemands devaient être cédés à l'Allemagne.
- 122 Edouard Daladier à Marseille le 27 octobre 1938 (cité et traduit en français d'après Römer 1940, p. 179).
- 123 Bois 1941, p. 4.
- 124 Maurois 1939, pp. 9-10.
- 125 François-Poncet 1946, p. 341.
- 126 Abetz 1951, p. 113 (texte traduit en français).
- 127 Cf. La Délégation Française auprès de la Commission allemande d'armistice 1947, pp. 1 et suiv.
- 128 Lange 1942, p. 72 (texte traduit en français).
- 129 Cf. Böhme 1966, p. 256.
- 130 Cf. le compte rendu d'un entretien entre Hitler et Laval, le 22 octobre 1940 (traduit en français d'après Erbar 2003, pp. 111-112).
- 131 Cévennes 1944, pp. 54-55.
- 132 Vercors 1942, p. 11.
- 133 De Gaulle 1970 [tome I], p. 3.
- 134 Op. cit., p. 15.
- 135 Op. cit., p. 240.
- 136 Cité d'après Jäckel 1966, p. 324 (texte traduit en français).

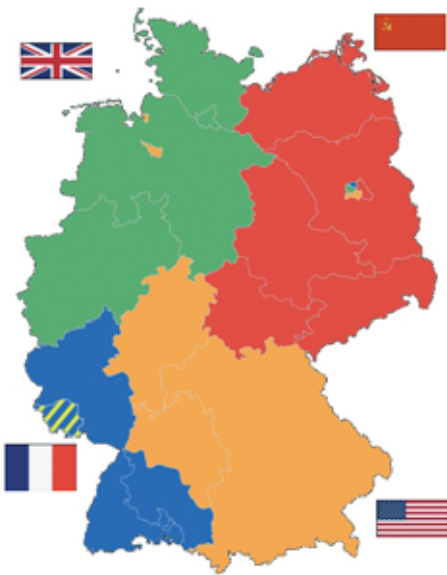
## Depuis 1945 : la période de l'après-guerre

c'est que nous savons parfaitement que Versailles est responsable du nazisme : il n'est que d'avoir connu, entre 1920 et 1930, cette jeunesse humiliée et désespérée d'un pays affamé que des hommes d'Etat imbéciles vidaient de sa substance dans les conditions économiques les plus folles, et ceci au seul bénéfice du capitalisme international. »<sup>137</sup>

Depuis la libération de la France, c'est Charles de Gaulle qui dirigeait les affaires de l'Etat. Comme des élections n'avaient pas encore eu lieu, ce gouvernement n'était destiné qu'à assurer la transition entre la situation de guerre et la situation de paix. De Gaulle réclamait la division de l'Allemagne en petits Etats insignifiants et le transfert de la frontière française de l'Est jusqu'au Rhin. Sous Léon Blum, les socialistes avaient proposé un autre concept : que l'Allemagne soit intégrée en Europe. Finalement, en juillet 1945, on se mit d'accord sur les « Directives pour notre action en Allemagne ». Il y était dit que les territoires de la rive gauche du Rhin devaient être contrôlés, la Sarre soumise à une politique particulière et que le potentiel économique allemand devait être utilisé pour la construction de la France. La politique gaullienne qui visait un contrôle strict de l'Allemagne fit son entrée dans le domaine politique tandis que le concept socialiste d'intégration fut appliqué dans le domaine culturel.

Avant que l'Allemagne ne capitule définitivement, les Alliés s'étaient rencontrés pour décider de ce qui adviendrait d'elle après la guerre. Ce n'est qu'après la conférence de Yalta que la France reçut le statut de force d'occupation et il fallut attendre encore plus de six mois avant que les frontières de la zone d'occupation française dans le sud-ouest de l'Allemagne ne soient arrêtées.

La question « Que faire de l'Allemagne ? » ne provoqua pas seulement des différends entre Français et Alliés, mais également entre les Français eux-mêmes. D'emblée, une chose était sûre : plus jamais l'Allemagne ne devait avoir l'occasion de vouloir s'affirmer en faisant la guerre. Les Alliés avaient tiré des leçons du passé, en particulier des problèmes qui avaient résulté du traité de Versailles. Ainsi pouvait-on lire dans un article du journal clandestin « Combat » paru en mars 1944 : « Ce qu'il faut dire,



Source : [http://de.wikipedia.org/wiki/Bild:Deutschland\\_Besatzungszonen\\_-\\_1945\\_1946.svg](http://de.wikipedia.org/wiki/Bild:Deutschland_Besatzungszonen_-_1945_1946.svg) (lien visité le 2 juillet 2007).

*La carte montre les zones d'occupation en Allemagne telles qu'elles se présentaient depuis 1946.*

Malgré les blessures que l'Allemagne avait infligées à la France, les deux Etats commencèrent bientôt à se rapprocher l'un de l'autre. Dans un premier temps, ces tentatives de rapprochement étaient le résultat d'initiatives privées. Par exemple, le père jésuite Jean du Rivau se renseigna auprès d'un pasteur de Ludwigsburg pour savoir comment il pouvait aider les gens. La réponse fut la suivante : « Nous ne savons ni ce qu'on va faire de nous et où nous allons ni ce qui se passe dans le monde. Informez-nous. »<sup>138</sup> Rivau prit cette demande au sérieux et en août 1945 il fonda les revues binationales « Dokumente » et « Documents » qui rendent compte d'actualités des deux pays respectifs. Elles existent encore aujourd'hui.

Le Résistant Claude Bourdet rappelait dans l'édition de mars 1944 du journal « Combat » que tous les Allemands n'étaient pas des nationaux-socialistes fanatiques, mais « nous n'oublions pas que la Résistance allemande a été la première à se dresser, la première à être martyrisée. Nous n'oublions pas Dachau, et tant de militants socialistes, catholiques et communistes 'disparus sans traces'. Nous ne vous oublions pas, amis assassinés. Nous essaierons d'aider votre fils à refaire une patrie. »<sup>139</sup>

Le politologue Alfred Grosser en vient à la même conclusion que Bourdet. Il dut

fuir l'Allemagne pour la France avec sa famille en 1933. Après la guerre, il rentra en tant que journaliste du « Neuer Kurier », un journal français à l'intention des prisonniers de guerre allemands et il écrivait des rapports sur les conditions de vie en Allemagne. Ce voyage fut le point de départ de son engagement franco-allemand : « En France, en 1945, il y avait déjà un certain nombre de Français, une petite minorité qui avait compris qu'il existait plusieurs Allemagnes cette fois, non pas en termes de géographie mais de politique et de mentalité. Pour la première fois en France et dans la zone française, il y avait des hommes et des femmes qui considéraient les Allemands comme de véritables partenaires au sens où ils disaient : il faut que nous nous prêtions main forte, car nous en sommes tous à un nouveau commencement. Cette compréhension mutuelle était extraordinaire et elle contribua beaucoup à poser les relations politiques entre la France et la République fédérale d'Allemagne sur de solides fondations. »<sup>140</sup>



Source : Dokumente 2 (1946), n° 7, couverture.

*Couverture d'un des premiers numéros de la revue « Dokumente ».*



Source : Deutsch-Französisches Institut 1988, p. 6.

*Acte de fondation du dfi.*

De cet état d'esprit affranchi d'une volonté de revanche résulta la création de l'Institut Franco-Allemand (dfi) à Ludwigsburg, en 1948. Parmi les fondateurs de l'institut, on comptait des démocrates allemands tels que le juriste Carlo Schmid (né dans le sud de la France en 1896, il avait grandi en Allemagne) qui, par la suite, deviendra ministre ainsi que Theodor Heuss qui, lui, deviendra le premier président de la République fédérale d'Allemagne. Du côté français, on comptait l'historien et publiciste Joseph Rovnan ainsi qu' Alfred Grosser (depuis juin 1948 secrétaire général de l'entreprise partenariale « Comité Français d'Echanges avec l'Allemagne Nouvelle »).

Dans un article paru dans la revue « Esprit » de mars 1945 et intitulé « L'Allemagne de nos mérites », Rovnan avait déjà fait observer qu'à l'avenir le destin de l'Allemagne aussi irait de pair avec celui de la France et que la politique allemande de la France devait justement aussi tenir compte de la population allemande : « Or, le problème allemand dans tous ces aspects engage au plus haut point la responsabilité de la France. Ses données économiques, politiques, sociales et morales ont et auront une incidence décisive sur l'avenir de l'occupant. [...] Il n'est pas possible de faire de l'occupation en Allemagne une « affaire

réservée » administrative et militaire dont le peuple souverain se désintéresserait. Ce serait une étrange et périlleuse abdication de l'esprit civique. »<sup>141</sup> Et un an plus tard dans la suite de l'article publié dans la même revue, Rovnan plaiderait en faveur d'une politique française de la « rééducation » dont l'objectif devait être de rendre les Allemands aptes à agir sous leur propre responsabilité et à considérer toutes les formes d'autorité avec distance et esprit critique.<sup>142</sup>

Ne serait-ce qu'en nommant ces personnalités allemandes et françaises on comprend la place importante qu'avait la création d'institutions binationales. On ne devait pas parvenir à cette entente seulement par la voie de la politique, mais également par un vécu personnel, c'est-à-dire en premier lieu en apprenant la langue du voisin, en allant écouter des conférences et participer à des manifestations qui montraient la vie dans l'ancien « pays ennemi ». La tâche de l'Institut Franco-Allemand était et est encore d'éveiller l'intérêt respectif des hommes et des femmes des deux nations et de faciliter la coopération entre eux.

Le 8 avril 1949, la zone d'occupation française intégra la « bizone », c'est-à-dire la zone d'occupation britannique et américaine qui devint alors la « trizone ». Ainsi la voie était ouverte à la création de la République fédérale d'Allemagne qui eut lieu le 23 mai 1949. Peu avant cette date, la création d'un Etat fédéral d'Allemagne était encore inimaginable pour la France car jusqu'à la fin elle refusait de renoncer à l'idée d'une division de l'Allemagne. De Gaulle en particulier défendait cette politique.

Sur la base des « Recommandations de Londres »<sup>143</sup>, les trois Alliés occidentaux établirent lesdits « Documents de Francfort ». On y invitait les ministres-présidents des Länder de l'Allemagne de l'Ouest à se réunir et à élaborer une constitution pour l'Allemagne. Le 24 mai 1949, la Loi fondamentale de la République fédérale d'Allemagne entra en vigueur. Cependant, l'Etat nouvellement créé n'était pas encore totalement souverain ; les puissances d'occupation se réservaient le droit de reprendre le gouvernement en main s'ils étaient d'avis que cela était nécessaire pour des raisons de sécurité ou pour préserver la

démocratie. En outre, les puissances d'occupation étaient toujours responsables de la démilitarisation, du contrôle de l'industrie en particulier dans la Ruhr<sup>144</sup>, du paiement des réparations et du contrôle du commerce extérieur et de bien d'autres domaines.

L'intégration de l'Allemagne en Europe représenta la seconde étape dans les relations franco-allemandes. La France continuait à être prudente avec l'Allemagne. La « Section Française de l'Internationale Ouvrière » (SFIO) insistait pour dire qu'il ne fallait pas sous-estimer les peurs qui existaient encore en France concernant l'orientation future de l'Allemagne.<sup>145</sup> D'un autre côté, il y avait une grande disponibilité de la France « de voir s'établir une collaboration active dans le travail pacifique et dans la confiance réciproque entre la France et l'Allemagne »<sup>146</sup> même si le souvenir des événements horribles était encore vivant quatre ans après la guerre. Après la phase de l'occupation, le rapprochement franco-allemand faisait certes des petits pas mais il persévérerait.

La collaboration économique entre l'Allemagne et la France consolidée par le plan Schuman<sup>147</sup> du 9 mai 1950 représenta une démarche importante. Peu après, on élargit cette alliance à la Belgique, au Luxembourg, à l'Italie et aux Pays-Bas : la « Communauté européenne



Source: Archives municipales de la ville de Ludwigsburg.

*En 1950, les villes de Montbéliard et de Ludwigsburg concluent le premier jumelage franco-allemand.*

du charbon et de l'acier » (CECA), produit du plan Schuman, vit le jour le 18 avril 1951. Cependant, cette fusion n'élimina pas d'un coup la méfiance française face à l'Allemagne ; elle ne représentait pas non plus une percée décisive dans les relations franco-allemandes.

Peu après, la France subit une lourde épreuve : l'Allemagne devait être réarmée dans le cadre d'une armée européenne avec à sa tête un ministre de la Défense européen. Cette proposition de René Pleven, ministre français de la Défense, fut acceptée le 26 octobre 1950 « dans la crainte de l'Allemagne et l'espérance de l'Europe »<sup>148</sup> au cours d'une séance à l'Assemblée nationale. Après de multiples discussions, le traité instituant la « Communauté européenne de défense » (CED) fut signé le 27 mai 1952. Cependant, il ne put être mis en application car l'Assemblée nationale française refusa sa ratification. Finalement, les Accords de Paris du 23 octobre 1954 stipulaient que l'Allemagne devait retrouver sa souveraineté, être intégrée dans l'OTAN et dans le système de défense occidental.

Un autre exemple prégnant des relations franco-allemandes de l'après-guerre était celui de la Sarre sous protectorat français depuis 1946. A présent, la tâche suivante qui incombait aux relations franco-allemandes était de régler cette

question que les discussions autour de la CED, de la souveraineté de l'Allemagne et de son intégration dans l'OTAN avaient supplantée. Les tendances pro-allemandes présentes dans la Sarre se dessinaient de plus en plus clairement de sorte que, suite à un référendum, la Sarre fut intégrée à la RFA. Résolue ainsi, la question de la Sarre qui, pour les Français, était synonyme d'une grande déception évinçait toutes les difficultés immédiates entre l'Allemagne et la France. Désormais, il s'agissait « de maintenir et de développer un accord étroit avec la République fédérale pour remettre sur le chantier, sans plus tarder, la construction européenne »<sup>149</sup>.

Mais on n'en resta pas aux manifestations de sympathie sur le papier. Au contraire, très tôt des jumelages virent le jour. Ainsi Montbéliard et Ludwigsburg signèrent le contrat du premier jumelage franco-allemand en 1950. Ainsi qu'en jugea sur les années avant 1958 l'ambassadeur français à Bonn, Maurice Couve de Murville, « il existait déjà entre les deux nations un contact régulier et confiant »<sup>150</sup>.

Charles de Gaulle fut élu premier Président de la V<sup>e</sup> République en 1958. Le chancelier fédéral Konrad Adenauer rendait régulièrement visite à son collègue français, entre autres dans sa propriété familiale à Colombey-les-Deux-Églises.

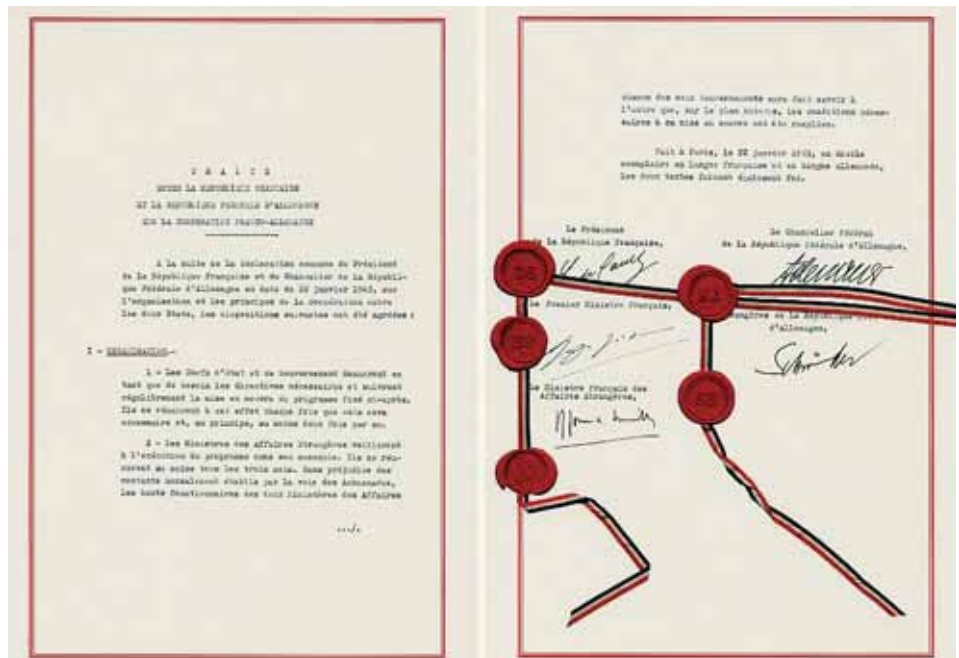


nal satirique « Der Simplicissimus » du 28 juillet 1962<sup>154</sup>, il était même question d'« amis héréditaires ».

Cette bonne relation dans laquelle il y eut naturellement aussi des différends – résolubles – fut scellée le 22 janvier 1963 par le « Traité entre la République française et la République fédérale d'Allemagne sur la coopération franco-allemande », dit « Traité de l'Elysée ».<sup>155</sup> Ainsi la France et l'Allemagne se rapprochaient encore davantage tant à un niveau étatique que civil et sociétal. Les hommes politiques qui jouaient un rôle

décisif s'engagèrent à se rencontrer régulièrement et à échanger leurs savoirs : les chefs de l'Etat et du gouvernement se rencontrent au moins deux fois par an ; les ministres des Affaires étrangères et de la Défense tous les trois mois. Par ailleurs, on instaura un échange d'officiers et on améliora le système de consultation entre les deux pays pour ce qui est des questions de politique étrangère. On souhaitait particulièrement dépasser la barrière de la langue : « Les deux Gouvernements reconnaissent l'importance essentielle que revêt pour la coopération franco-allemande la con-

*Après des conflits qui semblaient interminables entre les deux Etats situés des deux côtés du Rhin, le Traité de l'Elysée entreprenait l'élaboration d'un avenir commun.*



Source : Archives diplomatiques.

1963

22 janvier 1963 : Signature du Traité de l'Elysée sur la coopération franco-allemande


naissance dans chacun des deux pays de la langue de l'autre. »<sup>156</sup>

Par la suite, on créa l'Office franco-allemand pour la jeunesse (OFAJ) le 5 juillet 1963 pour promouvoir la réconciliation entre la France et l'Allemagne, en particulier par l'intermédiaire de la jeunesse. L'OFAJ offre son soutien aux échanges scolaires, aux associations sportives, aux universités, à différentes professions et propose des cours relatifs à des thèmes franco-allemands.

Dans l'opinion publique, la tendance au passage de l'« ennemi héréditaire » à l'« ami héréditaire » se poursuivait aussi. C'est ce qui ressort explicitement des sondages faits par l'hebdomadaire français « L'Express » et l'hebdomadaire allemand « Der Spiegel » à la fin des années 1970. A la question de savoir ce qui leur venait à l'esprit lorsqu'elles pensaient à l'Allemagne, seules peu de personnes interrogées répondirent que c'étaient des souvenirs de guerre.<sup>157</sup> Seulement çà et là on évoquait des traits de caractère négatifs des Allemands selon lesquels les Allemands seraient par exemple « dangereux », « avides de pouvoir » et « arrogants ».<sup>158</sup> Cependant, la majorité des Français s'exprimait avec bienveillance à l'égard des Allemands car, ainsi que le déclarait un Français face au « Spiegel »<sup>159</sup>, plus de 30 ans s'étaient écoulés depuis la fin de la

guerre et il fallait bien faire preuve d'une nouvelle façon de penser. Ils n'étaient plus que 3% des Français à penser que les Allemands représentaient le plus grand danger pour la France alors que 33% d'entre eux pensaient que l'Allemagne de l'Ouest était le meilleur ami de la France.<sup>160</sup> On décrivait les Allemands comme étant disciplinés, hospitaliers et cultivés.<sup>161</sup> A la fin des années 1970, on ne traitait plus que rarement les Allemands de « boches », « chleuhs », « nazis » ou « teutons ». 53% des Français déclarèrent n'entendre ces mots dans leur entourage que rarement voire jamais.<sup>162</sup> A en juger par les résultats de ces sondages, du point de vue des Français l'Allemagne s'était métamorphosée en « bonne Allemagne » et ce, après une période relativement courte.

Aujourd'hui, au début du XXI<sup>e</sup> siècle, l'Allemagne et la France sont unies par une relation étroite, que ce soit dans le domaine de l'économie, de la politique ou même de l'aérospatial. Traditionnellement la première visite officielle à l'étranger de tout nouveau chef de l'Etat français se fait en Allemagne de même que le premier voyage à l'étranger de tout nouveau chef du gouvernement allemand se fait outre-Rhin. Par ailleurs, les deux pays ont aussi, et peut-être précisément dans une Union européenne qui ne cesse de croître, un rôle clé lorsqu'il s'agit de définir les nouvelles



démarches du processus d'intégration européenne. Malgré ce partenariat, ils ne sont pas toujours du même avis. A cet égard, il suffit de rappeler l'opposition initiale qu'afficha le Président de la République François Mitterrand contre la réunification allemande. Néanmoins le « couple franco-allemand passé par toutes les épreuves »<sup>163</sup> réunit de bonnes conditions pour l'Union européenne car la base de leur partenariat est celle d'une réconciliation durable. Ainsi, le général de Gaulle déclara dès le 14 janvier 1963 dans une conférence de presse : « Il ne s'agit pas seulement d'une réconciliation commandée par les circonstances. Ce qui se produit, en vérité, c'est une espèce de découverte réciproque des deux voisins, dont chacun s'aperçoit à quel point l'autre est valable, méritant et attrayant. »<sup>164</sup>

- 137 Pabst 1983, pp. 104 et suiv.
- 138 D'après Guervel 1990, p. 125.
- 139 Pabst 1983, pp. 104 et suiv.
- 140 Grosser 1973, p. 171 (texte traduit en français).
- 141 Rovan 1988, pp. 116–117.
- 142 Cf. Rovan 1946, pp. 792–793.
- 143 *Outre les Etats-Unis, la France, la Grande-Bretagne ainsi que le Benelux prirent part à la Conférence de Londres au printemps 1948. Le communiqué final, lesdites « Recommandations de Londres » prévoyaient l'élaboration rapide d'une nouvelle Constitution pour l'Allemagne dont les Alliés se réservaient le contrôle. Déjà à l'époque, la possibilité d'une réunification avec la zone d'occupation soviétique n'était pas exclue.*
- 144 *Prenant en considération le besoin de sécurité des Français, l'Autorité internationale de la Ruhr fut signée le 28 avril 1949 par le Benelux, la France, la Grande-Bretagne et les Etats-Unis afin de contrôler la production du métal et du charbon et sa vente en Allemagne et à l'étranger.*
- 145 Cf. *Le Populaire de Paris*, 14.11.1949 (d'après Möller/Hildebrand 1997 [tome III], p. 68).
- 146 *Op. cit.*
- 147 *Planification d'une fusion entre la production allemande et française de métal et de charbon.*
- 148 Fauvet 1956, p. 23.
- 149 *Réforme*, 29.10.1955 (d'après Möller/Hildebrand 1997 [tome III], p. 516).
- 150 Couve de Murville 1988, p. 168 (texte traduit en français).
- 151 *Op. cit.*, p. 169.
- 152 *Le Canard enchaîné*, 4.7.1963 (d'après Goethe-Institut Paris 1988, p. 41).
- 153 *De Gaulle 1970 [tome IV]*, p. 18.
- 154 *Simplicissimus*, 28.7.1962 (d'après Goethe-Institut Paris 1988, p. 43).
- 155 *Pour la version française du traité cf. Jardin/Kimmel 2001, pp. 53–57.*
- 156 *Op. cit.*, p. 56.
- 157 Cf. *Der Spiegel*, 21.11.1977.
- 158 Cf. *L'Express*, 17.–23.3.1979.
- 159 Cf. *Der Spiegel*, 21.11.1977.
- 160 Cf. *L'Express*, 10.–16.2.1979.
- 161 *L'Express*, 17.–23.3.1979.
- 162 *L'Express*, 10.–16.2.1979.
- 163 *Von Thadden 2003*, p. 48 (texte traduit en français).
- 164 *De Gaulle 1970 [tome IV]*, p. 76.

## Bibliographie et sources

Dans cette liste, tous les sources et documents cités sont mentionnés. La structure choisie est en accord avec les chapitres du catalogue de sorte que certains titres sont cités autant de fois qu'il est fait référence dans les différents chapitres.

Les titres pourvus d'un \* sont aussi des objets de l'exposition. Les titres qui ne sont pas cités dans le catalogue mais qui font partie de l'exposition seront mentionnés à la fin de la liste.

### ■ 1870/71 : La guerre franco-allemande

*Binoche, Jacques : Histoire des relations franco-allemandes de 1789 à nos jours. – Paris : Masson, 1996*

*Boulanger, Georges : L'invasion allemande : Guerre Franco-Allemande de 1870-71 ; tome I – tome III. – Paris : Rouff, 1888*

★ *Die Gartenlaube (1870), n° 32*

*Grossein, Jean-Pierre : Traduire : un versant de la recherche fondamentale. – Dans : Nies, Fritz (éd.) : Europa denkt mehrsprachig. – Tübingen : Narr, 2005, pp. 107–112*

*Herre, Franz : Deutsche und Franzosen : Der lange Weg zur Freundschaft. – Bergisch-Gladbach : Lübbe, 1985*

*Hüser, Dietmar : Frankreichs « doppelte Deutschlandpolitik » : Dynamik aus der Defensive – Planen, Entscheiden, Umsetzen in gesellschaftlichen und wirtschaftlichen, innen- und außenpolitischen Krisenzeiten 1944–1950. – Berlin : Duncker und Humblot, 1996*

*Kladderadatsch 22 (1869), n° 28*

*Kolb, Eberhard : Der Kriegsausbruch 1870 : Politische Entscheidungsprozesse und Verantwortlichkeiten in der Julikrise 1870. – Gottingue : Vandenhoeck und Ruprecht, 1970*

*Leiner, Wolfgang : Das Deutschlandbild in der französischen Literatur. – Darmstadt : Wissenschaftliche Buchgesellschaft, 1989*

★ *Lindner, Th. : Der Krieg gegen Frankreich und die Einigung Deutschlands : Zur 25jährigen Wiederkehr der Gedenktage von 1870/71. – Berlin : Verl. von U. Uscher, 1895*

★ *Lonlay, Dick de : Français et Allemands : Histoire anecdotique de la Guerre de 1870–1871 ; tome I. – Paris : Garnier, 1887*

*Pinon, René : France et Allemagne 1870–1913. – Paris : Perrin, 1913*

*Pommerin, Reiner/Marcowitz, Reiner (éd.) : Quellen zu den deutsch-französischen Beziehungen 1815–1919. – Darmstadt : Wissenschaftliche Buchgesellschaft, 1997*

*Renan, Ernest : Œuvres complètes : Edition définitive établie par Henriette Psichari ; tome I. – Paris : Calmann-Lévy, 1947*

- Rovère, Julien : Les survivances françaises dans l'Allemagne napoléonienne : 1815-1914. – Paris : Alcan, 1918*
- Schirmacher, Käthe : Deutschland und Frankreich seit 35 Jahren : Ein Beitrag zur Kulturgeschichte. – Berlin : Marquardt, 1906*
- Schneider, Heinrich : Deutsche Art und Sitte im Spiegel französischer Reisebeschreibungen aus den Jahren 1830-1870. – Cologne 1928*
- Straub, Gebhard : Die « Revue des Deux Mondes » und Deutschland : Zeitgenössische Kommentare zu den politischen Vorgängen in und um Deutschland der Jahre zwischen 1830 und 1871. – Munich : Ludwig-Maximilians-Universität, 1962*
- ★ *Trebitz, K. (éd.) : Trutznachtigall : Sammlung deutscher Lieder gesungen im deutschen Kriege wider Frankreich 1870. – Léna : Doeberiner, 1870*
- ★ *Vetter, Joh. : Deutschlands Sieg über welsches Wesen und Deutschlands Recht auf Elsaß und Lothringen : Geschichtliche Abhandlung ; 5<sup>e</sup> éd. – Karlsruhe : Braun'sche Hofbuchdruckerei, 1870*
- ★ *Walther, K. : Bismarck in der Karikatur : 230 französische, englische, russische, italienische, amerikanische, Wiener, deutsche, Schweizer etc. Karikaturen. – Stuttgart : Franck'sche Verlags-handlung, 1898*

## ■ Autour de 1900 : paix armée

Bérard, Victor : *La France et Guillaume II*. – Paris : A. Colin, 1907

Bernstein, Eduard (Hrsg.) : *Dokumente zum Weltkrieg 1914 ; Heft 6 : Das Gelbbuch Frankreichs : Diplomatische Dokumente 1914*. – Berlin : Buchhandlung Vorwärts Paul Singer, 1915

Bott, Gerhard : *Zur Problematik der Landeskunde : Die deutsche Romanistik 1900–1938 als Fallstudien ; 2<sup>e</sup> éd.* – Rheinfelden : Schäuble, 1992

- ★ Dollinger, F. : *Das elsässische Kulturproblem und die « Welschlinge » : Ein Bekenntnis*. – Strasbourg : Verl. « Das Neue Elsaß », 1911
- ★ Grand-Carteret, John : *Deutschland und Frankreich : Ein Wort zur Verständigung*. – Bonn : Ahn, 1911
- ★ Hansi [= Waltz, Jean-Jacques] : *Professeur Knatschké : Œuvres choisies du grand savant allemand et de sa fille Elsa. Recueillies et illustrées pour les Alsaciens par Hansi*. – Paris : Floury, 1912
- Heimweh, Jean : *L'Alsace-Lorraine et la paix : La dépêche d'Ems*. – Paris : A. Colin, 1894
- Kladderadatsch 23 (1870), n° 41*
- Kleber, Emile Jacques Daniel : *Wir verleumdeten Elsässer : Der « Liga zur Verteidigung Elsaß-Lothringens » in aller Ehrlichkeit gewidmet von Emile Jacques Daniel Kleber*. – Munich : Lehmann, 1914
- ★ Masclaux, Pierre : *Die Annäherung zwischen Deutschland und Frankreich : Ein Vortrag gehalten von Pierre Masclaux*. – Berlin : Wedekind, 1910
- Maurras, Charles : *Kiel et Tanger 1895 – 1905 : La République française devant l'Europe ; nouvelle édition revue et augmentée d'une préface : de 1905 à 1913, et de nombreux appendices*. – Paris : Nouvelle Librairie Nationale, 1913
- ★ Menzel, Wolfgang : *Elsaß und Lothringen sind und bleiben unser*. – Stuttgart : Kröner, 1870
- Pinon, René : *France et Allemagne 1870–1913*. – Paris : Perrin, 1913
- Pommerin, Reiner/Marcowitz, Reiner (éd.) : *Quellen zu den deutsch-französischen Beziehungen 1815–1919*. – Darmstadt : Wissenschaftliche Buchgesellschaft, 1997
- Raulff, Heiner : *Zwischen Machtpolitik und Imperialismus : Die deutsche Frankreichpolitik 1904–05*. – Düsseldorf : Droste, 1976
- Schirmacher, Käthe : *Deutschland und Frankreich seit 35 Jahren : Ein Beitrag zur Kulturgeschichte*. – Berlin : Marquardt, 1906
- Steinmann, Paul/Candir, René : *Hansi à travers ses cartes postales : 1895–1951 ; 2<sup>e</sup> éd.* – Mulhouse : Éd. du Rhin, 1996
- ★ Stéphany, Alfred : *Germanisation, Wilkürregierung und Polizeiwirtschaft in Elsaß-Lothringen ; 6<sup>e</sup> éd.* – Zurich : C. Schmidt, 1906
- Trojan, A. von : *Frankreich und wir : Geschichtliche Betrachtungen über freund- und feindschaftliche Beziehungen der Nachbarvölker*. – Vienne ... : Braumüller, 1918
- ★ Vetter, Joh. : *Deutschlands Sieg über welsches Wesen und Deutschlands Recht auf Elsaß und Lothringen : Geschichtliche Abhandlung ; 5<sup>e</sup> éd.* – Karlsruhe : Braun'sche Hofbuchdruckerei, 1870
- ★ Walther, K. : *Bismarck in der Karikatur : 230 französische, englische, russische, italienische, amerikanische, Wiener, deutsche, Schweizer etc. Karikaturen*. – Stuttgart : Franck'sche Verlags-handlung, 1898

## ■ 1914–1918 : la Première guerre mondiale

- Autenrieth, Otto : Der Tag des Gerichts : Eine Prophezeiung über Frankreich auf Grund tausend-jähriger Geschichte, zugleich ein Trostbuch für Deutschland. Der deutschen Jugend und dem deutschen Volke gewidmet ; 3<sup>e</sup> éd. – Naumbourg a. S. : Tancre, 1920*
- Bainville, Jacques : Geschichte zweier Völker. – Hambourg : Hanseatische Verlagsanstalt, 1939*
- Bainville, Jacques : Histoire de deux peuples continuée jusqu'à Hitler. – Paris : Fayard, 1933*
- ★ *Bédier, Joseph : Les crimes allemands d'après les témoignages allemands. – Paris : A. Colin, 1915*
- Clemenceau, Georges : Discours de paix : Publiés par la Société des Amis de Georges Clemenceau. – Paris : Plon, 1938*
- ★ *L'Echo de Paris, 12.11.1918*
- ★ *Excelsior, 25.12.1918*
- Hesse, Raymond : Les Responsabilités de l'Allemagne. – Paris : Grasset, 1919*
- Historicus : Frankreichs 33 Eroberungskriege ; 2<sup>e</sup> éd. – Genève 1935*
- Kladderadatsch 74 (1921), n° 15*
- Kohut, Adolph : Frankreich als Erbfeind Deutschlands. – Hof : Kleemeier, 1914*
- Le Miroir, 20.9.1914*
- N.N. : Briefe eines Soldaten : Deutsche Ausgabe der « Lettres d'un soldat ». – Zurich : Rascher, 1918*
- N.N. : Wer entwaffnet die Franzosen ? : Frankreich und die Sicherheit Europas. Mit einem Anhang : Frankreichs Länderraub, für den Deutschen Schutzbund in sieben Karten dargestellt von Professor Dr. W. Vogel. – Berlin : Deutscher Volksblatt-Verl., 1925*
- Pommerin, Reiner/Marcowitz, Reiner (éd.) : Quellen zu den deutsch-französischen Beziehungen 1815–1919. – Darmstadt : Wissenschaftliche Buchgesellschaft, 1997*
- Simplicissimus 27 (1922), n° 18*
- ★ *Spectator Galliae : Frankreichs Kriegsvorbereitungen in Wort und Bild : Erweiterter Sonderdruck aus der Zeitschrift für Bücherfreunde. – Leipzig : Drugulin, 1916*
- ★ *Vézère, Jean : Chants de Guerre des enfants de France : Cantiques, rondes et chansons. – Paris 1915*
- En outre dans l'exposition : carte postale « Graine de poilu » [sans date]. – Ludwigsburg : Archives privées Xavier Froidevaux*

## ■ 1919–1939 : l'entre-deux guerres : vers de meilleures relations ?

Arnavon, Jacques [et al.] : *De Versailles au plan Young : Réparations, dettes interalliées, reconstruction européenne*. – Paris : Plon, 1932

Berber, Fritz (éd.) : *Locarno : Eine Dokumentensammlung*. – Berlin : Junker und Dünhaupt, 1936

Briand, Aristide : *Frankreich und Deutschland*. – Dresden : Reissner, 1928

★ Cay, A. M. : *Franzosen im Ruhrgebiet ! : 10 Zeichnungen von A. M. Cay*. – Berlin : Hobbing, 1923

Curtius, Ernst Robert : *Deutsch-Französische Kulturprobleme*. – *Der Neue Merkur* 5 (avril 1921 – mars 1922), pp. 145–155

★ *Deutsch-Französische Rundschau* 2 (1929), n° 6

Dieckmann, Herbert/Dieckmann, Jane M. (éd.) : *Deutsch-Französische Gespräche 1920–1950 : La Correspondance de Ernst Robert Curtius avec André Gide, Charles Du Bois et Valéry Larbaud*. – Francfort/Main : Klostermann, 1980

Distler, Heinrich : *Das deutsche Leid am Rhein : Ein Buch der Anklage gegen die Schandherrschaft des französischen Militarismus*. – Minden/Westphalie : Köhler, 1921

Fuchs, Max : *Bericht über die Studienfahrt der Deutsch-Französischen Gesellschaft*. – Dans : *Deutsch-Französische Rundschau* 2 (1929), n° 7, pp. 586–590

★ Grautoff, Otto : *Franzosen sehen Deutschland : Begegnungen, Gespräche, Bekenntnisse*. – Leipzig : Lindner, 1931

★ Grautoff, Otto : *Gegenseitigkeit der deutsch-französischen Beziehungen*. – Dans : *Deutsch-Französische Rundschau* 3 (1930), n° 5, pp. 381–392

Mann, Thomas : *Das Problem der deutsch-französischen Beziehungen*. – Dans : *Der Neue Merkur* 5 (avril 1921 – mars 1922), pp. 649–666

Margueritte, Victor : *Der Weg zum Frieden : Mit dem « Aufruf an die Gewissen »*. – Berlin : Verl. für Kulturpolitik, 1925

Recouly, Raymond : *La Ruhr*. – Paris : Flammarion, 1923

Renan, Ernest : *Qu'est-ce qu'une nation ? et autres essais politiques : Textes choisis et présentés par Joël Roman*. – Paris : Presses Pocket, 1992

★ Stern-Rubarth, Edgar : *Drei Männer suchen Europa : Briand, Chamberlain, Stresemann*. – Munich : Weismann, 1947

★ *Süddeutsche Monatshefte*, avril 1923

Valéry, Paul : *[L'Européen.]* – Dans : Ahrweiler, Jacques (éd.) : *Ecrits sur l'Europe*. – Paris : Seghers, 1963, pp. 79–100

Zweig, Stefan : *Nach einem Jahr*. – Dans : *Deutsch-Französische Rundschau* 2 (1929), n° 1, pp. 1–5

## ■ 1939–1945 : la Seconde guerre mondiale

- Abetz, Otto : *Das offene Problem : Ein Rückblick auf zwei Jahrzehnte deutscher Frankreichpolitik.* – Cologne : Greven Verl., 1951
- ★ *Archives du Service de Recherche des Crimes de Guerre Ennemis : Oradour-sur-Glane.* – Paris : Office Français d'Édition, 1947
  - Berber, Fritz (éd.) : Locarno : Eine Dokumentensammlung.* – Berlin : Junker und Dünnhaupt, 1936
  - Böhme, Hermann : Der deutsch-französische Waffenstillstand im Zweiten Weltkrieg : Entstehung und Grundlagen des Waffenstillstandes von 1940.* – Stuttgart : Deutsche Verlagsanstalt, 1966
  - ★ *Bois, Elie J. : Le malheur de la France : Récits et témoignages.* – Londres : The Continental Publishers and Distributors, 1941
  - ★ *Cévennes [= Guéhenno, Marcel-Jules-Marie] : Dans la prison.* – Paris : Ed. de Minuit, 1944
  - De Gaulle, Charles : Discours et Messages ; tome I : Pendant la guerre, juin 1940 – janvier 1946.* – Paris : Plon, 1970
  - La Délégation Française auprès de la Commission allemande d'armistice : Recueil de documents publié par le gouvernement français ; tome premier : 29 juin 1940 – 29 septembre 1940.* – Paris : A. Costes, 1947
  - ★ *Eparvier, Jean : A Paris sous la botte des nazis.* – Paris : Schall, 1944
  - Erbar, Ralph (éd.) : Quellen zu den deutsch-französischen Beziehungen 1919–1963.* – Darmstadt : Wissenschaftliche Buchgesellschaft, 2003
  - ★ *François-Poncet, André : Souvenirs d'une ambassade à Berlin : Septembre 1931 – octobre 1938.* – Paris : Mayence : Kupferberg, 1980
  - ★ *Illustrierter Beobachter (1940), n° spécial*
  - Jäckel, Eberhard : Frankreich in Hitlers Europa : Die deutsche Frankreichpolitik im 2. Weltkrieg.* – Stuttgart : Deutsche Verl.-Anstalt, 1966
  - Knipping, Franz : Frankreich in Hitlers Außenpolitik 1933–1939.* – Dans : *Funke, Manfred (éd.) : Hitler, Deutschland und die Mächte : Materialien zur Außenpolitik des Dritten Reichs.* – Kronberg/Taunus ... : Athenäum-Verl. ..., 1978
  - Lange, Friedrich : Unser Elsaß – unser Lothringen ; 2<sup>e</sup> éd.* – Munich : Zentralverl. der NSDAP, 1942
  - ★ *Maurois, André : Les origines de la guerre de 1939.* – Paris : Gallimard, 1939
  - Ministère des Affaires Etrangères (éd.) : Gelbbuch der Französischen Regierung : Diplomatische Urkunden 1938–1939. Akten über die Ereignisse und Verhandlungen, die zum Ausbruch der Feindseligkeiten zwischen Deutschland einerseits und Polen, Großbritannien und Frankreich andererseits führten.* – Bâle : Birkhäuser, 1940
  - Ray, Roland : Annäherung an Frankreich im Dienste Hitlers ? : Otto Abetz und die deutsche Frankreichpolitik 1930–1942.* – Munich : Oldenbourg, 2000
  - Romains, Jules : Cela dépend de vous.* – Paris : Flammarion, 1939
  - ★ *Romains, Jules : Le couple France-Allemagne.* – Paris : Flammarion, 1934 (aussi dans l'exposition : *Romains, Jules : Le couple France-Allemagne : Deutsche Bearbeitung.* – Berlin : Batschari-Verl., 1935)
  - Römer, Heinrich : Rhein – Reich – Frankreich.* – Leipzig : Brandstetter, 1940
  - ★ *Vercors [= Bruller, Jean Marcel] : Le silence de la mer.* – Paris : Ed. de Minuit, 1942

## ■ Depuis 1945 : la période de l'après-guerre

*Couve de Murville, Maurice : Konrad Adenauer und Charles de Gaulle : Die dauerhaften Fundamente der Zusammenarbeit. – Dans : Knipping, Franz/Weisenfeld, Ernst (éd.) : Eine ungewöhnliche Geschichte : Deutschland – Frankreich seit 1870. – Bonn : Europa Union Verl., 1988, pp. 168–176*  
*Deutsch-Französisches Institut (Hrsg.) : 40 Jahre Deutsch-Französisches Institut. – Ludwigsburg : dfi, 1990*

★ *Dokumente 2 (1946), n° 7*

*De Gaulle, Charles : Discours et Messages ; tome IV : Pour l'effort, août 1962 – décembre 1965. – Paris : Plon, 1970*

*L'Express, 10.–16.2.1979*

*L'Express, 17.–23.3.1979*

*Fauvet, Jacques : Naissance et mort d'un Traité. – Dans : Aron, Raymond/Lerner, Daniel (éd.) : La Querelle de la C.E.D. : Essais d'analyse sociologique. – Paris : A. Colin, 1956, pp. 23–58*

*Goethe-Institut Paris (éd.) : Komische Nachbarn : Deutsch-französische Beziehungen im Spiegel der Karikatur (1945–1985). – Paris : Goethe-Institut, 1988*

*Grosser, Alfred : Deutschland von Frankreich aus gesehen. – Dans : Zeitwende 44 (Mai 1973), n° 3, pp. 169–177*

*Guervel, Michel : Le fondateur Jean du Rivau. – Dans : Documents 45 (1990), n° 1, pp. 125–131*

*Jardin, Pierre/Kimmel, Adolf (éd.) : Les relations franco-allemandes depuis 1963 : Documents rassemblés et présentés par Pierre Jardin et Adolf Kimmel. – Paris : La documentation Française, 2001*

*Möller, Horst/Hildebrand, Klaus (éd.) : Die Bundesrepublik Deutschland und Frankreich : Dokumente 1949–1963 ; tome III : Parteien, Öffentlichkeit, Kultur. – Munich : Saur, 1997*

*Pabst, Wilfried : Das Jahrhundert der deutsch-französischen Konfrontation : Ein Quell- und Arbeitsbuch zur deutsch-französischen Geschichte von 1866 bis heute. – Hanovre : Niedersächsische Landeszentrale für politische Bildung, 1983*

*Rovan, Joseph : L'Allemagne de nos mérites (suite). – Dans : Esprit 14 (1946), n° 128, pp. 787–796*

*Rovan, Joseph : France – Allemagne : Deux nations, un avenir. – Paris : Juillard, 1988*

*Der Spiegel, 21.11.1977*

*Von Thadden, Rudolf : Privilegierte Partnerschaft : Der Elysée-Vertrag gestern – heute – morgen. – Dans : Internationale Politik 58 (janvier 2003), n° 1, pp. 45–48*

*Titres de documents exclusivement exposés*

- ★ *Baedeker, K. : Paris und Umgebungen : Handbuch für Reisende ; 14<sup>e</sup> éd. – Leipzig : Baedeker, 1896*
- ★ *Desbons, Jean : METOULA-Sprachführer Französisch : Eine verkürzte METHode TOUssaint-LAngenscheidt ; zwölfte, vermehrte u. verbesserte Aufl. – Berlin : Langenscheidt, 1912*
- ★ *Deutsch-Französische Monatshefte/Cahiers franco-allemands 2 (1934/35), n° 4-5*
- ★ *d'Harcourt, Robert : Comment traiter l'Allemagne. – Paris : Tallandier, 1946*
- ★ *d'Ormesson, Wladimir : L'éternel problème allemand. – Paris : SPID, 1945*
- ★ *Gérard, Francis : Que faire de l'Allemagne ? – Alger : Imprimeries « La Typo-Litho » et Jules Carbonel, 1943*
- ★ *Mehringer, Helmut : Frankreichs öffentliche Meinung. – Berlin : Junker und Dünnhaupt, 1940*
- ★ *Roy, Claude : Paris les heures glorieuses, août 1944 : Le CPL (Comité Parisien de la Libération) prépare et dirige l'insurrection. – Montrouge : Draeger, 1945*
- ★ *Strien, G. : Lehrbuch der französischen Sprache : Teil II, Ausgabe A : für lateinlose Schulen ; 4<sup>e</sup> éd. – Halle a. S. : E. Strien, 1908*
- ★ *Wanderscheck, Hermann : Frankreichs Propaganda gegen Deutschland. – Berlin : Junker und Dünnhaupt, 1940*
- ★ *Weill, Georges : Le problème allemand : Comment l'expliquer, comment le résoudre. – Alger : Charlot, 1944*

